Quatre-vingt-treizième année. — N° 263. Le Numéro : 0,50 NF Jeudi 9 Novembre 1961.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Documents		Conseil économique et social
						Assemblée nationale	Sénat	Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
Métropole et Outre-mer	18 NF	35 NF	65 NF	40 NF	9 NF	22 NF	16 NF	30 NF	30 NF	8 NF
Etranger.	27 NF	53 NF	100 NF	55 NF	12 NF	40 NF	24 NF	40 NF	40 NF	12 NF

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Les Éditions des DOCUMENTS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition du CONSEIL ÉCONOMIQUE et SOCIAL comprend les avis et rapports.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 26, Rue Desaix, Paris (15e). — Tél. : FON 51-00

* Les textes qui, dans le sommaire, sont suivis d'un astérisque seront édités en fascicules spéciaux du format in-8° carré.

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 61-1217 du 6 novembre 1961 modifiant le premier alinéa de l'article 1600 du code général des impôts concernant la contribution pour frais de chambres et bourses de commerce (p. 10291).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 2 novembre 1961 relatif au budget de l'institut des hautes études d'outre-mer pour 1961 (p. 10291).

MINISTERE D'ETAT CHARGE DU SAHARA, DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Arrêté du 2 novembre 1961 portant concession gratuite au département de la Saoura d'un terrain destiné à l'agrandissement du logement administratif de la sous-préfecture d'Adrar (département de la Saoura) (p. 10291).

MINISTERE D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES ALGERIENNES

Arrêté du 31 octobre 1961 fixant les modalités d'organisation de l'enseignement à la section d'agriculture africaine de l'institut agricole d'Algérie pour l'année scolaire 1961-1962 (p. 10291).

(1 f.)

MINISTRES DELEGUES AUPRES DU PREMIER MINISTRE

Arrêté du 3 novembre 1961 relatif aux certificats et brevets d'aptitude aux fonctions de mécanographe sur machines à cartes perforées (p. 10292).

Liste d'admissibilité au premier concours d'entrée de 1961 à l'école nationale d'administration (p. 10293).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Decret n° 61-1218 du 2 novembre 1961 portant assimilation, en vue de la revision des pensions, des anciens emplois des magistrats de l'ancien cadre de la France d'outre-mer aux nouvelles catégories existantes (p. 10293).

Décret n° 61-1219 du 2 novembre 1961 modifiant le décret n° 50-718 du 23 juin 1950 portant règlement d'administration publique relatif aux statuts particuliers de certains personnels des maisons d'éducation de la Légion d'honneur en ce qui concerne les conditions d'avancement et le temps de service (p. 10295).

Arrêté du 7 novembre 1961 portant ouverture de concours pour le recrutement d'officiers de police de la préfecture de police (p. 10295).

Arrêté du 7 novembre 1961 portant ouverture d'une session de l'examen professionnel pour le recrutement de greffiers en chef et de secrétaires en chef de parquet des départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique (p. 10295).

Arrêtés portant nominations, mutation, cessation de délégations, acceptation de démission et conférant l'honorariat :

Education surveillée (p. 10295).

Magistrature (p. 10296).

Officiers publics et ministériels (p. 10296).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Arrêté portant reclassements (chiffreurs) (p. 10296).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Arrêté portant détachement (personnels des préfectures) (p. 10296).

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 31 octobre 1961 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 10297).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Arrêté du 23 octobre 1961 portant fixation du salaire de référence et de la valeur du point de retraite dans le régime complémentaire de retraites des assurances sociales institué par le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 (p. 10320).

Arrêté du 23 octobre 1961 portant fixation du salaire de référence et de la valeur du point de retraite dans le régime complémentaire de retraites des assurances sociales institué par le décret n° 59-1569 du 31 décembre 1959 (p. 10320).

Arrêté du 4 novembre 1961 autorisant, au titre de la campagne 1961-1962, l'importation de sucre en métropole et en Algérie dans le cadre de la procédure des dérogations commerciales (p. 10321).

Arrêté du 4 novembre 1961 portant fixation du montant et des conditions d'importation du contingent de sucre dont les tarifs des droits de douane d'importation prévoient l'admission en suspension du droit de douane (p. 10321).

Arrêté portant détachement (services extérieurs du Trésor) (p. 10322).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêté du 18 octobre 1961 relatif à la licence ès sciences (p. 10320).

Arrêté portant nomination d'un membre du comité consultatif des universités (p. 10320).

Arrêtés portant nominations (enseignement supérieur) (p. 10320).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Arrêté du 15 octobre 1961 autorisant la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo à recourir à l'emprunt en vue du financement de travaux au port de Saint-Malo-Saint-Servan (p. 10322).

Arrêté du 15 octobre 1961 autorisant la chambre de commerce et d'industrie du Tréport à recourir à l'emprunt en vue du financement de travaux au port de cette ville (p. 10323).

Arrêtés du 20 octobre 1961 portant suppression de régies d'avances (p. 10323).

Arrêtés des 24 et 30 octobre 1961 relatifs aux classement, déclassement ou reclassement de sections de routes (voiries nationale, départementale et communale) (p. 10323).

Arrêté du 31 octobre 1961 portant création de réserves de pêche dans la zone maritime des rivières Yères, Arques, Scie, Saane (quartier de Dieppe) et Durdent (quartier de Fécamp) (p. 10323).

Arrêtés portant institution et fixant la composition de la commission consultative médicale pour l'application de la médecine du travail dans les transports publics routiers (p. 10324).

Arrêté portant admission à la retraite (aviation civile) (p. 10324).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Arrêtés portant réintégrations (mines) (p. 10325).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Arrêtés portant nominations (génie rural et services agricoles) (p. 10322).

MINISTERE DU TRAVAIL

Arrêté du 27 octobre 1961 approuvant la scission et les statuts de sociétés mutualistes (p. 10326).

Arrêté du 3 novembre 1961 modifiant un précédent arrêté relatif à des commissions administratives paritaires (p. 10326).

Arrêtés portant détachements (conseillers au travail et à la législation sociale et inspection générale de la sécurité sociale) (p. 10326).

Circulaire relative au paiement en Espagne d'indemnités pour charges de famille aux travailleurs espagnols occupés en France (rectificatif) (p. 10326).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Arrêté du 18 octobre 1961 relatif aux rémunérations allouées aux personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics (p. 10324).

Arrêté du 27 octobre 1961 modifiant le tarif interministériel des prestations sanitaires (p. 10325).

Arrêté portant nominations au cabinet du ministre (p. 10325).

Arrêté désignant un membre du haut conseil de la santé (p. 10325).

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Décret n° 60-1322 portant règlement d'administration publique relatif à la réforme de certains corps administratifs de l'administration centrale du ministère de la construction (rectificatif) (p. 10326).

Arrêté portant dissolution d'une association syndicale de reconstruction (p. 10326).

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Arrêté du 3 novembre 1961 modifiant les indices de référence servant au calcul de la rémunération des agents des foyers d'anciens combattants et victimes de guerre relevant de l'office des anciens combattants et victimes de guerre (p. 10327).

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Arrêté du 30 octobre 1961 relatif à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un bureau de poste et d'un central téléphonique à Marseille et à la détermination de la parcelle de terrain nécessaire à la réalisation de cette opération (p. 10326).

Emplois réservés: Nominations (p. 10327).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Documents parlementaires mis en distribution. — Réunion de commissions (p. 10327).

Sénat. — Ordre du jour. — Document mis en distribution. — Convocation de commission. — Convocation de la conférence des présidents. — Réunion de commissions (p. 10328).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Ordre du jour. — Convocation de section (p. 10329).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Statistiques du commerce extérieur (septembre 1961) (p. 10331).

Résultats du tirage de la quarante-troisième tranche de la loterie nationale 1961 (p. 10336).

Ministère de l'agriculture.

Avis fixant la date des concours d'agrégation des écoles nationales vétérinaires en 1962 (p. 10330).

Avis de vacance d'emploi dans les écoles nationales vétérinaires (p. 10330).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement d'un adjoint des cadres hospitaliers (rédacteur) à l'hôpital-hospice de Charleville (Ardennes) (p. 10329).

Avis de concours pour le recrutement d'un agent principal au centre hospitalier régional de Reims (Marne) (p. 10330).

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice d'Evron (Mayenne) (p. 10330).

Avis de vacance de postes de chef de bureau à l'hôpital psychiatrique de Lesvellec (Morbihan) (p. 10330).

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur de la santé dans le département de la Seine-Maritime (p. 10330).

Ministère des postes et télécommunications.

Avis de concours pour le recrutement d'agents des installations (p. 10330).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (42e semaine de 1961) (p. 10338).

Annonces (p. 10339).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

Assemblée nationale. — N° 82.

Compte rendu intégral des débats du 8 novembre 1961 (p. 3999).

LOIS

LOI n° 61-1217 du 6 novembre 1961 modifiant le premier alinéa de l'article 1600 du code général des impôts concernant la contribution pour frais de chambres et bourses de commerce (1).

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le premier alinéa de l'article 1600 du code général des impôts est modifié comme suit :

« Il est pourvu aux dépenses ordinaires des chambres de commerce et des bourses de commerce au moyen d'une imposition additionnelle à la contribution des patentes, répartie proportionnellement aux droits qui résultent de l'application du tarif légal entre tous les patentables à l'exception de ceux exerçant exclusivement une profession non commerciale, des loueurs de chambres ou appartements meublés, des chefs d'institution et maîtres de pension, des sociétés d'assurances à forme mutuelle, ainsi que des artisans maîtres établis dans la circonscription d'une chambre de métiers régulièrement inscrits au registre des métiers et qui ne sont pas portés sur la liste électorale de la chambre de commerce de leur circonscription ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 novembre 1961.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

WILFRID BAUMGARTNER.

Loi n° 61-1217 TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :

Proposition de loi n° 646;

Rapport de M. Palmero, au nom de la commission des lois constitutionnelles (n° 1192) ;

Adoption, sans débat, le 11 juillet 1961.

Sénat :

Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, n° 306 (1960-1961);

Rapport de M. Hugues au nom de la commission des lois, n° 38 (1961-1962) ;

Discussion et adoption le 26 octobre 1961.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Budget de l'institut des hautes études d'outre-mer pour 1961.

Par arrêté interministériel du 2 novembre 1961, les prévisions de recettes et de dépenses du budget de l'institut des hautes études d'outre-mer pour 1961 sont majorées, par prélèvement sur le fonds de réserve, d'une somme de 18.000 NF répartie conformément au tableau compris dans le présent arrêté.

MINISTERE D'ETAT CHARGE DU SAHARA, DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER ET DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Concession gratuite au département de la Saoura d'un terrain destiné à l'agrandissement du logement administratif de la sous-préfecture d'Adrar (département de la Saoura).

Par arrêté du 2 novembre 1961, il est fait concession gratuite, en application des dispositions du décret n° 56-950 du 21 septembre 1956, au département de la Saoura, d'une parcelle de terrain domanial formant le lot n° 334 du centre d'Adrar, d'une superficie de 7 ares 39 centiares 50 décimètres carrés, en vue de l'agrandissement du terrain d'assiette du logement administratif de la sous-préfecture d'Adrar, telle au surplus qu'elle est figurée par un liséré rouge au plan annexé audit arrêté.

MINISTERE D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES ALGERIENNES

Modalités d'organisation de l'enseignement à la section d'agriculture africaine de l'institut agricole d'Algérie pour l'année scolaire 1961-1962.

Le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes et le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 60-784 du 28 juillet 1960 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur agricole en Algérie, et particulièrement ses articles 9, 12 et 18 ;

Vu l'arrêté interministériel du 13 avril 1961 fixant les modalités d'organisation de l'enseignement à la section d'agriculture africaine de l'institut agricole d'Algérie pour l'année scolaire 1960-1961 ;

Vu le décret n° 61-632 du 20 juin 1961 pris pour l'application de la loi du 2 août 1960 relative à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles ;

Sur la proposition du délégué général en Algérie,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté interministériel du 13 avril 1961 fixant les modalités d'organisation de l'enseignement à la section d'agriculture africaine de l'institut agricole d'Algérie pour l'année scolaire 1960-1961 sont maintenues en vigueur pour l'année scolaire 1961-1962.

Art. 2. — Par dérogation cependant aux errements antérieurs, en matière de sanction de la scolarité (art. 5 de l'arrêté interministériel précité), les élèves recrutés à partir de la rentrée d'octobre 1961 (promotions 1961-1964 et suivantes) devront justifier, pour pouvoir prétendre à l'attribution du diplôme d'ingénieur d'agriculture africaine, d'une moyenne générale obtenue par la moyenne arithmétique des notes moyennes obtenues en fin de chacune des trois années de scolarité, au moins égale à 12 sur 20. Ceux de ces élèves, dont la moyenne générale sera inférieure à 12 sur 20, mais au moins égale à 10 sur 20, se verront délivrer un certificat d'études d'agriculture africaine. Pour ceux d'entre eux enfin, qui auraient été inscrits dans l'une des sous-sections prévues par l'article 2 (2°) du décret du 28 juillet 1960, la moyenne générale exigée pour l'accession à un emploi dans les services publics sera de 13 sur 20.

Art. 3. — Le délégué général en Algérie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au Recueil des actes administratifs de l'Algérie.

Fait à Paris, le 31 octobre 1961.

Pour le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes et par délégation :

Le secrétaire général,
CHRISTIAN DELABALLE.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
CHARLES DAVID.

MINISTRES DELEGUES AUPRES DU PREMIER MINISTRE

Certificats et brevets d'aptitude aux fonctions de mécanographe sur machines à cartes perforées.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,

Vu le décret n° 60-928 du 31 août 1960 relatif à l'organisation, dans les administrations de l'Etat, de cadres de mécanographes sur machines à cartes perforées et à la fixation du statut de ces fonctionnaires,

Arrête :

Art. 1er. — Le présent arrêté fixe, par application des dispositions de l'article 17 du décret susvisé du 31 août 1960, les modalités d'obtention des certificats et brevets prévus par les articles 2, 8, 9, 10 et 12 du décret précité.

Art. 2. — Le certificat d'aptitude physique et technique aux fonctions de perforeur vérifieur sur machines à cartes perforées est délivré aux postulants :

a) Ayant subi avec succès un examen technique dont les épreuves sont fixées à l'article 3 ci-après ;

b) Produisant un examen d'aptitude datant de moins de trois mois, délivré par un praticien de médecine générale assermenté, constatant l'aptitude physique du candidat à l'exercice de la fonction.

Art. 3. — Les épreuves de l'examen technique prévu à l'article 2 ci-dessus sont les suivantes :

Première épreuve (épreuve pratique).

Perforation de cartes complètes pendant deux heures après un temps d'essai de quinze minutes, à partir de documents alphanumériques de bonne présentation. Ces documents doivent comporter 20 p. 100 au moins de lettres.

Rendement minima :

Vitesse : 8.000 perforations-heure sur machines électriques alphanumériques à alimentation automatique, 7.000 perforations-heure sur machines électriques numériques, 7.000 perforations-heure sur machines mécaniques à alimentation et éjection non automatiques.
Erreurs : 3 p. 100 du nombre de perforations.
Gâchés : 5 p. 100 du nombre de cartes perforées.

Les candidats n'ayant pas satisfait à chacune des trois conditions ci-dessus ne sont pas admis à prendre part à la deuxième épreuve.

Deuxième épreuve (notée sur 20, durée : quinze minutes).

Interrogation orale de technologie portant sur le programme ci-après :

Principes des machines mécaniques et électriques.

Etude détaillée des perforatrices et vérificatrices (marque de matériel au choix du candidat) :

Alimentation et éjection.
Les touches et le clavier, les clés et les interrupteurs.
Les barres et cavaliers de saut.
La reproduction des constantes.
L'entretien des machines.
Les principales causes de pannes.
Le saut contrôlé et l'exploration des cartes sur les vérificatrices.
Le travail du perforateur-vérifieur (consignes, disposition des documents).
Les vitesses théoriques et pratiques.

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10.

Art. 4. — L'organisation de l'examen technique prévu aux articles précédents est confiée aux administrations, services ou organismes habilités à cet effet par décision du ministre chargé de la fonction publique, après avis de la commission consultative permanente de la mécanographie.

Chaque jury d'examen est composé de trois membres, dont un fonctionnaire agréé par le ministre chargé de la fonction publique.

Art. 5. — Le brevet d'opérateur mécanographe sur machines à cartes perforées est délivré aux candidats ayant satisfait à un examen dont les épreuves sont fixées comme suit :

Première épreuve (notée sur 20, coefficient 2, durée moyenne : trois heures).

Etablissement dans les conditions prévues à l'article 4 du décret susvisé du 31 août 1960, sur schéma, d'un tableau de connexions de tabulatrice.

Deuxième épreuve (notée sur 20, coefficient 1, durée moyenne : une heure trente).

Interrogation écrite de technologie portant sur les questions ci-après :

A. — Généralités :

Origine des machines à cartes perforées.
Le document de base, codes et chiffrement.
Notions techniques (cames, relais, cycles, synchronisme).
Les différentes marques et les différentes natures de machines à cartes perforées, dans la marque choisie.
Les principes mécanique et électrique.

B. — Le matériel (une marque au choix du candidat) :

a) Etude détaillée :

La trieuse.
La tabulatrice.
Les perforatrices connectées.

Les candidats devront justifier d'une parfaite connaissance de ces trois types de machines et être capables de résoudre les problèmes classiques de leur utilisation.

b) Principes de fonctionnement, possibilités, exemples d'utilisation :

Les perforatrices et vérificatrices.
La traductrice ou interpréteuse.
La reproductrice.
L'interclasseuse.
La calculatrice.

Les candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sont déclarés aptes à l'exercice des fonctions d'opérateur mécanographe sur machines à cartes perforées.

Art. 6. — L'organisation de l'examen technique prévu à l'article 5 ci-dessus est confiée aux administrations, services ou organismes habilités à cet effet par décision du ministre chargé de la fonction publique après avis de la commission consultative permanente de la mécanographie.

Chaque jury d'examen est composé de trois membres dont un fonctionnaire agréé par le ministre chargé de la fonction publique.

Art. 7. — Le brevet supérieur de mécanographie, mention Chef opérateur, est délivré aux candidats titulaires du brevet d'opérateur défini à l'article ci-dessus ayant satisfait aux épreuves suivantes :

1° Epreuve de technicité
(notée sur 20, coefficient 2, durée moyenne : trois heures).

Etablissement sur schémas de tableaux de connexions.

Programme : étude détaillée (une marque de matériel au choix du candidat) :

Des perforatrices et vérificatrices, des trieuses, des tabulatrices, des perforatrices connectées, des calculatrices, des interclasseuses, des reproductrices.

2° Epreuve orale
(notée sur 20, coefficient 1, durée moyenne : une demi-heure).

Epreuve portant sur le programme suivant :

Création et tenue d'un fichier et son exploitation par machines à cartes perforées.

Notions sur l'organisation d'un atelier et contrôle du travail (les éléments de l'atelier, les relations entre ces éléments, leur coordination, la vérification des états tabulés).

Rôle du chef opérateur (distribution du travail et contrôle de l'exécution, tableaux de charge et d'avancement du travail). Fiches de pannes et d'entretien du matériel.

Les candidats ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sont déclarés admis.

Art. 8. — Sont habilités à délivrer le brevet supérieur de mécanographie, mention Chef opérateur, dans les conditions prévues à l'article 1er ci-dessus, les administrations, services ou organismes habilités à cet effet par décision du ministre chargé de la fonction publique, après avis de la commission consultative permanente de la mécanographie.

Chaque jury d'examen est composé de trois membres dont un fonctionnaire agréé par le ministre chargé de la fonction publique.

Art. 9. — Le certificat d'aptitude à l'emploi de chef d'atelier mécanographique est délivré par la direction de la fonction publique aux candidats chefs opérateurs ou chefs opérateurs adjoints, présentés par leur administration, ayant subi avec succès un examen dont les épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

1° Epreuve écrite

(durée moyenne : six heures, notée sur 20, coefficient 2).

Epreuve portant sur l'établissement d'un projet de mécanisation d'un travail.

Programme :

Codes.
Dessins de la carte, du document de base et des imprimés.
Consignes particulières aux différents ateliers.
Temps de charge, délais, prix de revient.

2° Epreuve orale

(durée moyenne : une demi-heure, notée sur 20, coefficient 1).

Programme :

Notions sommaires sur l'utilisation des machines autres que les machines à cartes perforées.
Rôle du chef d'atelier.
Notions sommaires sur la gestion du personnel et des installations matérielles des ateliers.
Les éléments du prix de revient des travaux mécanographiques.
Les divers éléments de l'atelier, les relations entre ces éléments, leur coordination.
Vérification des états tabulés.
Notions élémentaires sur la normalisation des imprimés.
Les codes officiels.

Sont admis à participer à l'épreuve orale les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 à la première épreuve.
Ceux ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sont déclarés définitivement admis.

Art. 10. — Le jury de l'examen prévu à l'article 9 ci-dessus est composé :

D'un membre de la commission consultative permanente de la mécanographie, président ;
De deux fonctionnaires choisis sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la fonction publique.

Art. 11. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 novembre 1961.

Pour le ministre délégué et par délégation :
Le directeur général de l'administration et de la fonction publique,
MARCEAU LONG.

Liste d'admissibilité au premier concours d'entrée de septembre 1961 à l'école nationale d'administration.

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles au premier concours d'entrée de 1961 à l'école nationale d'administration :

MM. Agid (Philippe).
Amiot (Patrick).
d'Arcy (François).
Astier (Hubert).
Aubin (Christian).
Aubujeault (Daniel).
Avel (Jean-Claude).
Mlle Barre (Annick).
MM. Barre (François).
Beaurain (Claude).
Bernière (Jacques).
Bilger (Jean).
Biolley (Gérard).
Blangy (Michel).
Bourgeois (Edouard).
Bouyssou (Jean-Charles).
Breguet (Pierre).
Brongniart (Philippe).
Cahart (Patrice).
Camelot (André).
Capdeboscq (Georges).
Chabanol (Daniel).
Champeaux (Jean-Paul).
Cossalter (Angel).
Coste de Bagneaux (Jean).
Culaud (Henri).
Debeusscher (Pierre).
Delafosse (François).
Delpy (Jacques).
MM. Desouches (François).
Douence (Jean-Claude).
Douffiagues (Jacques).
Doyon (Philippe).
Duhamel (Serge).
Egnell (Erik).
Euvrard (Michel).
Falque-Pierrotin (Jean-Pierre).
Ferrand (Henri).
Fragonard (Bertrand).
Fredet (Pierre).
Fusco (Humbert).
Gadaud (André).
Gamelin (Yves).
Gans (Bernard).
Goulet (Daniel).
Guibal (Jean-Claude).
Guillaume (François).
Guillot (Jean).
Guimont (Jean-Loup).
Hemery (Joël).
Mlle Herr (Isabelle).
MM. Joffre (Michel).
Jospin (Lionel).
Joutard (Jacques).
Klein (André).
Labetoulle (Daniel).
Lachenaud (Jean-Philippe).
MM. Lafaurie (Jean-Pierre).
Lambert (Renaud).
Latournerie (Dominique).
Leblond (François).
Leclerc (Jacques).
Leclercq (Patrick).
Legrain (Gérard).
Legras (Guy).
Le Roux (Jean).
Limouzin-Lamothe (Philippe).
Lorentz (Jean-Marie).
Loridon (Pierre).
Lorit (Jean).
Marquant (Philippe).
Maugenest (Denis).
Menasseyre (Bernard).
Mérimée (Jean-Bernard).
Minard (Alain).
Moucheboeuf (Daniel).
Neel (Jean-Pierre).
Pauti (Jean-Marie).
Pepay (Marc).
Mlle Perrachon (Marie-Eve).
MM. Perrin (Henri).
Pfister (Jean-Paul).
Pierret (Claude).
Pigeat (Henri).
Preschez (Philippe).
Renouard (François).
Reygrobellet (Gérard).
Mlle Ricard (Françoise).
MM. Richer (Jean-Pierre).
Rochas (Romain).
de Rohan-Chabot (Josselin).
de Roquefeuil (Henri).
Roux (Bernard).
Roux (Georges).
Saint-Plancas de Saint-Laurens (Claude).
Salon (Albert).
Siefer-Gaillardin (Alfred).
Soubie (Raymond).
de Varennes Bissuel de Saint-Victor (Bruno).
Vidal (Jean).
Vignier (Bernard).
Wolfelsperger (Alain).

Les épreuves d'admission commenceront le lundi 13 novembre

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret n° 61-1218 du 2 novembre 1961 portant assimilation, en vue de la revision des pensions, des anciens emplois des magistrats de l'ancien cadre de la France d'outre-mer aux nouvelles catégories existantes.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite, notamment son article L. 26 ;

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu le décret du 17 mars 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 20 septembre 1948, notamment son article 20 ;

Vu le décret n° 61-399 du 13 avril 1961 portant assimilation, en vue de la revision des pensions, des anciens emplois des magistrats de l'ancien cadre de la France d'outre-mer aux nouvelles catégories définies par le décret n° 57-1285 du 19 décembre 1957 ;

Vu le décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958, modifié par le décret n° 59-344 du 20 février 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu le décret n° 58-1278 du 22 décembre 1958 modifiant le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites ;

Vu le décret n° 59-1006 du 12 août 1959 portant assimilation en vue de la revision des pensions d'anciens emplois de magistrats de l'ordre judiciaire aux catégories définies par les décrets nos 58-1277 et 58-1278 du 22 décembre 1958 ;

Vu le décret n° 61-78 du 20 janvier 1961 portant règlement d'administration publique relatif à l'application aux magistrats de l'ancien cadre de la France d'outre-mer de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Pour l'application des dispositions susvisées du code des pensions civiles et militaires de retraite, les anciens emplois des magistrats du cadre d'outre-mer, retraités ou décédés en activité de service avant le 1er mars 1959, sont assimilés aux nouveaux emplois prévus par l'ordonnance susvisée du 22 décembre 1958 et les décrets susvisés du 22 décembre 1958 suivant le tableau d'assimilation ci-annexé.

Art. 2. — Les magistrats retraités qui avaient atteint l'échelon supérieur de leur ancien grade et qui ne seront pas reclassés à l'échelon le plus élevé de leur nouveau grade bénéficieront d'un échelon supplémentaire s'ils comptent dans leur ancien échelon une ancienneté au moins égale à trois ans pour les magistrats des anciens deuxième, troisième et cinquième grades et à quatre ans pour les magistrats appartenant à l'ancien quatrième grade, sans préjudice de l'ancienneté requise par l'article L. 26 du code des pensions civiles et militaires de retraite.

Art. 3. — Les magistrats retraités, reclassés dans un groupe lettre immédiatement supérieur à celui auquel ils appartenaient, bénéficieront du deuxième chevron du nouveau groupe s'ils avaient atteint le chevron supérieur de leur ancien groupe depuis plus de six mois, ancienneté requise par l'article L. 26 du code des pensions civiles et militaires de retraite.

Art. 4. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui prendra effet à compter de l'entrée en vigueur du décret susvisé du 20 janvier 1961 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 novembre 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
BERNARD CHENOT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
WILFRID BAUMGARTNER.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

TABLEAU D'ASSIMILATION

ANCIENNE HIÉRARCHIE	ANCIENNETÉ AVANT ASSIMILATION	NOUVELLE HIÉRARCHIE	ANCIENNETÉ APRÈS ASSIMILATION (1)
Ancien premier grade.		*Hors-hiérarchie.*	
Magistrats assimilés à président de chambre à la cour d'appel de Paris (assimilation du tableau B antérieurement à sa modification par décret du 19 décembre 1957).		Président de chambre à la cour d'appel de Paris.	
2e groupe, 1er ou 2e échelon		Echelon unique groupe lettre C.	
Ancien second grade.		*Nouveau premier grade.*	
2e échelon		6e échelon (2)	Ancienneté conservée.
1er échelon		5e échelon	Ancienneté conservée.
Ancien troisième grade.		*Nouveau second grade.*	
5e échelon		8e échelon	Ancienneté conservée plus trois mois dans la limite de trois ans.
4e échelon	Plus de dix-huit mois	8e échelon	Moitié de l'ancienneté conservée au-delà de dix-huit mois.
4e échelon	Moins de dix-huit mois	7e échelon	Moitié de l'ancienneté conservée plus deux ans et trois mois.
3e échelon		7e échelon	Moitié de l'ancienneté conservée plus un an et trois mois.
2e échelon	Plus de neuf mois d'ancienneté	7e échelon	Ancienneté conservée moins neuf mois.
2e échelon	Moins de neuf mois d'ancienneté	6e échelon	Ancienneté conservée plus deux ans et trois mois.
1er échelon		6e échelon	Ancienneté conservée plus trois mois.
Ancien quatrième grade.		*Nouveau second grade.*	
3e échelon		5e échelon	Ancienneté conservée.
2e échelon		4e échelon	Ancienneté conservée plus deux ans.
1er échelon		4e échelon	Ancienneté conservée.
Ancien cinquième grade.		*Nouveau second grade.*	
5e échelon		3e échelon	Ancienneté conservée plus un an.
4e échelon	Plus d'un an d'ancienneté	3e échelon	Ancienneté conservée au-delà d'un an.
4e échelon	Moins d'un an d'ancienneté	2e échelon	Ancienneté conservée plus dix-huit mois.
3e échelon	Plus de six mois d'ancienneté	2e échelon	Ancienneté conservée au-delà de six mois.
3e échelon	Moins de six mois d'ancienneté	1er échelon	Ancienneté conservée plus un an.
2e échelon	Plus d'un an d'ancienneté	1er échelon	Ancienneté conservée au-delà d'un an.
2e échelon	Moins d'un an d'ancienneté	Echelon prévu au tableau I annexé au décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958.	Ancienneté conservée plus un an.
1er échelon			Ancienneté conservée.

(1) Dans la limite de l'ancienneté nécessaire pour accéder à l'échelon supérieur, et sous réserve des dispositions de l'article 2 du présent décret.

(2) Les magistrats retraités classés au groupe lettre B (ancien indice net 700) conserveront le bénéfice de ce classement à titre personnel.

Décret n° 61-1219 du 2 novembre 1961 modifiant le décret n° 50-718 du 23 juin 1950 portant règlement d'administration publique relatif aux statuts particuliers de certains personnels des maisons d'éducation de la Légion d'honneur en ce qui concerne les conditions d'avancement et le temps de service.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre délégué auprès du Premier ministre, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 50-718 du 23 juin 1950 définissant les statuts particuliers de certains personnels des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, modifié par les décrets n° 55-1574 du 28 novembre 1955 et n° 60-211 du 2 mars 1960 ;

Vu le décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation des règles suivant lesquelles doit être déterminée l'ancienneté du personnel nommé dans certains corps de fonctionnaires de l'enseignement relevant du ministère de l'éducation nationale, et notamment l'article 5 applicable aux fonctionnaires ayant accompli des services dans les maisons d'éducation de la Légion d'honneur ;

Le Conseil d'Etat (commission de la fonction publique) entendu,

Décrète :

Art. 1er. — L'article 7 du décret susvisé du 23 juin 1950 est remplacé par les dispositions suivantes :

Art. 7. — Le cadre normal et le cadre supérieur des maîtres d'éducation physique et sportive sont supprimés et remplacés par un cadre unique comportant neuf échelons. Les conditions d'avancement d'échelon des fonctionnaires de ce cadre sont fixées comme suit :

	30 p. 100 (1).	50 p. 100 (2).	20 p. 100 (2).
Du 1er au 2e échelon.	2 ans (3)	2 ans 6 m. (3)	2 ans 6 m. (3)
Du 2e au 3e échelon.	2 ans (3)	2 ans 6 m. (3)	3 ans (3)
Du 3e au 4e échelon.	2 ans (3)	3 ans (3)	3 ans (3)
Du 4e au 5e échelon.	2 ans 6 m. (3)	3 ans (3)	3 ans 6 m. (3)
Du 5e au 6e échelon.	2 ans 6 m. (3)	3 ans 6 m. (3)	4 ans (3)
Du 6e au 7e échelon.	3 ans (3)	3 ans 6 m. (3)	4 ans (3)
Du 7e au 8e échelon.	3 ans (3)	4 ans (3)	5 ans (3)
Du 8e au 9e échelon.	3 ans (3)	4 ans (3)	5 ans (3)
	20 ans	26 ans	30 ans

(1) Proportion du personnel ayant atteint l'ancienneté indiquée ci-dessous devant être promu à l'échelon supérieur.
(2) Proportion du personnel ayant atteint l'ancienneté indiquée à l'échelon correspondant de la première colonne devant être promu à l'échelon supérieur sous condition d'avoir atteint l'ancienneté ci-dessous.
(3) Ancienneté dans l'échelon des fonctionnaires auxquels s'applique la proportion indiquée ci-dessus.

Art. 2. — Le ministre délégué auprès du Premier ministre, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques, le secrétaire d'Etat aux finances et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 novembre 1961.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
BERNARD CHENOT.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
WILFRID BAUMGARTNER.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Ouverture de concours pour le recrutement d'officiers de police de la préfecture de police.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre de l'intérieur,

Vu les articles 16-4°, R. 11 à R. 15, A. 26 à A. 38 du code de procédure pénale ;
Sur la proposition du préfet de police,

Arrêtent :

Art. 1er. — Deux concours pour le recrutement d'officiers de police sont ouverts à la préfecture de police.
Le premier de ces concours, pour 165 places, est réservé aux candidats masculins ;
Le second, pour 7 places, est réservé aux candidats féminins.

Art. 2. — Seront seuls admis à concourir les officiers de police adjoints comptant trois années de services effectifs en cette qualité au 1er janvier 1961.

Art. 3. — Les candidatures ne seront plus reçues après le 18 novembre 1961.

Art. 4. — Les épreuves d'admissibilité auront lieu à Paris les 12 et 13 décembre 1961.

Art. 5. — La liste des codes ou recueils de textes législatifs ou réglementaires ne comportant pas d'annotation, dont la consultation par les candidats est prévue par l'article A. 33 du code de procédure pénale, a fait l'objet de l'arrêté du 2 novembre 1960 (*Journal officiel* du 5 novembre 1960) du garde des sceaux, ministre de la justice.

Art. 6. — Le directeur des affaires criminelles et des grâces et le préfet de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 novembre 1961.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
BERNARD CHENOT.

Le ministre de l'intérieur,
ROGER FREY.

Ouverture d'une session de l'examen professionnel pour le recrutement de greffiers en chef et de secrétaires en chef de parquet des départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 57-152 du 12 février 1957 relatif au statut particulier des fonctionnaires des greffes et des secrétariats de parquet de diverses juridictions des départements d'outre-mer ;
Vu l'arrêté du 18 novembre 1957 fixant les modalités des examens professionnels pour l'accès aux fonctions de greffier en chef et de secrétaire en chef de parquet à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion,

Arrête :

Art. 1er. — Une session de l'examen professionnel pour le recrutement de greffiers en chef et de secrétaires en chef de parquet des départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique est ouverte le 18 janvier 1962.

Art. 2. — Sont nommés président et membres du jury de cet examen :

MM. Gendre, conseiller à la cour d'appel de Basse-Terre, président.
Maier de Tergoule, président du tribunal de grande instance de Basse-Terre.
Ladreyt, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Fort-de-France.
Louis Sylvestre, greffier en chef du tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre.
Sanner, secrétaire en chef du parquet de la cour d'appel de Basse-Terre.

Fait à Paris, le 7 novembre 1961.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation :
Le directeur du personnel et de l'administration générale,
ROBERT LHEZ.

Education surveillée.

Par arrêté du 31 octobre 1961, est muté par nécessité de service en la même qualité au foyer de semi-liberté de la Courneuve (Seine) M. Vibert Vichet (Roger), éducateur (3e échelon) au centre d'observation de Bures-sur-Yvette.

Magistrature.

Par arrêté du 3 novembre 1961, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, il est mis fin à la délégation de MM. Truchard, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon, et Vincensini, juge d'instruction au tribunal de grande instance dAix, pour exercer en surnombre les fonctions de juge d'instruction au tribunal de grade instance d'Alger.

Par arrêté du 3 novembre 1961, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, il est mis fin à la délégation de M. Fresquet, juge au tribunal de grande instance de Tarascon, pour exercer en surnombre les fonctions de juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Oran.

Officiers publics et ministériels.

Par arrêté du 2 novembre 1961 :

La démission de M. Battesti (Jacques-André), notaire à la résidence d'Azzana (Corse), est acceptée.

Sont nommés :

M. Souloumiac (Jean-Henri), notaire à la résidence de Toulouse (Haute-Garonne), en remplacement de M. Souloumiac (Joseph-Marius), son père, démissionnaire.

M. Valdelièvre (Roland-Jean-Marie), avoué près le tribunal de grande instance de Chambéry (Savoie), en remplacement de M. Jarre (Louis-Antoine-Philippe), démissionnaire.

M. Savot (Louis-André), commissaire-priseur à la résidence d'Orléans (Loiret), en remplacement de M. Mahon de Monaghan (Fernand-Léon), démissionnaire.

L'honorariat est conféré à :

M. Baraige (Joseph-Léonard-Robert), ancien notaire à la résidence de Naillat (Creuse).

M. Cuenot (Charles-Marie-Paul), ancien notaire à la résidence d'Arbois (Jura).

M. Rioufol (Emmanuel-Marie-Emile), ancien notaire à la résidence du Puy (Haute-Loire).

M. Marin (Pierre-Louis), ancien avoué près la cour d'appel de Rouen (Seine-Maritime).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Chiffreurs.

Par arrêté du 3 novembre 1961 :

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe exceptionnelle, échelon unique à compter du 1er janvier 1960 :

Pour prendre rang du 3 novembre 1945 : M. Audollent ;
Pour prendre rang du 15 avril 1946 : MM. Petitjean (Christian), Barbron, Simon-Duneau ;
Pour prendre rang du 1er juillet 1953 : MM. Aubouy, Le Cuir ;
Pour prendre rang du 13 août 1954 : M. Michels ;
Pour prendre rang du 26 août 1954 : M. Malcles ;
Pour prendre rang du 6 octobre 1954 : M. Alibert ;
Pour prendre rang du 22 mars 1955 : M. Palis ;
Pour prendre rang du 5 juin 1955 : M. Cusumano ;
Pour prendre rang du 26 juillet 1955 : M. Robert (Jean) ;
Pour prendre rang du 27 octobre 1955 : M. Gehin ;
Pour prendre rang du 9 janvier 1956 : M. Laplace ;
Pour prendre rang du 13 mars 1956 : M. Parat ;
Pour prendre rang du 14 juillet 1956 : M. Robin (Marcel) ;
Pour prendre rang du 4 août 1956 : M. Lestoquoy ;
Pour prendre rang du 11 août 1956 : M. Binot ;
Pour prendre rang du 1er janvier 1957 : MM. Fauveau, Dulois, Charreyron, Poli (Toussaint), Marty, Levefre-Sory, Turpaud, Courcelles, chiffreurs principaux, 2e échelon.

Pour prendre rang du 1er janvier 1960 : Mme Rocheteau ;
Pour prendre rang du 17 novembre 1960 : M. Bruneaux, chiffreurs principaux, 1er échelon.

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe normale, 11e échelon, à compter du 1er janvier 1960 :

Pour prendre rang du 9 mai 1957 : Mlle Bremens ;
Pour prendre rang du 5 septembre 1957 : M. Lespes ;
Pour prendre rang du 11 novembre 1957 : Mlle Ottensooser ;
Pour prendre rang du 9 novembre 1958 : M. Gelis ;
Pour prendre rang du 20 novembre 1958 : M. Villalard ;
Pour prendre rang du 21 décembre 1958 : M. Cledes.
Pour prendre rang du 1er janvier 1959 : M. Faruya.
Pour prendre rang du 6 janvier 1959 : M. Bonnefin.
Pour prendre rang du 7 mars 1959 : M. Lagarde ;
Pour prendre rang du 20 juin 1959 : M. Bellido ;
Pour prendre rang du 4 août 1959 : M. Fieschi (Nicolas) ;
Pour prendre rang du 24 août 1959 : M. Duranthon ;
Pour prendre rang du 1er janvier 1960 : MM. Verdo, Peltier, Job, chiffreurs de 1re classe, 4e échelon.

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe normale, 9e échelon, à compter du 1er janvier 1960 :

Pour prendre rang du 1er mai 1959 : M. Dupret ;
Pour prendre rang du 17 novembre 1959 : M. Pellet ;
Pour prendre rang du 1er janvier 1960 : M. Hulné, Mme Oliver, MM. Faroux, Charpiot, Sauvezon, Ratel ;
Pour prendre rang du 26 mars 1961 : Mme Fouassier, chiffreurs de 1re classe, 2e échelon.

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe normale, 8e échelon, à compter du 1er janvier 1960 :

Pour prendre rang du 1er janvier 1960 : M. Decraene, Mlle Haller, M. Labarthe ;
Pour prendre rang du 23 décembre 1960 : M. Colombel ;
Pour prendre rang du 1er janvier 1961 : M. Tardy ;
Pour prendre rang du 27 février 1961 : M. David ;
Pour prendre rang du 23 mai 1961 : Mlle Gras ;
Pour prendre rang du 13 juin 1961 : M. Noël ;
Pour prendre rang du 16 juillet 1961 : M. Christides, chiffreurs de 1re classe, 1er échelon.

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe normale, 7e échelon, à compter du 1er janvier 1960 :

Pour prendre rang du 1er janvier 1957 : MM. Mas (André), Couillard, Gomand ;
Pour prendre rang du 3 avril 1958 : M. Bertrand (Claude) ;
Pour prendre rang du 28 mai 1958 : M. Mollet ;
Pour prendre rang du 1er avril 1959 : Mlle Larue ;
Pour prendre rang du 11 septembre 1959 : M. Giraud, chiffreurs de 2e classe, 7e échelon.

Pour prendre rang du 13 mai 1960 : M. Chevalier ;
Pour prendre rang du 10 mai 1961 : M. Le Corre, chiffreurs de 2e classe, 6e échelon.

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe normale, 5e échelon, à compter du 1er janvier 1960 :

Pour prendre rang du 1er janvier 1960 : M. Deschamps ;
Pour prendre rang du 10 mai 1960 : M. Boebion ;
Pour prendre rang du 15 juin 1960 : Mlle Bocciarelli ;
Pour prendre rang du 2 novembre 1960 : M. Dattler ;
Pour prendre rang du 23 novembre 1960 : M. Soignier ;
Pour prendre rang du 1er janvier 1961 : MM. Guyere, Chaplain, Lozingue, Pagnon ;
Pour prendre rang du 1er août 1961 : M. Guilbaud, chiffreurs de 2e classe, 4e échelon.

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe normale, 4e échelon, à compter du 1er janvier 1960 :

Pour prendre rang du 1er janvier 1960 : M. Perrier, Mlle Mizon, Mme Chauvelier, M. Lezeta ;
Pour prendre rang du 1er octobre 1960 : M. Bruère, chiffreurs de 2e classe, 3e échelon.

Sont reclassés en qualité de chiffreurs de classe normale, 1er échelon :

A compter du 11 novembre 1960.

Pour prendre rang à compter du 11 novembre 1960 : MM. Fournage, Van Ghele (Alain), Mereu, Lenain, Mlle Emaille, MM. Massoni (Jean), Armand (Louis), chiffreurs de 2e classe, 1er échelon.

A compter du 1er juin 1961.

Pour prendre rang du 1er juin 1961 : MM. L'Homme, Hue, Puaux, Walther, Vizzavona (Claude), chiffreurs de 2e classe, 1er échelon.

Les chiffreurs en disponibilité dont les noms suivent sont reclassés dans les conditions suivantes, à compter du 1er janvier 1960 :

En qualité de chiffreur de classe normale, 1er échelon, pour prendre rang du 1er janvier 1960 : Mme Lezeta, chiffreur de 1re classe, 4e échelon.

En qualité de chiffreur de classe normale, 2e échelon, pour prendre rang du 12 avril 1957 : Mlle Veillet-Lavallée, chiffreur de 2e classe, 1er échelon.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Personnels des préfectures.

Par arrêté du 4 novembre 1961, M. Pierre Turpault, attaché de préfecture de 2e classe, 3e échelon, à la préfecture de l'Aisne, est placé en position de service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, pour cinq ans avec effet du 1er octobre 1960, pour exercer des fonctions d'enseignement au Maroc.

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 31 octobre 1961 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 31 octobre 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, au titre du décret n° 59-1195 du 21 octobre 1959, modifié par le décret n° 60-723 du 22 juillet 1960, les anciens combattants de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent :

Au grade d'officier.

Barros (Jules-Emile), lieutenant, infanterie, chevalier de la Légion d'honneur du 20 novembre 1914. A été blessé et cité.

Billy (Louis-Etienne-Alexandre), maréchal des logis, arme blindée et cavalerie, classe 1906, recrutement de Troyes, mle 184. Chevalier de la Légion d'honneur du 3 juillet 1916. A été blessé et cité.

Cellier (Pierre-Joseph), maréchal des logis, artillerie, classe 1917, recrutement de Montpellier, mle 989. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 juillet 1961. A été cité

Coquelin (Henri-Constant-Eugène), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 mai 1917. A été blessé et cité.

Defougère (Paulin-François-Georges-Félix), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 18 avril 1918. A été cité.

Dequen (Clément-Pierre-Félix), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 août 1915. A été blessé et cité.

Deshons (Joseph-Jean-Baptiste-Olivier), chef d'escadrons, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 14 juillet 1917. A été cité.

Echelard (Isidore-Ambroise-Marie), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 juin 1920. A été blessé et cité.

Flornoy (Marie-Joseph-Alain), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lacroix (Louis), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 18 avril 1918. A été blessé et cité.

Lenain (Ulysse-Emile), brigadier, artillerie, classe 1904, recrutement d'Avesnes, mle 2168. Chevalier de la Légion d'honneur du 5 novembre 1961. A été blessé et cité.

De Morand de Jouffrey (Jean-Marie-Paul-Pierre), chef de bataillon, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 27 octobre 1917. A été blessé et cité.

Pauthier (Maurice), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Piel (Emile-Charles-Marie), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 décembre 1917. A été cité.

Poisson (Marcel-Joseph-Albert), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 11 octobre 1918. A été blessé et cité.

Ratel (Maurice-Louis), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1917. A été blessé et cité.

Walser (Marie-Robert), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 juillet 1916. A été blessé et cité.

Wolfensperger (Jean-Jacques), adjudant-chef, infanterie ; Chevalier de la Légion d'honneur du 25 décembre 1916. A été blessé et cité. Classe 1895/1896, recrutement de la Seine 4e bureau, mle 3974.

Zimberlin (Marie-Adrien-Gaston-Louis), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 avril 1918. A été blessé et cité.

Zugmeyer (Marie-Louis-Jérôme), capitaine, corps des interprètes militaires. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er août 1918. A été cité.

Au grade de chevalier.

Abbe-Decarroux (Louis-Léon), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement d'Annecy, mle 1509. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Armelin (Berthin-Marius-Barthélémy), sergent, infanterie, classe 1917, recrutement de Nice, mle 1395. Médaillé militaire du 14 mai 1956. A été blessé et cité.

Baud-Grasset (Louis-Emile), sergent-chef, infanterie, classe 1913, recrutement d'Annecy, mle 384. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Begat (Gaston-Louis), caporal, intendance, classe 1917, recrutement de Versailles, mle 3255. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Beguet (Pierre-Louis-Félicien), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 15-857-00007. Médaillé militaire du 27 décembre 1924. A été cité.

Bellamy (Joseph-Simon), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement d'Annecy, mle 1168. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Berjoan (Joseph-Benoît), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Perpignan, mle 51. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Berthon (Léopold-Joseph), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Privas, mle 164. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Bertin (Elie-Camille), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Belfort, mle 1603. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Besnard (Mathurin-François-Joseph-Marie), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Saint-Brieuc-Dinan, mle 11-221-00884. Médaillé militaire du 1er décembre 1922. A été blessé et cité.

Blassiau (Henri-Stanislas), brigadier, artillerie, classe 1916, recrutement de la Seine 4e bureau, mle 3155. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Boivin (Henri-Jules-Théodore), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement du Mans, mle 14-721-01490. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été cité.

Boivin (Jean-Eugène), soldat, intendance, classe 1912, recrutement de Chalon, mle 512. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Bondenet (Alfred-Ferreol-Victor), soldat, intendance, classe 1915, recrutement de Coulommniers, mle 943. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Bonin (Etienne-Julien), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Moulins, mle 1375. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Bonnet (Emile), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Bourges, mle 1722, médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Botto-Steglia (Alphonse), adjudant-chef, infanterie, classe 1912, recrutement de Grenoble, mle 431, médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bouchet (Francis), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Nevers, mle 1898, médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Bouchez (Henri-Anatole), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Soissons, mle 709, médaillé militaire du 25 septembre 1918. A été blessé et cité.

Boudier (Ernest-Edmond), caporal, infanterie de marine, classe 1909, recrutement de Saint-Lô, mle 392, médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Bougain (Joseph), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Roanne, mle 615, médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Brandibas (Marius-Antoine), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Riom, mle 117, médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Brave (Marcel-Lucien), gendarme, classe 1912, recrutement de Digne, mle 990, médaillé militaire du 28 décembre 1928. A été blessé et cité.

Brehaut (Henri-Alexandre), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Coulommiers, mle 963, médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Bretonnière (Gustave-Pascal-Henri-Joseph), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Laval, mle 14-531-01045, médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Breugnon (Joseph), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement de Nevers, mle 1827, médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Brient (Julien-Marie), sergent, infanterie, classe 1905, recrutement de Lorient, mle 784, médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été cité.

Broussard (Adrien-Emile), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Poitiers-Châtellerault, mle 13-867-01262, médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Brun (Marcel-René-Albert), maréchal des logis, artillerie, classe 1912, recrutement de Besançon-Lons, mle 520, médaillé militaire du 28 septembre 1918. A été blessé et cité.

Brunel (Emile-Joseph), brigadier, artillerie, classe 1912, recrutement de Nîmes, mle 235, médaillé militaire du 14 août 1916. A été blessé et cité.

Bultel (Léon-Henri), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 1013, médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Cambon (Bertrand), sergent, infanterie, classe 1900, recrutement de Bordeaux, mle 171. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Canu (Ernest-Jules-Joseph-Charles), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement du Havre, mle 318. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Caplier (Robert-Jules), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement d'Amiens, mle 1332. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Carbenay (Camille-Eugène), sergent, infanterie, classe 1908, recrutement de Saint-Quentin, mle 394. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Cardon (Jean-Baptiste), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Lille, mle 502. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Caretta (Jean-Louis), maréchal des logis, artillerie, classe 1909, recrutement de Grenoble, mle 1566. Médaillé militaire du 12 avril 1933. A été blessé et cité.

Carimantran (Louis-Laurent), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Chalon, mle 965. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.

Carlier (Alfred), sergent, génie, classe 1910, recrutement de Valenciennes-Louai, mle 2131. Médaillé militaire du 28 octobre 1938. A été blessé et cité.

Carlier (Georges-Maurice), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Laon, mle 288. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Carlin (Lucien-Paul-Eugène), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement du Havre, mle 1413. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Carpin (Francisque-Marius), sergent, service de santé, classe 1910, recrutement de Belley, mle 357. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Carré (Florentin), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Soissoins, mle 491. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Carroué (Félix-Léon), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Montargis, mle 817. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Cartier (Camille), sergent, infanterie, classe 1903, recrutement d'Annecy, mle 818. Médaillé militaire du 15 octobre 1919. A été blessé et cité.

Carton (Elie-Rémi-Corneille), caporal, infanterie, classe 1911, recrutetement de Dunkerque, mle 1613. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Casemajor (Jules), soldat, infanterie de marine, classe 1912, recrutement de Pau, mle 296. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Cassas (Justin-Louis), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement d'Auch, mle 11. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Cassin (Maurice-Lucien), sergent, infanterie, classe 1917, recrutement de Blois, mle 701. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Castaingts (Paul), brigadier, artillerie, classe 1913, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 13-401-00017. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Cathelineau (Edmond-Baptistin), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Niort, mle 11-797-01867. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Catey (Joseph-Marie-Gustave), soldat, intendance, classe 1912, recrutement de Belfort, mle 1093. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été cité.

Caure (Eugène-Alexis), maréchal des logis, artillerie, classe 1912, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 57. Médaillé militaire du 6 juillet 1919. A été blessé et cité.

Cauvel (Eugène-Alexandre), soldat, infanterie, classe 1904, recrutement de Beauvais, mle 1149. Médaillé militaire du 5 septembre 1925. A été blessé et cité.

Cayol (François-Jolliet), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Marseille, mle 1088. Médaillé militaire du 5 décembre 1939. A été blessé et cité.

Caze (Frédéric), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement d'Aurillac, mle 2130. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Cazeaux (Célestin), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Bayonne, mle 1309. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Cazenabe (Clovis-Charles), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Saintes, mle 14-177-00562. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Cellerin (Raoul-Gaston), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Narbonne, mle 1336. Médaille militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Chevaux (Jean-Marie), soldat, infanterie, classe 1907, recrutement de Chalon-sur-Saône, mle 1546. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Chollat (Claudius), soldat, infanterie, classe 1903, recrutement de Bourgoin, mle 493. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Chomat (Joanny-Antonin), adjudant, infanterie, classe 1912, recrutement de Montbrison, mle 682. Médaillé militaire du 8 mai 1917. A été blessé et cité.

Cibil (Jules-Alfred), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Vesoul, mle 120. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Clavaud (Amand-Moïse), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Saintes, mle 15-177-01377. Médaillé militaire du 19 décembre 1924. A été blessé et cité.

Clement-Rochiaz (Francis), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Chambéry, mle 1352. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Clerc (Elie), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement d'Annecy, mle 1343. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Clissier (Jean), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Libourne, mle 11-337-01100. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Clochard (Joseph-Ferdinand-Adolphe), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Niort, mle 10-791-01107. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Clouard (Paul-Albert), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 2331. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Cochet (Albert-Louis-Aimé), adjudant, infanterie, classe 1912, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 1059. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Cochet (François-Joseph), caporal, infanterie de marine, classe 1914, recrutement d'Annecy, mle 522. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Cochet (Georges-Louis-Jules), soldat, infanterie, classe 1906, recrutement de Tours, le Blanc, mle 79. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Coiquil (Marcel), brigadier-chef, train, classe 1912, recrutement d'Agen, mle 12-471-00683. Médaillé militaire du 1er janvier 1924. A été blessé et cité.

Collange (Jacques-Joseph), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Montbrison, mle 31. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Collay (Joseph-Léon), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement du Havre, mle 197. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Colle (Arthur-Théodore-Oscar), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement d'Arras, mle 965. Médaillé militaire du 24 décembre 1924. A été blessé et cité.

Collet (Joseph-Victor), sergent, infanterie, classe 1918, recrutement d'Argentan, mle 18-617-00928. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Collineau (Pierre-Louis-Marcel), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement d'Ancenis, mle 14-447-00136. Médaillé militaire du 12 mars 1932. A été blessé et cité.

Colloch (Pierre-Marie), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Quimper, mle 14-291-02511. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Colombet (Marius-Charles), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Belley, mle 1083. Médaillé militaire du 24 mai 1923. A été blessé et cité.

Colonna (Baptiste), adjudant-chef, infanterie de marine, classe 1911, recrutement d'Ajaccio, mle 02165. Médaillé militaire du 29 décembre 1922. A été blessé et cité.

Combe (Edmond-François-Casimir), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement de Romans, mle 869. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Combes (Jean), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Tulle, mle 11-191-00814. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Comblet (Camille-Joseph), caporal, service de santé, classe 1913, recrutement d'Arras, mle 1070. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Compagnon (Eugène-Gaston), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Nancy, mle 13-517-02194. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Condom (Barthélémy-Fernand), adjudant-chef, infanterie de marine, classe 1911, recrutement de Bordeaux, mle 11-331-01450. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Copeau (Gaston-Jules), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Compiègne, mle 161. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Cordier (Eugène-Henri), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Melun, mle 24. Médaillé militaire du 31 décembre 1936. A été blessé et cité.

Cordier (Kléber-Jules), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Lille, mle 4103. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Cormont (Alexandre), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Valenciennes-Douai, mle 442. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Cornet (Célestin-Sylvestre-Marius), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement d'Aurillac, mle 2011. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Cornevaux (Léon-Robert), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Besançon-Belfort, mle 2101. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Cornut (Zoël-Jérémie), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Privas, mle 1675. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Corvisier (Paul-Arthur), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Strasbourg, mle 16-573-01512. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Cosmao (Guillaume-Joseph), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Quimper, mle 11-291-01482. Médaillé militaire du 14 novembre 1929. A été blessé et cité.

Cosseron (Roger-Fernand-Louis-Julien), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement d'Alençon, mle 13-611-00326. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Coste (Léon-Victor), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Privas, mle 841. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Costes (Roger-Augustin-Jérôme), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Seine 4e bureau, mle 3878. Médaillé militaire du 8 novembre 1918. A été blessé et cité.

Cote (Armand-Eugène), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement d'Auxerre, mle 669. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Cotta (Elie-Léon-Marius), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Digne, mle 1112. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Cottereau (Henri-Joseph), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement de Laval, mle 12-531-00304. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Cotteret (Edouard-Lucien), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Coulommiers, mle 914. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Cotty (Aristide-Xavier-Julien-Angel), sergent, infanterie de marine, classe 1916, recrutement de Saintes, mle 16-177-01155. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Coudert (Léonard), sergent, génie, classe 1915, recrutement de Brive-Limoges, mle 15-197-01555. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Counil (Adolphe-Henri-Clément), soldat, train, classe 1911, recrutement de Montpellier, mle 379. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Coupard (Félix-François-Victor-Augustin), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Granville, mle 824. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Courallet (Jean-René-Edouard), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 15-407-01122. Médaillé militaire du 9 décembre 1924. A été blessé et cité.

Courbon (Auguste), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Saint-Etienne, mle 872. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Court (Henri-Auguste), soldat, arme blindée et cavalerie, classe 1910, recrutement de Pont-Saint-Esprit, mle 1175. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Courtial (Louis-Célestin), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Privas, mle 1681. Médaillé militaire du 18 septembre 1918. A été blessé et cité.

Courtois (René), maréchal des logis-major, artillerie, classe 1915, recrutement de la Seine 4e bureau, mle 3882. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Coutant (Constant-Emmanuel), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Châteauroux-le Blanc, mle 14-367-00014. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Couture (René-Gustave), soldat, infanterie, classe 1907, recrutement d'Orléans, mle 1614. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Couturier (François), adjudant, infanterie, classe 1914, recrutement de Belley, mle 772. Médaillé militaire du 16 février 1920. A été blessé et cité.

Crepin (Etienne-Kléber), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Lille, mle 5548. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Crépon (Jean-Marie), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement le Puy, mle 1209. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Cresseau (Fernand-Eugène), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Soissons, mle 965. Médaillé militaire du 25 mai 1920. A été blessé et cité.

Crété (André-Paul-Raymond-François), sergent-chef, infanterie, classe 1913, recrutement d'Amiens, mle 248. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Criquet (François), soldat, infanterie, classe 1905, recrutement de Nîmes, mle 148. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été cité.

Croux (Joseph-Henri-Antonin), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement d'Avignon, mle 766, médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Cruellas (Pierre), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Bordeaux, mle 12-331-02137. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Cuer (Fernand-Prosper), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Privas, mle 34. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Cusson (Edmond-René-Léon), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Argentan, mle 13-617-00180. Médaillé militaire du 7 octobre 1953. A été blessé et cité.

Dehee (Fleury-François-Louis-Joseph), soldat, génie, classe 1912, recrutement d'Arras, mle 42. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Delapille (Adrien-Albert), soldat, arme blindée et cavalerie, classe 1913, recrutement de Rouen-Sud, mle 20. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Delevoye (Macéna), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Valenciennes, mle 1924. Médaillé mliitaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Delivet (Eugène-Gérard-Joseph), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement de Falaise, mle 675. Médaillé militaire du 17 octobre 1930. A été blessé et cité.

Delpeyrat (Firmin), soldat, infanterie, classe 1905, recrutement de Bergerac, mle 342. Médaillé militaire du 12 juillet 1921. A été blessé et cité.

Denis (André-Gabriel-Hyacinthe), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Caen, mle 12-141-01112. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Denis (Louis-Antoine), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Montbrison, mle 1509. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Deparrois (Louis-Jules-Alexandre), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement de Rouen-Sud, mle 559. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Déperrois (Florentin-Gustave), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement du Havre, mle 2866. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Depret (Georges-Charles), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Lille, mle 1041. Médaillé mliitaire du 10 novembre 1924. A été blessé et cité.

Deraeve (Adolphe-Georges), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Lille, mle 5590. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Descamps (André-Alphonse), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Lille, mle 4882. Médaillé militaire du 17 janvier 1918. A été blessé et cité.

Descazals (Jean-Guillaume), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement d'Agen, mle 973. Médaillé militaire du 8 novembre 1928. A été blessé et cité.

Deschamps (Maxime-Léandre-René), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Magnac-Laval-Limoges, mle 16-877-00843. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Descours (Henri-Félix), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Privas, mle 2009. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Desjardins (Edouard), sergent-fourrier, infanterie, classe 1907, recrutement de Melun, mle 572. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Desju (Marcel-Paul-Alphonse), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Beauvais, mle 874. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Desmalines (Jean-Baptiste), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Lille, mle 1764. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Desmet (Georges-Jules), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Versailles, mle 4424. Médaillé militaire du 13 août 1914. A été blessé et cité.

Despales (Claudius), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Roanne, mle 1609. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Desperrois (Gaston-Ernest), soldat, infanterie, classe 1904, recrutement de Bernay, mle 4. Médaillé militaire du 16 octobre 1923. A été blessé et cité.

Despreux (Joseph-Constant), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Béthune, mle 3860. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Desquine (Adrien-Albert), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Soissons, mle 290. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Deville (Jean-Louis-François), soldat, service de santé, classe 1916, recrutement de Belley, mle 588. Médaillé militaire du 1er décembre 1929. A été blessé et cité.

Dezaunay (Célestin-Fernand-Auguste), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Tours, mle 11-371-00894. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Diard (Emile-André), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Blois, mle 1179. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Didier (Mathieu-François), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de Montbrison, mle 525. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Dieu (Georges-Auguste-Jean-Baptiste), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Blois, mle 985. Médaillé militaire du 8 juin 1916. A été blessé et cité.

Dingreville (Serge-François-Henri), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Béthune, mle 2904. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Diot (Amédée-Stanislas), brigadier, artillerie, classe 1916, recrutement de Nantes, mle 16-441-01577. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Discours (Fernand-Paul-Louis), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement de Bourgoin, mle 650. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Divol (Louis-Edouard), adjudant, infanterie, classe 1911, recrutement de Pont-Saint-Esprit, mle 190. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été cité.

Dixmier (Alcide-Adrien), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Poitiers-Châtellerault, mle 10-867-00056. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Dobigny (Henri-Alfred), maréchal des logis, artillerie, classe 1910, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 3365. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Docquois (Emile-Alfred-Louis), soldat, artillerie, classe 1916, recrutement de Saint-Omer, mle 876. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Dorlac (Eugène), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Poitiers, mle 14-861-00208. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Douay (Georges-Jean), sergent, infanterie, classe 1906, recrutement de Versailles, mle 588. Médaillé militaire du 16 mai 1952. A été blessé et cité.

Doublet (Bernard), soldat, infanterie de marine, classe 1908, recrutement de Libourne, mle 66. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Drouet (Louis-Léon-Joseph), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Cholet, mle 10-497-01363. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Drouin (Louis-Marie-Constance), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Rennes, mle 12-351-02382. Médaillé militaire du 29 décembre 1923. A été blessé et cité.

Dubois (Alexandre), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Beauvais, mle 969. Médaillé militaire du 14 mai 1917. A été blessé et cité.

Dubois (Jean-Marie), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Montbrison, mle 696. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Dubois (Jules), adjudant-chef, infanterie, classe 1913, recrutement de Cambrai, mle 2206. Médaillé militaire du 10 juillet 1926. A été blessé et cité.

Dubois (Marcel), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 479. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Dubouis (Jean-Pétrus), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Roanne, mle 695. Médaillé militaire du 31 décembre 1936. A été blessé et cité.

Dubut (Alfred-Arthur), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Saint-Omer, mle 2616. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Duchemin (Georges-Charles), adjudant-chef, infanterie, classe 1911, recrutement du Havre, mle 1243. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Duchenaud (François), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Lyon-Central, mle 1662. Médaillé militaire du 22 mars 1925. A été blessé et cité.

Duchêne (Henri-Albert-Louis), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 5252. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Duchêne (Jean-Marie-René-Désiré), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement d'Angers, mle 13-491-00819. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Dufour (Louis-Claude), sergent, infanterie, classe 1905, recrutement de Moulins, mle 1120. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Dufourc (Martin), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 53. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Duigou (René-Yves-Marie), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Brest-Châteaulin, mle 13-292-00266. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Dupuis (Colbert-Bérard), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Coulommiers, mle 995. Médaillé militaire du 16 janvier 1930. A été blessé et cité.

Durand (Pierre-Antoine-Aimé), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Grenoble, mle 263. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Durieu (Marie-Antoine-Joseph-Emmanuel), caporal, infanterie, classe 1918, recrutement de la Martinique, mle 18-972-01509. Médaillé militaire du 26 octobre 1937. A été blessé et cité.

Dusautoy (Robert), sergent fourrier, infanterie, classe 1916, recrutement de Versailles, mle 4572. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dussaux (Alphonse-Désiré), sergent, infanterie, classe 1902, recrutement de Cherbourg, mle 623. Médaillé militaire du 8 novembre 1920. A été blessé et cité.

Eveque (Jean-Louis), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 4748. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Fresson (Jules-Clovis), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Laon, mle 312. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Gadais (Joseph), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement de Montluçon, mle 1282. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Gabaron (Justin-Jean-Baptiste), adjudant, infanterie, classe 1915, recrutement d'Avignon, mle 1332. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Gastine (Marcel-Paul-Albert), soldat, intendance, classe 1910, recrutement Rouen-Sud, mle 863. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Gigon (Henri-François-Alphonse), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de Falaise, mle 16-147-00185. Médaillé militaire du 24 août 1918. A été blessé et cité.

Gonella (Pierre-Louis), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement d'Ajaccio, mle 02495. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Gonthier (Frédéric), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement de Chambéry, mle 129. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Gouin (Henri-Alphonse), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement d'Alençon, mle 12-611-00573. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Gouinguenet (Jean-Marie-François), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Saint-Brieuc, mle 10-221-00594. Médaillé militaire du 7 février 1959. A été blessé et cité.

Goujon (Camille-Célestin), soldat, train, classe 1912, recrutement de Bourg, mle 669. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Graillard (Pierre-Louis-Augustin-Eugène), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Angers, mle 13-491-00230. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été cité.

Granger (Claude-Joseph), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Mâcon, mle 65. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Graziani (Joseph-Marius-Pierre), sergent, infanterie de marine, classe 1900, recrutement de Toulon, mle 2169. Médaillé militaire du 18 août 1916. A été blessé et cité.

Grolleau (Pierre-Eugène), soldat, intendance, classe 1907, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 1188. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Grondin (Pierre-Alexandre), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 12-851-00768. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Guégo (Théophile-Jean-Mathurin), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Saint-Brieuc, mle 16-221-02102. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Guérin (Jean-Marie), soldat, artillerie, classe 1914, recrutement d'Orléans, mle 931. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Guet (Hermann-Gaston-César), soldat, infanterie, classe 1904, recrutement de Montargis, mle 409. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Guézennec (Jean-François-Marie), caporal, service de santé, classe 1915, recrutement de Brest, mle 15-292-02769. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Guffroy (Alfred), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Béthune, mle 3352. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Guilbert (Marcel), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Cosne/Nevers, mle 864. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été cité.

Guillemaut (Jules), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Chalon/Mâcon, mle 435. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Guillerat (Armand), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Auxerre, mle 867. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.

Guillet (Jean-Pierre-Marie), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement de Nantes, mle 959. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Guillier (Emile), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Nevers/Cosne, mle 29. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Guillioux (Marcel-Désiré), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement d'Evreux, mle 361. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Guillon (Albert-Louis-Emile), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Toulon, mle 13-831-00766. Médaillé militaire du 15 juin 1920. A été blessé et cité.

Guillon (Augustin), brigadier, artillerie, classe 1912, recrutement de Montargis, mle 884. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Guthmann (Edouard-Louis-Simon), caporal, infanterie, classe 1914, Recrutement de la Seine 1er bureau, mle 4798. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Guyot (Charles-Edmond), caporal, infanterie, classe 1905, recrutement de la Seine 4e bureau, mle 4355. Médaillé militaire du 13 novembre 1931. A été blessé et cité.

Gyejasquot (Léon-Emile), soldat, intendance, classe 1913, recrutement de Nancy, mle 13-101-00256. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Hallot (Emile-Arthur), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Versailles, mle 3869. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Havet (Paul-Louis-Joseph), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement d'Abbeville, mle 250. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Hazé (Marceau), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Lille, mle 907. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Heimann (Robert), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 4131. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Heitz (Lucien), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement d'Arras, mle 825. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Helary (Pierre-Marie), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Brest, mle 11-292-03632. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Hermant (André-Jules-Constantin), caporal, infanterie, classe 1910, recrutement de Lille, mle 1174. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Hespel (Eugéne), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de Lille, mle 4994. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Hilaire (Emile-Pierre-Jules), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement du Puy, mle 398. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Himbert (Antoine-Joseph), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Roanne, mle 1611. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Hochard (Raymond-Augustin), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Saint-Omer, mle 3275. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Hodé (Prosper-Pierre-Marie), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Laval, mle 11-531-00236. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Huet (Joseph-Gustave), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Laval, mle 11-531-00628. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Illiaquer (Paul-Vincent-Octavien), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Lorient, mle 13-562-00604. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blesssé et cité.

Imbert (Marius-Félicien-Ludovic), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement de Digne, mle 253. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Jacquemin (Michel), adjudant, infanterie, classe 1904/1905, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 2910. Médaillé militaire du 16 mars 1921. A été blessé et cité.

Jean (Henri-Lucien), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 913. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Jean (Louis-Auguste-Camille), sergent, infanterie de marine, classe 1914, recrutement de Mamers, mle 14-727-00120. Médaillé militaire du 8 novembre 1939. A été blessé et cité.

Jean (Paul-Charles), soldat, infanterie de marine, classe 1913, recrutement d'Avignon, mle 153. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Jeanmougin (Maurice-Joseph-Théophile), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Vesoul, mle 1178. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Jeanetti (Victor-Marius), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Montbrison, mle 806. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Jauneau (Louis-Désiré-Henri), soldat, génie, classe 1912, recrutement de Chartres, mle 451. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Jolin (Georges-Marceau), soldat, arme blindée cavalerie, classe 1910, recrutement de Fontainebleau, mle 881. Médaillé militaire du 28 juillet 1931. A été blessé et cité.

Jolivet (Marcel-Julien), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Versailles, mle 4578. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Jonio (Alcide-Alibée), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nancy, mle 15-081-01737. Médaillé militaire du 29 janvier 1957. A été blessé et cité.

Jouffret (Marius-Marcel), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Marseille, mle 4186. Médaillé militaire du 24 mars 1931. A été blessé et cité.

Journou (Pierre-Jean-Marie), sergent, infanterie de marine, classe 1914, recrutement de Toulouse, mle 218. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Jouron (Albert-Alfred-Anatole), sergent, intendance, classe 1908, recrutement de Saint-Quentin, mle 508. Médaillé militaire du 6 mars 1926. A été blessé et cité.

Juge (Jean-Pierre), caporal, infanterie, classe 1910, recrutement du Puy, mle 983. Médaillé militaire du 3 mars 1932. A été blessé et cité.

Labille (René), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Nancy, mle 11-511-01403. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.

Lacaille (Alexandre-Charles), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement du Havre, mle 538. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Lachaume (Pierre-Victor), caporal, infanterie de marine, classe 1911, recrutement M. L. Guéret, mle 11-877-00931. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lachaume (Victor-André), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Moulins, mle 1328. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Lagarde (Raymond-Alphonse), caporal, infanterie de marine, classe 1913, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 4285. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Lagnais (François-Lucien), caporal, génie, classe 1913, recrutement de Nice, mle 1365. Médaillé militaire du 18 juin 1932. A été blessé et cité.

Lagoursolas (Léonard), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Limoges, mle 14-871-01806. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Laisné (Francis-Jean-Jérôme), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Saint-Brieuc, mle 12-221-00737. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Lajoie (François), sodat, infanterie, classe 1914, recrutement de Brive/Limoges, mle 14-877-00883. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Lamoot (Daniel-Abel), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Dunkerque, mle 2371. Médaillé militaire du 6 mai 1954. A été blessé et cité.

Lazanié (Ernest-Elie), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement d'Albi, mle 355. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Leborgne (Clément-Marcel), soldat, artillerie, classe 1911, recrutement de Dreux, mle 357. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Lefebvre (Jules-Edouard-Joseph), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Lille, mle 561. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Lefebvre (Louis-Marius-Léon), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Saint-Omer, mle 547. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Lefée (Fernand-Henri), sergent-major, infanterie, classe 1916, recrutement de Bernay, mle 495. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Lefelle (Georges-Philippe-Joseph), adjudant, infanterie, classe 1910, recrutement de Béthune, mle 3874. Médaillé militaire du 18 avril 1918. A été blessé et cité.

Le Gallo (Joseph-Marie), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Lorient, mle 11-562-01327. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Legate (Albert), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement du Puy, mle 2056. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Legendre (Auguste-Louis), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Vitré, mle 261. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Legouic (François-Marie), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nantes, mle -15-441-02957. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Legourrierec (Louis-Marie), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Lorient, mle 14-562-02798. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Legrand (Paul-Arthur), adjudant, artillerie, classe 1911, recrutement de Saint-Quentin, mle 1322. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Leroux (Charles-Marcel), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement du Havre, mle 124. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Leroy (Hector-Jules-Eugène), maréchal des logis, artillerie, classe 1917, recrutement de Saint-Omer, mle 3124. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Leroy (Lucien-Eugène), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement de Saint-Quentin, mle 994. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Leroy (Maurice), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement de Lille, mle 5535. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Leroy (René-Gustave), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de Nantes, mle 13-441-00940. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Le Saux (Pierre-Nicolas), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Lorient, mle 16-562-02087. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Lescieux (Georges-Joseph-Elie), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Saint-Omer, mle 1231. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Lesueur (Abdon-Eugène), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Rouen-Nord, mle 1968. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Lesueur (Julien-Armand), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Rouen-Sud, mle 1408. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Leuliet (Léon-Isidore-Eugène), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Béthune, mle 491. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Maldant (Armand), maréchal des logis, artillerie, classe 1907, recrutement d'Auxonne-Dijon, mle 561. Médaillé militaire du 29 décembre 1923. A été blessé et cité.

Malgra (Emile), caporal, génie, classe 1912, recrutement d'Avesnes, mle 164. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Malot (René), adjudant, train, classe 1914, recrutement d'Auxerre, mle 302. Médaillé militaire du 26 avril 1934. A été blessé et cité.

Malroux (Jean), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 1067. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Mandine (Pierre-Marius), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Nice, mle 14-061-01478. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Mandy (Joseph-Philibert-Henri), soldat, artillerie, classe 1913, recrutement de Bourg, mle 1300. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Marbach (Alfred-Léon-Joseph), adjudant, infanterie, classe 1908, recrutement de Troyes, mle 356. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Marchal (Joseph-Auguste), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Nancy, mle 14-881-01567. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Marchal (Jules), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement de Nevers, mle 735. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Marié (Pierre), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Roanne, mle 172. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Mariez (Marcel), soldat, génie, classe 1917, recrutement de Valenciennes, mle 558. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Marlier (Emile-Nicolas), sergent, infanterie, classe 1906, recrutement d'Epinal, mle 438. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Marlier (Jules), sergent, infanterie, classe 1901, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 3358. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Marlin (Appolinaire-Paul), soldat, infanterie, classe 1901, recrutement de Montargis, mle 834. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Marquis (Paul-Joseph), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement d'Angers, mle 11-491-00978. Médaillé militaire du 29 décembre 1923. A été blessé et cité.

Martin (Charles-Joseph), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Romans, mle 776. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Martin (Georges-Germain), adjudant, infanterie, classe 1913, recrutement d'Orléans, mle 442. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Martin (Henry-Paul), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Nancy, mle 14-101-01506. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Martin (Jean-Baptiste-Marie), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement d'Ancenis, mle 1138. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Martin (Jean), adjudant, infanterie, classe 1901, recrutement de Lyon-Central, mle 984. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Martin (Jules-Emile), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Nancy, mle 11-081-01218. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Masser (Eugène), soldat, infanterie, classe 1906, recrutement de Laon, mle 291. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Masson (Joseph-Constant), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement d'Annecy, mle 38. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Masson (Pierre), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Limoges-Périgueux, mle 14-871-02850. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Massot (Germain-Joseph), soldat, arme blindée et cavalerie, classe 1913, recrutement de Rhône-Central, mle 2226. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Massoulard (Constant), brigadier, train, classe 1913, recrutement de Limoges, mle 13-877-00996. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Mathé (Eugène-René-Maurice), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Châteauroux, mle 14-361-00525. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Mathieu (Fernand), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Poitiers-le Blanc, mle 14-367-00924. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Mathis (Jean-Charles-Joseph), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement d'Ajaccio, mle 01058. Médaillé militaire du 21 décembre 1926. A été blessé et cité.

Maupas (Marcel-Arthur), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Nancy, mle 11-511-00593. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Maupin (Jules-Flory), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Laon, mle 572. Médaillé militaire du 30 juin 1918. A été blessé et cité.

Mauravit (Félicien), maréchal des logis, artillerie, classe 1912, recrutement d'Agen, mle 12-471-00503. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Melin (Henri-Auguste-Joseph), soldat infanterie, classe 1913, recrutement de Béthune, mle 4618. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Metreaud (Gilbert-Alfred), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Saintes, mle 15-177-01156. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Mével (Jean-Louis), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Brest, mle 12-292-00797. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Meynard (Jean), soldat, infanterie, classe 1898, recrutement de Périgueux, mle 468. Médaillé militaire du 13 novembre 1931. A été blessé et cité.

Meynial (Pierre-Edouard), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement d'Aurillac, mle 1188. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Meyre (Jean), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Bordeaux, mle 16-331-02357. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Michon (Gabriel-Hippolyte), soldat, infanterie, classe 1903, recrutement de Privas, mle 1201. Médaillé militaire du 11 juin 1923. A été blessé et cité.

Migny (René), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Bourges, mle 1349. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Million (Guillaume), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement du Puy, mle 532. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Mingaud (Aimé-Edmond-Adrien), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Toulon, mle 807. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Monin (Laurent), soldat, infanterie, classe 1907, recrutement de Chambéry, mle 992. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Monnet (Germain), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Niort, mle 13-797-01168. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Monnier (Gustave-Albert-Jean-Baptiste), sergent-chef, infanterie, classe 1916, recrutement de Rouen, mle 745. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été cité.

Monsel (Germain-Paul-Fernand), adjudant, intendance, classe 1911, recrutement de Nancy, mle 11-521-01059. Médaillé militaire du 1er juin 1918. A été blessé et cité.

Montauban (Julien), sergent, infanterie, classe 1906, recrutement de Pau, mle 7. Médaillé militaire du 1er décembre 1929. A été blessé et cité.

Montchovet (Jean-Marie), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Saint-Etienne, mle 1826. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Montigny (Louis-Emile), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement d'Orléans, mle 435. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Montion (Jean), soldat, artillerie, classe 1917, recrutement de Libourne, mle 17-337-01009. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Moreau (Baptiste-Gabriel), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement de Saintes, mle 1130. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été cité.

Moreau (Pierre-Marie), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Nantes, mle 10-441-02510. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Morel (Victor-Emmanuel), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Vienne, mle 556. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Moréno (Emmanuel-Joseph), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement d'Oran, mle 14-921-01977. Médaillé militaire du 24 mai 1935. A été blessé et cité.

Morillon (Louis-Alexandre), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Poitiers-le-Blanc, mle 12-367-01487. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Mourrier (Louis-Casimir-Gabriel), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Gap, mle 268. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Nanet (Théophile), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Guéret, M. L., mle 12-877-01021. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Nardy (Henri-Hippolyte), maréchal des logis, artillerie, classe 1912, recrutement de Limoges, mle 12-871-02055. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé.

Nazelle (Wilfrid-Georges), brigadier, train, classe 1915, recrutement de Cosne-Bourges, mle 1671. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Nevers (Ferdinand), caporal, service de santé, classe 1913, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 5247. Médaillé militaire du 12 mars 1926. A été blessé et cité.

Neveu (Henri-Albert), caporal, intendance, classe 1911, recrutement d'Orléans, mle 1584. Médaillé militaire du 8 avril 1926. A été blessé et cité.

Nicolaï (Antoine-Dominique), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement d'Ajaccio, mle 00368. Médaillé militaire du 24 août 1918. A été blessé et cité.

Nicolas (Jean-Marie-Fernand), sergent, génie, classe 1909, recrutement de Lorient, mle 1430. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Nicolas (Louis-Adrien-Séraphin), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Privas, mle 1906. Médaillé mliitaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Nicoud (Auguste-Pierre), soldat, infanterie, classe 1907, recrutement de Bourgoin, mle 441. Médaillé militaire du 12 avril 1933. A été blessé et cité.

Niel (Joseph-Auguste-Marius), sergent, génie, classe 1911, recrutement de Béziers, mle 59. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Nigen (Guillaume), soldat, artillerie de marine, classe 1913, recrutement de Quimper, mle 13-291-03749. Médaillé militaire du 9 novembre 1929. A été blessé et cité.

Noël (Alfred), soldat, infanterie, classe 1904/1905, recrutement de Foix-Saint-Gaudens, mle 233. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Noëllen (Eugène), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Bordeaux, mle 11-331-02539. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A A été blessé et cité.

Nore (Charles-Jean-Emmanuel), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement du Havre, mle 245. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Normand (Claudius-Joseph), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Roanne, mle 1555. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Nouet (Georges-Eugène), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Poitiers, mle 13-861-01432. Médaillé militaire du 13 mars 1928. A été blessé et cité.

Novelli (Eugène), maréchal des logis, artillerie, classe 1904, recrutement de Marseille, mle 2027. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Oddon (Jean-Auguste), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Montélimar, mle 785. Médaillé militaire du 31 décembre 1937. A été blessé et cité.

Odier (Louis-Léon), soldat, arme blindée cavalerie, classe 1909, recrutement de Romans, mle 754. Médaillé militaire du 9 novembre 1929. A été blessé et cité.

Orieux (Pierre-Marie-Léon), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Nantes, mle 14-441-01557. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Ottavy (Félix), adjudant, infanterie de marine, classe 1915, recrutement d'Ajaccio, mle 00774. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Para (Camille-Célestin-Jacques), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Gap, mle 878. Médaillé militaire du 13 janvier 1927. A été blessé et cité.

Peigné (Louis-Jean-Marie), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Ancenis, mle 13-447-01549. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Pellegrin (Henri-Théodore-Ernest), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Grenoble, mle 551. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Pénan (Arsène), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Oran, mle 13-921-00624. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Penne (Robert-Gustave), adjudant, infanterie, classe 1911, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 635. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Penneras (Raimond-Alphonse), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Caen, mle 11-141-00048. Médaillé militaire du 18 avril 1918. A été blessé et cité.

Penot (Alfred), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Poitiers-Châtellerault, mle 14-867-01061. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Perchard (Julien-Pierre-Anne), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement d'Ancenis, mle 13-447-00218. Médaillé militaire du 2 décembre 1918. A été blessé et cité.

Pérennès (Sébastien-Marie), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de Quimper, mle 16-291-02380. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été cité.

Périchon (Georges-Jean), maréchal des logis, artillerie, classe 1916, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 5383. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Peronny (Henri-Claude), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Moulins, mle 389. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Perret (Marius-Laurent), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Romans, mle 314. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Perrier (Julien), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Saint-Etienne, mle 1969. Médaillé militaire du 28 février 1936. A été blessé et cité.

Perrin (Charles-Victor), caporal, infanterie, classe 1906, recrutement d'Epinal, mle 118. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Perrin (Edmond-Jules), brigadier, artillerie, classe 1912, recrutement de Coulommiers, mle 1057. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Perrin (Joseph-Jules), sergent, infanterie, classe 1904, recrutement de Clermont, mle 23. Médaillé militaire du 12 avril 1933. A été blessé et cité.

Perrin-Bonnet (Romain-Eugène), sergent, infanterie, classe 1908, recrutement de Lons-le-Saunier, mle 1385. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Petit (Anatole), maréchal des logis, train, classe 1910, recrutement de Cholet-Tours, mle 10-497-00289. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Petit (Elisée-Ernest-Eloi), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement d'Abbeville, mle 602. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Piquet (Albert-Germain), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Valenciennes-Douai, mle 208. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Pointet (Jules-François-Marie), sergent, infanterie, classe 1908, recrutement de Chambéry, mle 835. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Pollet (Emile-Alfred), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Beauvais, mle 205. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Pommier (Georges-Henri), brigadier, arme blindée et cavalerie, classe 1914, recrutement de Fontainebleau, mle 711. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Ponozny (Raymond-Albert), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Strasbourg, mle 17-573-02051. Médaillé militaire du 29 avril 1931. A été blessé et cité.

Pons (Antoine-Emilien), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement d'Aurillac, mle 1561. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Pons (Jean), brigadier, train, classe 1911, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 11-401-00666. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Poret (Henri-François), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement d'Amiens, mle 383. Médaillé militaire du 23 décembre 1923. A été blessé et cité.

Porot (Henri-Aimé-Léon), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Nancy, mle 14-517-00392. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été cité.

Potel (Jules), soldat, artillerie, classe 1909, recrutement de Soissons, mle 497. Médaillé militaire du 1er décembre 1929. A été blessé et cité.

Potignon (François-René), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de Chalon, mle 1548. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Pouderoux (Emile), soldat, arme blindée et cavalerie, classe 1914, recrutement de Versailles, mle 4207. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Poulle (Arthur), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Soissons, mle 854. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Pouplard (Joseph-Jean-Julien), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Nantes, mle 967. Médaillé militaire du 3 mars 1932. A été blessé et cité.

Poyet (Barthélemy-Joseph-Marius), soldat, train, classe 1917, recrutement de Lyon-Central, mle 2978. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Protiere (Joseph-Antoine), soldat, infanterie, classe 1918, recrutement de Lyon-Sud, mle 988. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Raffali (Pierre), caporal, infanterie de marine, classe 1915, recrutement d'Ajaccio, mle 2428. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Raynaud (Abel-Félix), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement d'Avignon, mle 68. Médaillé militaire du 16 mars 1921. A été blessé et cité.

Reimond (Henri-Emile), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 4973. Médaillé militaire du 6 août 1921. A été blessé et cité.

Relet (Pierre-Clément-Marie), maréchal des logis, artillerie, classe 1909, recrutement de Nantes, mle 2517. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Renard (Henri), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de Valenciennes, mle 252. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Renaux (Eugène), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement d'Avesnes, mle 2271. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Renoux (René-Léon), soldat, artillerie, classe 1913, recrutement de Rouen-Sud, mle 1359. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Rey (Paul-Fortuné), soldat, intendance, classe 1914, recrutement de Pont-Saint-Esprit, mle 508. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Rey (Victor-Gabriel), soldat, artillerie, classe 1917, recrutement de Rhône-Central, mle 2030. Médaillé militaire du 16 mars 1940. A été blessé et cité.

Reygrobellet (Auguste-Ferdinand), sergent, infanterie, classe 1907, recrutement de Montélimar, mle 145. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Ribou (Eugène), sergent, infanterie, classe 1907, recrutement de Nevers-Cosne, mle 1129. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Ricaud (Jean-Baptiste), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nantes, mle 15-441-02694. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Richart (Louis-Philippe-Joseph), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Saint-Omer, mle 379. Médaillé militaire du 25 décembre 1925. A été blessé et cité.

Richebourg (Alfred-Auguste-Louis), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Dunkerque, mle 2199. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Richier (Léon-Emile), gendarme, classe 1915, recrutement de Gap, mle 898. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Rieusset (Alphonse-Philippe), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Privas, mle 987. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Rimonteil (Jean-Robert), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement d'Agen, mle 15-477-01020. Médaillé militaire du 3 mars 1932. A été blessé et cité.

Rinaldi (François-Jean), adjudant-chef, infanterie, classe 1908, recrutement de Nice, mle 1372. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Rivière (Octave-Louis-Auguste), sergent, infanterie de marine, classe 1912, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 12-857-01293. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Rocfort (Léopold-André), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nantes, mle 15-441-03561. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Roche (Claude), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Moulins, mle 1352. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Roche (François-Joseph), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Bourgoin, mle 308. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Roelandt (Alfred-Maurice-Gabriel), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Dunkerque, mle 1510. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Rollet (Henri), soldat, artillerie, classe 1914, recrutement de Vesoul, mle 249. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Romual (Pierre-Marie), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Lorient, mle 12-562-01283. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Rostrenne (Nicolas-François), soldat, infanterie de marine, classe 1917, recrutement de Quimper, mle 17-291-03184. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Rousset (Eugène-Emmanuel), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Vienne, mle 446. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Roux (Jean-Pierre), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Vienne, mle 582. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Schiano (Michel-Victor), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Marseille, mle 141. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Schmitt (Charles-Jean), caporal, service de santé, classe 1914, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 370. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Schomas (Maurice-Alfred), maréchal des logis, arme blindée et cavalerie, classe 1913, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 2183. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Sclafert (Auguste), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Libourne, mle 13-337-01472. Médaillé militaire du 6 juin 1923. A été blessé et cité.

Seilles (Antoine-Pédro), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement d'Oran, mle 16-921-00463. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Seizeur (Louis-Désiré-Bienvenu), caporal, infanterie, classe 1907, recrutement d'Auxerre, mle 1394. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Soliveaux (Eugène), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 3567. Médaillé militaire du 14 août 1928. A été blessé et cité.

Sollaqui (Jean-Baptiste), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement de Pau/Bayonne, mle 1308. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Soriano (José-Maria), brigadier, artillerie, classe 1910, recrutement d'Oran, mle 10-921-01629. Médaillé militaire du 10 juin 1920. A été blessé et cité.

Souilijaert (Bernard-René), soldat, arme blindée et cavalerie, classe 1914, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 4863. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Soulet (Elie-Marcel), brigadier, artillerie, classe 1916, recrutement de Béziers, mle 983. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Souris (François), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Magnac-Laval/Angoulême, mle 13-877-01471. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Souveton (Florent-Jean-François-Régis), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement du Puy, mle 207. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Souvrain (Louis), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement de Châteauroux/ Le Blanc, mle 41. Médaillé militaire du 29 janvier 1957. A été blessé et cité.

Thevenot (Guillaume-Emile), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Tulle, mle 16-191-00237. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Thibault (Alfred-Auguste), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Nancy, mle 10-511-00776. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Thibault (Charles-Auguste), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Poitiers/Châtellerault, mle 12-867-01297. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Thiercelin (Raoul-Gustave), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 5451. Médaillé militaire du 5 janvier 1922. A été blessé et cité.

Thiry (Emile-Alexandre), adjudant-chef, arme blindée et cavalerie, classe 1913, recrutement d'Arras, mle 1650. Médaillé militaire du 31 décembre 1926. A été blessé et cité.

Thomas (Elisée-Louis), sergent-chef, infanterie, classe 1915, recrutement de Constantine, mle 15-930-496. Médaillé militaire du 24 août 1931. A été blessé et cité.

Thomas (Jean-Lucien-Paul), sergent-major, infanterie, classe 1914, recrutement de Saint-Omer, mle 3533. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Thomas (Louis-Marie), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Guingamp, mle 14-222-00105. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.

Tiberghien (Gustave-Désiré), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Lille, mle 429. Médaillé militaire du 17 décembre 1933. A été blessé et cité.

Tillet (Louis-Joseph), soldat, infanterie, classe 1906, recrutement de Bourg, mle 1229. Médaillé militaire du 31 mars 1918. A été blessé et cité.

Tourancheau (Louis-Auguste), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 10-851-00619. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Tournaire (Antoine-Annet), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Riom, mle 995. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Tournier (Pierre, dit Ariste), sergent, infanterie de marine, classe 1905, recrutement de Mont-de-Marsan/Bayonne, mle 2136. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Toury (Henri), maréchal des logis, artillerie, classe 1914, recrutement de la Seine (6e bureau), mle 3749. Médaillé militaire du 25 août 1921. A été blessé et cité.

Toutain (François-Edouard-Pascal), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement du Havre, mle 644. Médaillé militaire du 30 décembre 1923. A été blessé et cité.

Trahin (Henri-Joseph), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 4569. Médaillé militaire du 30 décembre 1924. A été blessé et cité.

Trahin (Paul-François), caporal, infanterie, classe 1907, recrutement de Vesoul, mle 1006. Médaillé militaire du 21 juin 1919. A été blessé et cité.

Trémoureux (François-Jean-Marie-Toussaint), maréchal des logis, train, classe 1906, recrutement de Nantes, mle 2367. Médaillé militaire du 1er janvier 1924. A éte blessé et cité.

Truc (Victorin-Alphonse), sergent, infanterie, classe 1906, recrutement de Nîmes/Pont-Saint-Esprit, mle 868. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Vansteelandt (Louis-Désiré), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Lille, mle 1689. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Veldeman (Marie-Jean-Baptiste), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement d'Aurillac, mle 974. Médaillé militaire du 20 mai 1953. A été blessé et cité.

Verdier (Jean), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Libourne, mle 11-337-00577. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Verdier (Robert), sergent-major, infanterie, classe 1913, recrutement de Coulommiers, mle 948. Médaillé militaire du 13 novembre 1931. A été blessé et cité.

Verdol (Fernand-Edouard), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Privas, mle 200. Médaillé militaire du 21 mars 1929, A été cité.

Vermeersch (Marcel-Arthur-Jules), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Dunkerque, mle 913. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Vermillere (Jean-Louis-Gabriel), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de Roanne, mle 211. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Vernhes (Maurice-François-Ernest), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Rodez, mle 2466. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Verreken (Joseph-Marie), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Vannes, mle 14-561-02435. Médaillé militaire du 18 avril 1950. A été blessé et cité.

Viaud (Emile-François-Alexis), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Nantes, mle 16-441-03750. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Viaux (Jules-François-Edouard), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Marseille-Toulon, mle 1768. Médaillé militaire du 9 juin 1927. A été blessé et cité.

Vidus (Paul-Anatole), brigadier, artillerie, classe 1911, recrutement d'Evreux, mle 117. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Vierre (Henry), soldat, génie, classe 1906, recrutement de Bar-le-Duc, mle 940. Médaillé militaire du 10 décembre 1920. A été blessé et cité.

Vieu (Emilien-Paul), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement d'Albi, mle 1369. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Vieux (Paul-Edouard), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Montélimar, mle 499. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Vincent (Jean-Claude), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement de Rhône-Nord, mle 297. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été cité.

Virouleau (Jean), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement d'Angoulême, mle 14-161-00077. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Voisin (Victor-Edouard-Louis-Albert), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Saint-Lô, mle 15-501-00911. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Voreppe (Raymond-Jean), sergent, service de santé, classe 1915, recrutement de Romans, mle 1076. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Par décret en date du 31 octobre 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, au titre du décret n° 59-1195 du 21 octobre 1959, modifié par le décret n° 60-723 du 22 juillet 1960, les anciens combattants de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent :

Au grade d'officier.

Agostini (Nicodème), adjudant, infanterie, classe 1911, recrutement d'Ajaccio, mle 803. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 octobre 1918. Blessé et cité.

André (Pierre-Joseph), lieutenant, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 14 juin 1917. A été blessé et cité.

Arnould (Paul-Emile-François), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 août 1918. A été blessé et cité.

Astruc (Albert-Louis), capitaine, génie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 décembre 1917. A été blessé et cité.

Audouard (Jules), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Auguet (Pierre-Albert-Hippolyte-Ernest), lieutenant, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Augustin (Norbert-Charles-Roger), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 novembre 1918. A été blessé et cité.

Bacalou (Pierre), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bacchetti (Joseph-Jean-Baptiste), lieutenant, infanterie. Chevalier du 17 novembre 1917. A été blessé et cité.

Baly (Charles-Alfred-Joseph), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 août 1918. A été blessé et cité.

Barbier du Dore (Antoine-Jean-Marie-Joseph), commandant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 décembre 1917. A été blessé et cité.

Barbreau (Paul-Augustin-Edouard), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 6 juillet 1919. A été cité.

Barrière (Gabriel-Benoît-Joseph-Marie-Etienne), capitaine, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Barth (Charles-Emile), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bastide (Julien), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bayard (Louis-Albert), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 4 juin 1917. A été blessé et cité.

Béal (Pierre), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 juin 1920. A été blessé et cité.

Beauvois (Emile), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 décembre 1918. A été cité.

Belliard (Louis-Léon), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 juin 1917. A été blessé et cité.

Berger (René-Jean), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

De Bernadotte (Louis-Henry), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 décembre 1916. A été blessé et cité.

Bernolin (Henri-Auguste-Félix), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 14 juin 1919. A été blessé et cité.

Bertrand (Bertin), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Besson (Gustave-Pierre-Jules), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 5 novembre 1918. A été blessé et cité.

Betat (Pierre-Emile), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 17 juillet 1918. A été blessé et cité.

Birsanski (Marcel-Emile), lieutenant, infanterie, chevalier de la Légion d'honneur du 2 février 1919. A été blessé et cité.

Bleyer (Auguste-Ernest-Joseph), capitaine, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Blondeau (Paul-Henri), lieutenant, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Blondot (Marie-Alfred-Charles-Lucien), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bocher (Ambroise-François-Marie), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Boisaubert (Georges-Jean-Baptiste-Julien), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Boisseaux (Pierre-Paul), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 4 février 1918. A été blessé et cité.

Bonet (Barthélémy-Louis-Jean), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bonnaire (Paul-Eugène), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bonneric (Antoine), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 6 juillet 1919. A été blessé et cité.

Bonnet (Fortuné-Gaston-Georges-Achille), chef de bataillon, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Bonneville (Arthur), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1918. A été blessé et cité.

Borde (Roger-Marie-Philippe), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Borel (Eugène-Etienne-Noël), capitaine, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Boubien (Abel-Georges), adjudant, infanterie, classe 1906, recrutement de Mamers, mle n° 1.209. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Boucher (Eugène-Arthur-Clovis), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 octobre 1917. A été blessé et cité.

Boulmier (Pierre-Victor), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Boulogne (Léo-Gaston), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bourdaux (Louis-Joseph-Elie), capitaine, gendarmerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 février 1919. A été blessé et cité.

Bourgeois (Albert-Emile), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Bouttieaux (Armand-Raoul), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Brault (Marc-Edmond-Michel), capitaine, infanterie. Chevalier de la Léon d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Brèchemyer (Henri-Julien), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

De Bremond d'Ars (Marie-Joseph-Théophile-André-Philippe), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Brière (Almire-Théodore-Jules), sergent, infanterie, classe 1908, recrutement de Mamers, mle 143. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Brière (Marcel-Eugène-Joseph), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion l'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Cailly (Georges-Louis), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Camet (Paul-Louis), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Carayon de Talpayrac (Jacques-Marie-Henri-Adolphe), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 22 novembre 1918. A été blessé et cité.

Casain (Henri), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

De Castellane (César-Elzéar-Boniface), capitaine, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 27 avril 1919. A été cité.

Cathalifaud (François), infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 mai 1918. A été blessé et cité.

Cerbellaud (Félix-Auguste), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 23 septembre 1917. A été blessé et cité.

Cervoni (Dominique), capitaine, infanterie de marine. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Chabaud (Alexandre-Delphin), médecin capitaine, service de santé. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Champarnaud (Jean-Baptiste), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 mars 1916. A été blessé et cité.

Champlong (Pierre-Antoine), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 février 1916. A été blessé et cité.

Chantrelle (Eugène), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 8 novembre 1918. A été blessé et cité.

Chapeaublanc (Jean-Baptiste), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Chaput (Emile-Robert), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Charrier (Maurice-Antoine), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Cherault (Auguste-Léon), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement Mayenne, mle 12-537-00225. Chevalier de la Légion d'honneur du 18 septembre 1918. A été cité.

Cherrier (André-Jean-Eugène), lieutenant, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Cognard (André-Albert), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 26 août 1919. A été blessé et cité.

Cornibert (Jules-Narcisse), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 septembre 1918. A été blessé et cité.

Cotet (André-Constant), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Coupas (Jean-Léon-Georges), lieutenant, infanterie de marine. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Coupaye (Emile-Jean-Baptiste), capitaine, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Coustau (Marie-Auguste-Jean), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dalaison (Ferdinand-Aimé), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 mars 1918. A été blessé et cité.

Dalbouse (Joseph-Félix-Marius-Brutus-Marcellus-Claudius), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dausque (Auguste-Elie-Jules), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dautriche (Pierre-Louis), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Delannoy (Robert-Paul-Modéran), capitaine, train. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Delattre (Gaston-Jean-Paul-Marie), chef de bataillon, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1918. A été blessé et cité.

Delisse (Eugène-Edmond-Gabriel), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 avril 1915. A été blessé et cité.

Delville (Henri-Georges), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Denis (Claude-Louis-Catherin), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Derozier (Marcel-Anthelme), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 12 décembre 1918. A été blessé et cité.

Desbrosse (François-Georges), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Deschamps (Gaston), adjudant-chef, infanterie, classe 1912, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 3040. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Deschamps (René-Georges-Léon-Alexandre), adjudant, infanterie, classe 1913, recrutement de Caen, mle 13-141-01103. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Deschodt (Michel-Joseph-Marie-Benoît), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Deshayes (Joseph), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Devos (Louis), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 novembre 1918. A été blessé et cité.

Dion (Eugène-Albéric), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dubar (Louis-Henri), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 décembre 1918. A été cité.

Dubessay (Pierre), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dubernet (Gustave-Oscar), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dubois (Joseph), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 décembre 1918. A été blessé et cité.

Ducuing (Edouard-Jean-François), médecin-capitaine, service de santé. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Dufau (Emile-Pierre-Henri), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dugenest (Joseph), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 juin 1919. A été blessé et cité.

Dumesnil (André-Léon-Ceorges), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Dupuis (Gaston-Frédéric-Elie), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Duzan (Jean-Maurice), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Eavéans (Marcel-Emile), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Fardoux (Marcel-Auguste), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Faure (Marius-Joseph-Eugène), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Favrel (Jules-Emile), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Fechoz (Paul), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Férant (Paul-Jules-Henri), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Filippi (Ange-Dominique), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 4 juillet 1917. A été blessé et cité.

Filippi (Ours-Paul), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 12 juillet 1917. A été blessé et cité.

Firmin (André-Vincent-Auguste-Victor), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Folmard (Auguste-Maurice-Valbert), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Galloy (Germain-Antoine), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Garlot (Henri-Ernest-François), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 octobre 1918. A été blessé et cité.

Gautherie (Ernest-Joseph-Antoine), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 mai 1919. A été blessé et cité.

Gautherot (Gabriel-Pierre-Joseph), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Gauthier (Georges-Eugène-Alexandre), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Gautier (Marcel-Henri-Gabriel), lieutenant, infanterie, chevalier de la Légion d'honneur du 17 octobre 1918. A été blessé et cité.

Gautier (Pierre-Emile), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 27 avril 1919. A été blessé et cité.

Gautier (Pierre-Fernand-Paul-Louis), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 juin 1918. A été blessé et cité.

Gérard (André-Louis), capitaine, génie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 septembre 1918. A été blessé et cité.

Gibert (Henri-Eugène), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 septembre 1918. A été blessé et cité.

Gilbert (Louis-Emile), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Grabenstätter dit Fosseville (Charles-Arthur), chef de bataillon, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 18 novembre 1918. A été blessé et cité.

Gradet (Rémond-Pierre-Camille), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 2 février 1919. A été blessé et cité.

Grandin (Robert-Jules-Elie), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Grangeron (Louis-Cyprien), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 17 novembre 1918. A été blessé et cité.

Grimaud (Lucien-Victor-Emmanuel), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Guenet (Louis-Pierre), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Guérin (Raymond), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Gueudré (René-Antoine), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Guieu (Louis-Pierre), lieutenant, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Guieu (Raoul-Joseph-Samuel), lieutenant, armée de l'air, chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Haas (Paul-Michel), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 22 mars 1917. A été blessé et cité.

Hainaut (Norbert-Louis-Jules), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Hébert (Fernand-Henri-Emile), capitaine, train. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Hémon (Jean-Guillaume), capitaine infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 février 1919. A été blessé et cité.

Henry (Marius-Charles-Léon), sergent-chef, infanterie, classe 1915, recrutement d'Evreux, mle 375. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Herbelot (Charles-Ernest), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 juillet 1917. A été blessé et cité.

Heuraux (Henri-Louis-Ernest), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Hinaut (Gaston), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Houillon (Joseph-Louis), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 9 novembre 1918. A été blessé et cité.

Huet (Moïse-Rémy-Léopold), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Hulin (André-Joseph-Albert), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Husson (Félix), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Huvelin (Pierre), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Illy (Zéphirin-Charles), adjudant, infanterie, classe 1911, recrutement de Gap, mle 129. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Jammes (François-Jules), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 4 août 1918. A été blessé et cité.

Jauffret (Marcel-Marie-Ernest), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Jaunet (Ernest-Désiré), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Jourdan-Barry (Raymond-Marie), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1918. A été blessé et cité.

Krieg (Emile-Achille-Edmond), lieutenant, armée de l'air, chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Labart (Georges-Adolphe), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Labat (Pierre), lieutenant, infanterie, chevalier de la Légion d'honneur du 28 octobre 1918. A été blessé et cité.

Labussière (Adrien-Nicolas), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 octobre 1918. A été blessé et cité.

Lachaud (Mathieu-Jean-Aimé), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Ladet (Ernest-Jules), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 8 octobre 1916. A été blessé et cité.

Lafay (François-Joseph-Marie), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 14 août 1917. A été cité.

Lair (Henri-Louis), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 9 juin 1918. A été blessé et cité.

Laiss (Lucien-Emile), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 5 mai 1917. A été blessé et cité.

Leca (Dominique), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 4 juin 1919. A été blessé et cité.

Lecarpentier (Jules-André-Marius), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lecoq (Henri-Jules-Etienne), lieutenant, infanterie, chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lecourt (Pierre-Robert), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Le Hégarat (Ange-Joseph-Marie), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lejeune (Fernand-Hubert), sous-lieutenant, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lemasson (Jules-Jean-Marie), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 9 septembre 1917. A été blessé et cité.

Leplat (Edouard-Georges), capitaine, infanterie, chevalier de la Légion d'honneur du 15 novembre 1918. A été cité.

Leroux (Joseph-Claude-Marie), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lévy (Arthur-Simon-Jacob), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lévy (Salomon), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Logeard (Ernest-Edouard), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lotterie (Emile-Gustave), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Louis (Georges-Alphonse), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 31 mai 1919. A été blessé et cité.

Maire (Marcel-Georges), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Malapert (Gaston-Clément-Francis), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 août 1919. A été blessé et cité.

Marais (Louis-Ernest-Eugène), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 26 avril 1917. A été blessé et cité.

Marandin (Joseph-Henry), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 septembre 1918. A été blessé et cité.

Marichal (Marie-Henri-Justin), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 juillet 1918. A été blessé et cité.

Marrassé (Louis), chef de bataillon, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 15 septembre 1918. A été blessé et cité.

Maurel (Léon-Auguste-François), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Maurice (Charles-Marie), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 septembre 1916. A été blessé et cité.

Maurice (Henri-Jean-Auguste), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Mazuer (Paul-Edouard), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.

Michel (Eugène-Hyacinthe-Marie), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Mielle (René-Eugène), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 mars 1919. A été blessé et cité.

Milon (Auguste-Hippolyte-François-Joseph), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Valenciennes-Douai, mle 1448. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Mondain (Louis-François-Clément), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Monier (André-Marius), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 4 octobre 1918. A été blessé et cité.

Monnet (Victor), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Montagnon (Pierre-Marie-Ambroise), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Morac (François-Georges-René), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Moraillon (Antoine-Denis-Jean), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.
Moras (Albert), capitaine, infanterie de marine. Chevalier de la Légion d'honneur du 23 octobre 1918. A été blessé et cité.
Moreau (Louis-Alexis-Jean-Marie), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 30 avril 1919. A été blessé et cité.
Morel (Louis-Athanase-Marie-Joseph), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Morel (Octave-Emile-Marie), adjudant-chef, infanterie, classe 1912, recrutement de Vesoul, mle 1111. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 décembre 1918. A été blessé et cité.
Mouttet (Albert-Auguste-Denis), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 mai 1919. A été blessé et cité.
Muratel (Henri), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Musset (Moïse-Léon), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 septembre 1918. A été blessé et cité.
Netzer (Louis-Gilbert), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 mai 1918. A été blessé et cité.
Nicolas (Ludovic), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Octobon (François-Dominique), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 29 août 1918. A été blessé et cité.
Oppetit (Marie-Fernand-Francis), adjudant-chef, arme blindée et cavalerie, classe 1911, recrutement de Constantine, mle 11-93-902. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Parbaile (Charles-René), adjudant, infanterie, classe 1913, recrutement de la Seine, 1er bureau, mle 1708. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Pascal (Armand-Marie-Joseph), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 9 mai 1919. A été blessé et cité.
Paublan (Edouard-Jean-Hippolyte-Joseph), capitaine, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 24 septembre 1918. A été cité.
Du Peloux de Saint-Romain (Paul-Pierre-Marie), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.
Périnet (Léopold-Honoré), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Perrette (Augustin-Jean-Joseph), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Persoire (Jean-Baptiste), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 17 novembre 1918. A été cité.
Peuch (Léonard), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Piaton (Aristide-Jules-Henri), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Picard (Paul-Edmond), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Picot de Vauloge (Robert-Marie-Charles-Jacques), commandant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 7 juillet 1919. A été cité.
Pinot (Paul), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Piot (Maurice-Charles), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 juillet 1918. A été blessé et cité.
Plat (Charles), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.
Podevin (Eugène-Louis-Joseph), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Prost (François), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Prud'homme (André), capitaine, arme blindée et cavalerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 9 février 1919. A été blessé et cité.
Purceigle (Henri-Pourçain), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 6 juillet 1919. A été blessé et cité.
Quentin de Gromard (Alphonse-Gabriel-Jean), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 17 août 1918. A été cité.
Quesnel (Fernand-Jules-Marie), chef de bataillon, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.
Raffegeau (Pierre-Charles), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 14 août 1917. A été blessé et cité.
Rattaire (Alexandre-Désiré), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Ravaux (Victor-Marius), adjudant-chef, artillerie, classe 1906, recrutement de Thionville, mle 2245. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Reffreger (Philippe-Jules-Marie), chef d'escadron, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Rémusat (Jean-Claude), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 2783. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Renoult (Charles-Albert-Auguste), capitaine, génie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Riberolles (Antonin), adjudant-chef, arme blindée et cavalerie, classe 1904, recrutement de Riom, mle 352. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Riou du Cosquer (René-Gustave-Marie), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 3 juin 1918. A été blessé et cité.
Ripoton (Julien-Joseph), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er août 1917. A été blessé et cité.
Robert (Roger-Henri), lieutenant, infanterie de marine. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
De Roig (Guy-François-Henri), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1918. A été cité.
Rolland de Chambaudoin d'Erceville (Yves-Charles-Marie), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1918. A été cité.
Romaru (Albert-Théodule), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 13 septembre 1918. A été blessé et cité.
Roncin (François-Ferdinand-Marie-Constant), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1918. A été blessé et cité.
Rousseau (Jean-Alphonse), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Roussel (Fernand-Adrien), lieutenant, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Rouzé (Gustave-René), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 mai 1919. A été blessé et cité.
Roy (Alexandre-Georges), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1918. A été blessé et cité.
Royer (Jean-Baptiste-Henri-Lucien), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Rué (Danton-Henri), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Seignobos (Roger-Jean-Joseph-Mary), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Soubeyran (Jean-Auguste-Octave), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Soumastre (Gustave-Jean-Baptiste), adjudant-chef, infanterie, classe 1905, recrutement de Foix-Saint-Gaudens, mle 88. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 avril 1918. A été blessé et cité.
Soyer (Edmond-Félix-Victor), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 30 septembre 1918. A été blessé et cité.
Stehlin (Victor-Joseph-Prosper), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Tatreaux (Louis-Auguste), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Terrasse (Louis-Polydore-Jacques), intendant militaire adjoint, intendance. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.
Testulat (Henri-Eugène-Edouard), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Thevenet (Joseph-Jacques-Hugues), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Thiebaud (Charles-André), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 3 octobre 1918. A été blessé et cité.
Thouard (Auguste), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 22 août 1918. A été blessé et cité.
Thouzeau (Maurice-Jean-Joseph), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Tian (Charles-Auguste), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Tissot (Fleury-Henry), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er juin 1917. A été blessé et cité.
Tournier (Raphaël-Louis-Ulysse), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Trapet (Raoul-Edmond), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Vassal, dit Baruteau (Paul-Albert-Georges), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 octobre 1918. A été blessé et cité.
Verdier (Marcel-Paul-Eugène), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été cité.
Vernos (Maurice-Pierre-Alexandre), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
De Vertus (Rémy-Jehan), capitaine, armée de l'air. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Victor (Marius-Léon), sous-lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 novembre 1918. A été blessé et cité.
Viéville (Jean-Camille), adjudant-chef, infanterie, classe 1914, recrutement de Soissons, mle 184. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Villemin (Georges-François), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Vinkler (Jean-Baptiste-Achille), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Voiron (Fortuné-Marcellin-Marius), capitaine, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 15 juin 1920. A été blessé et cité.

Wargnier (Ephrem-Jules-Victor), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 10 avril 1919. A été blessé et cité.
Wargny (Ernest), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 août 1918. A été blessé et cité.
Welter (François-Lucien), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 20 août 1918. A été blessé et cité.
Welter (François-Lucien), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Zaoui (Isaac), lieutenant, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 23 février 1919. A été blessé et cité.

Par décret en date du 31 octobre 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, au titre du décret n° 59-1195 du 21 octobre 1959, modifié par le décret n° 60-723 du 22 juillet 1960, les anciens combattants de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent :

Au grade d'officier.

Arthus (Emmanuel-Louis-Marie), chef de bataillon, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 28 septembre 1918. A été blessé et cité.
Duminil (Alfred-Florent), lieutenant, artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur du 21 septembre 1918. A été blessé et cité.
Grégoire (Donatien-Jules-Alphonse), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 4 août 1916. A été blessé et cité.
Lavanche (Georges), adjudant-chef, infanterie, classe 1909, recrutement de la Seine 1er bureau, mle 2094. Chevalier de la Légion d'honneur du 1er avril 1918. A été blessé et cité.
Thevenon (Joseph-Jean), capitaine, infanterie. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 décembre 1916. A été cité.

Au grade de chevalier.

Aubry (Raoul-Antoine-Ferdinand), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nice, mle 192. Médaillé militaire du 24 avril 1958. A été blessé et cité.
Avrillier (Ambroise-Hippolyte), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de Chambéry, mle 301. Médaillé militaire du 6 juin 1918. A été blessé et cité.
Bachelier (Gustave-Jules), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Tours-Châtellerault, mle 13.867.01.108. Médaillé miiltaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.
Bachelier (Louis-Ferdinand), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Laval, mle 11-531-01-169. Médaillé militaire du 23 mars 1923. A été blessé et cité.
Baconnet (Jean-Marie), adjudant, infanterie, classe 1911, recrutement de Mâcon, mle 674. Médaillé militaire du 2 octobre 1920. A été blessé et cité.
Bailly (Charles-Pierre-Marie), sergent fourrier, infanterie, classe 1912, recrutement de Rennes, mle 12-351-01-798. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Baquet (Marceau-Léopold-Sainte-Marie), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Compiègne, mle 314. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.
Barbot (Léon-René-Marie-Joseph), soldat, artillerie, classe 1914, recrutement de Mayenne, mle 14-537-00118. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Bardet (Félix-Marius), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Belley, mle 501. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.
Barenne (Jean-Gabriel-Alfred), soldat, artillerie, classe 1918, recrutement de Lille, mle 1524. Médaillé militaire du 14 avril 1917. A été blessé et cité.
Barthélémy (Ferdinand-Louis), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Marseille, mle 2214. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.
Baudet (Mathurin-Jean), soldat, infanterie de marine, classe 1902, recrutement de Saint-Brieuc, mle 644. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.
Bellan (Ovide-Maurice), maréchal des logis, artillerie, classe 1911, recrutement de Péronne, mle 698. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Bellavoir (Alphonse-Pierre-Marie), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Vannes, mle 15-561-00376. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Belleville (Vincent-François), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Cosne-Bourges, mle 683. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.
Bénard (Albert), adjudant, infanterie, classe 1907, recrutement de Châlons-sur-Marne, mle 486. Médaillé militaire du 1er juin 1921. A été blessé et cité.
Benoit (Pierre), sergent fourrier, infanterie, classe 1913, recrutement de Tarbes, mle 254. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.
Bernard (Jean-Marie-Paul), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement de Belley, mle 231. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.
Berquet (Emile-Cyrille), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement d'Avesnes, mle 1509. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.
Berthet (Marc), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Chambéry, mle 325. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.
Bertin (Marcel-Auguste), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Compiègne, mle 1174. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.
Bigay (Jean), soldat, train, classe 1910, recrutement de Roanne, mle 1435. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.
Billaud (Pierre), brigadier, artillerie, classe 1911, recrutement d'Autun, mle 1289. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.
Blanc (Victor), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Bourg, mle 945. Médaillé militaire du 6 février 1923. A été blessé et cité
Blanchet (Zéphir), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement d'Avesnes, mle 1894. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.
Blettery (Julien), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Roanne, mle 1879. Médaillé militaire du 26 octobre 1937. A été blessé et cité.
Blondel (Georges-Louis-Alexandre), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de la Seine 4e bureau, mle 4804. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.
Bobet (Alfred-Marcel), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Mamers, mle 12-727-01048. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Bodard (Pierre-Louis), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Montluçon, mle 1481. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.
Boivin (Augustin-Désiré-Alfred), soldat, infanterie, classe 1905, recrutement de Bernay, mle 488. Médaillé militaire du 12 mai 1932. A été blessé et cité.
Bonnefoy (Louis-Auguste), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement du Puy, mle 140. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.
Bonte (Julien), brigadier, artillerie, classe 1915, recrutement de Lille, mle 888. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.
Bourdier (Marcel-François), sergent, génie, classe 1914, recrutement d'Alger, mle 14-911-01703. Médaillé militaire du 16 mars 1940. A été blessé et cité.
Bourdin (Henri-François-René), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Roanne, mle 1670. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.
Bourgeaux (François-Marie), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Annecy, mle 1403. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.
Boursat (Laurent), adjudant, arme blindée et cavalerie, classe 1910, recrutement de Moulins, mle 741. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.
Bouvier (Marius-Jean-Baptiste), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 796. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.
Boy (Marcel-Pierre), adjudant, infanterie, classe 1911, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 707. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.
Boyard (Louis-Romain), caporal, intendance, classe 1912, recrutement de Bourges-Cosnes, mle 8. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.
Brancheraud (Jean), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Libourne, mle 15-337-00320. Médaillé militaire du 23 décembre 1923. A été blessé et cité.
Brasse (Marcel-Raoul-Raymond), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Rouen-Nord, mle 1081. Médaillé militaire du 24 décembre 1925. A été blessé et cité.
Bredel (Maurice-Paul-Charles), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement du Havre, mle 1155. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.
Bricquet (Henri), sergent-chef, infanterie, classe 1911, recrutement de Lille, mle 601. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.
Briol (René-Georges), maréchal des logis, artillerie, classe 1915, recrutement d'Orléans, mle 1529. Médaillé militaire du 18 juillet 1916. A été blessé et cité.
Brizet (Léon-Clovis), soldat, artillerie, classe 1914, recrutement de Laon, mle 93. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Brun (Benoît), soldat, artillerie, classe 1911, recrutement de Saint-Etienne, mle 37. Médaillé militaire du 11 mai 1933. A été blessé et cité.

Bruneau (Aurèle-Edgard-André), maréchal des logis, artillerie, classe 1908, recrutement d'Orléans, mle 1358. Médaillé militaire du 29 décembre 1923. A été blessé et cité.

Bruneau (Georges-Alexandre), caporal, intendance, classe 1915, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 3480. Médaillé militaire du 6 avril 1929. A été blessé et cité.

Bruno (Silvain-Eugène), soldat, infanterie de marine, classe 1916, recrutement de Tours, mle 16-371-00750. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Bucillat (Maurice-Auguste-Albert), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Lons, mle 589. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Burgos (René-Louis), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 3221. Médaillé militaire du 14 mai 1956. A été blessé et cité.

Carpentier (Eugène-Léon), caporal, infanterie, classe 1908, recrutement de Péronne, mle 842. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Carreau (Gaston-Joseph), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Cosne-Bourges, mle 1594. Médaillé militaire du 28 octobre 1938. A été blessé et cité.

Casimir (Jean), sergent, infanterie, classe 1907, recrutement d'Alger, mle 200. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Caudéran (Jean), soldat, infanterie, classe 1905, recrutement de Bordeaux, mle 30. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Chapeleau (Edmond-Joseph-Louis), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 15-851-00104. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Chapsal (Joseph-Antoine), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Nîmes, mle 1826. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Chapuis (Georges-Albert), soldat, intendance, classe 1910, recrutement d'Auxonne-Dijon, mle 798. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Chaspoul (Emile-Marcel-Charles-Joseph), caporal, génie, classe 1912, recrutement de Gap, mle 255. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Chaussay (Aimé-Ernest), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 3545. Médaillé militaire du 6 mai 1954. A été blessé et cité.

Choquet (Clément-Alfred-Julien), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement d'Arras, mle 1345. Médaillé militaire du 10 avril 1918. A été blessé et cité.

Claudin (Charles-Paul), maréchal des logis, train, classe 1907, recrutement de Nancy, mle 07-541-01084. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Considéré (Claude-Emile), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Vesoul, mle 475. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Constanty (Gabriel-Eugène), maréchal des logis, arme blindée et cavalerie, classe 1910, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 237. Médaillé militaire du 22 janvier 1924. A été blessé et cité.

Convers (Pierre), adjudant, matériel, classe 1914, recrutement de Saint-Etienne, mle 410. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été cité.

Corbin (Eugène-Adrien-Alexandre), caporal, infanterie de marine, classe 1912, recrutement d'Auxerre, mle 1423. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Corneveaux (Louis-Auguste), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement de Vesoul, mle 1060. Médaillé militaire du 3 février 1960. A été blessé et cité.

Coste (Jean-Elie), sergent, intendance, classe 1911, recrutement de Béziers, mle 896. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Courbran (Julien), soldat, infanterie de marine, classe 1913, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 1178. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Coudray (Georges-Adrien-Alexandre), adjudant, armée de l'air, classe 1915, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 2427. Médaillé militaire du 7 janvier 1930. A été blessé et cité.

Coulon (Jean-Baptiste), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement d'Aurillac, mle 1394. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Courbon (Jean-Pierre), soldat, artillerie, classe 1911, recrutement du Puy, mle 1033. Médaillé militaire du 27 octobre 1931. A été cité.

Crecy (Pierre), maréchal des logis, arme blindée et cavalerie, classe 1912, recrutement de Soissons, mle 735. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Cretallaz (Léon-Joseph), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement d'Annecy, mle 1048. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Crochu (Maurice-Octave), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement de Poitiers-Châtellerault, mle 487. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Croissant (Edouard-Louis), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Vesoul L. B., mle 1952. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Cussy (Emile-Jules-Charles), sergent, génie, classe 1913, recrutement de Lisieux, mle 13-148-00797. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Dagobert (Jules-Alexandre-Jean-Marie), sergent, infanterie, classe 1906, recrutement de Nantes, mle 1582. Médaillé militaire du 12 avril 1933. A été blessé et cité.

Dechaume (François), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Chalon, mle 1318. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Degroote (Augustin-Léon-Léopold), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Lille, mle 4654. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Delaunay (René-Rodolphe), sergent, service de santé, classe 1910, recrutement d'Evreux, mle 227. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Delaune (Marie-Joseph-Ernest), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement du Havre, mle 17. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Delepine (Ferdinand-Léon), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Tours, mle 16-371-01496. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Delhaye (Auguste-Benoît), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Valenciennes, mle 1231. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.

Delhaye (Cyrille-Henri), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Lille, mle 1748. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Delpech (Jean-Louis), soldat, infanterie de marine, classe 1910, recrutement de Libourne, mle 10-337-01152. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Demars (Robert-Georges), adjudant-chef, artillerie, classe 1917, recrutement de Versailles, mle 670. Médaillé militaire du 28 décembre 1929. A été blessé et cité.

Demassias (André - Georges - Marcel - Antoine), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Limoges/M.L., mle 14-877-00913. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Denéef (François-Benoît), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement de Béthune, mle 2705. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Dentand (Emile-Hubert), soldat, service de santé, classe 1910, recrutement d'Annecy, mle 650. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Derouard (Georges-Léon), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement de Laval, mle 12-531-00618. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Dessainjean (Pierre-Antoine), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Rhône-Sud, mle 704. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Devaux (Henri), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement de Roanne, mle 1247. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Deygas (Gustave - Prosper - Adolphe), sergent - chef, infanterie, classe 1915, recrutement de Privas, mle 1094. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Dhuy (Henri-Emile), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Lille, mle 6017. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été cité.

Dilly (Louis-Joseph), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement d'Arras, mle 454. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Dilmi (Ahmed), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Constantine, mle 12-935-1882 L. M. Médaillé militaire du 28 décembre 1928. A été blessé et cité.

Dilphy (Joseph), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement d'Annecy, mle 221. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Dodin (Marcel-Edouard-Aimé), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Saintes, mle 14-177-01577. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Doreau (Francis-Jean-Marie), sergent, infanterie, classe 1908, recrutement de Rennes, mle 2341. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.

Dorel (Paul-Léon), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Mamers, mle 10-727-00940. Médaillé militaire du 26 octobre 1937. A été blessé et cité.

Douelle (Augustin), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Blois, mle 1067. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Dovergne (Alphonse-Albert), brigadier, artillerie, classe 1917, recrutement d'Abbeville, mle 23. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Doyen (Paul-Ernest), soldat, artillerie, classe 1911, recrutement de la Seine (2e bureau). Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Dozias (René-Eugène-Gabriel), soldat, infanterie, classe 1907, recrutement d'Orléans, mle 1507. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Driard (Prosper-Désiré), soldat, infanterie, classe 1903, recrutement de Montargis, mle 1091. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Drieu (Georges-Eugène), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement du Havre, mle 2507. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été cité.

Drogoul (Baptistin-Louis), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Nice, mle 14-061-01441. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Dronet (Auguste-Georges-Marie), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Nantes, mle 17-441-01288. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Drouvin (Augustin-Jean-Baptiste-Joseph), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Béthune, mle 280. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Dubaa (Jean-Baptiste), soldat, infanterie de marine, classe 1917, recrutement de Mont-de-Marsan-Bayonne, mle 17-407-02434. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Dubaud (Pierre-Camille), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Nevers, mle 10-181-01624. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Dubois (Abel-Jean-Baptiste), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Bourges, mle 31. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Dubois (Baptiste-René-Albert), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Cholet-Tours, mle 12-497-00083. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Dubois (Etienne-Marie), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Vannes, mle 10-561-01620. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Dubois (Eugène-Henri), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Mayenne, mle 16-537-00032. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Dubois (Henri-Julien), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement d'Aurillac, mle 981. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Duché (Jules), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement de Riom, mle 1959. Médaillé militaire du 19 décembre 1934. A été blessé et cité.

Duchier (Gabriel), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Guéret, mle 15-231-00573. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Duclos (André-François-Ernest), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 5223. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Ducom (Jean), soldat, infanterie de marine, classe 1916, recrutement de Libourne, mle 16-337-01302. Médaillé militaire du 31 décembre 1936. A été blessé et cité.

Ducuing (Charles-Emile), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Versailles, mle 2603. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Duedal (François-Marie), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Guingamp, mle 16-222-00908. Médaillé militaire du 24 mai 1935. A été blessé et cité.

Dufeu (Rupère-Edouard), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement d'Avesnes, mle 984. A été cité. Médaillé militaire du 16 mars 1921.

Dufourmantelle (Robert-Jules), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Beauvais, mle 1508. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Duinat (Louis-Augustin), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Roanne, mle 897. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Dumas (Jean-Louis-Auguste), sergent-major, infanterie, classe 1912, recrutement de Toulon, mle 400. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Dupontet (Marc), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Belley, mle 1237. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Dupuy (Louis), sergent-chef, infanterie, classe 1915, recrutement de Périgueux, mle 15-241-00484. Médaillé militaire du 28 février 1936. A été blessé et cité.

Durand (Louis), soldat, artillerie, classe 1911, recrutement de Montpellier, mle 1289. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Durand (René-Charles-Claude), caporal, génie, classe 1916, recrutement de Riom, mle 1970. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Duret (Georges-Henri-Victor), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 16-857-00390. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Duvignau (Pierre-Ambroise-Gérard), sergent-chef, infanterie de marine, classe 1917, recrutement de Mont-de-Marsan—Bayonne, mle 17-407-00527. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Eisembart (Léon-Louis-Pierre), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Rouen-Sud, mle 650. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Fauchier (Eugène-Justin-Marcel), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Oran, mle 13-921-01038. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Fievet (Arthur-Donat), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Béthune, mle 2464. Médaillé militaire du 7 février 1959. A été blessé et cité.

Fleurette (Pierre-Joseph), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Nancy, mle 16-881-01519. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Forchez (Jean-Pierre-Marie), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement d'Alger, mle 10-911-01817. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Gatelier (Henri-Ernest), sergent, infanterie, classe 1907, recrutement de Fontainebleau, mle 494. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Gaudron (Victor-Pierre), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 482. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Geffroy (Paul-Fernand-Charles), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Versailles, mle 2386. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Gérard (Auguste-Marie), soldat, infanterie de marine, classe 1908, recrutement de Rennes, mle 2497. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Gleizes (François-Eloi-Léon), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Nîmes, mle 334. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Gonin (Albert-Maxime), sergent, génie, classe 1913, recrutement de Fontainebleau, mle 112. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Gonzalez (Domingo), soldat, infanterie, classe 1939, recrutement de Saint-Lô, mle 39-501-02282. Médaillé militaire du 19 décembre 1951. A été blessé et cité.

Goron (Georges-Louis), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Béthune, mle 298. Médaillé militaire du 24 août 1931. A été blessé et cité.

Goudard (Auguste-Joseph-Marie-Clément), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Rennes, mle 16-351-01734. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Goudeau (René-André), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement de Poitiers-Châtellerault, mle 609. Médaillé militaire du 7 mai 1952. A été blessé.

Goupil (Ambroise-Pierre), soldat, arme blindée et cavalerie, classe 1910, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 3505. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Graillet (Alfred), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Nevers, mle 10-581-00400. Médaillé militaire du 6 juillet 1919. A été blessé et cité.

Granger (Eugène-Léon-Marie), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Argentan, mle 13-617-01328. Médaillé militaire du 2 juillet 1919. A été blessé et cité.

Grenier (François), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Roanne, mle 1603. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Grillat (Fernand-Louis-Alexandre), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Nantes, mle 13-441-04231. Médaillé militaire du 29 janvier 1957. A été blessé et cité.

Grisard (René), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Bourges, mle 702. Médaillé militaire du 30 décembre 1920. A été blessé et cité.

Grosguenin (Arsène-Marie), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement d'Auxerre, mle 112. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Grosset (Frédéric-Anatole), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement A. Sens, mle 105. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Groult (Henri-Alphonse), maréchal des logis, artillerie, classe 1909, recrutement de Rouen-Sud, mle 11. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Grousseau (Aimé-Généreux-Louis), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 14-851-01200. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Guarisco (Joseph-Victor), sergent-major, infanterie, classe 1917, recrutement du Rhône-Nord, mle 77. Médaillé militaire du 24 août 1931. A été blessé et cité.

Guédon (Constant-Georges-Henri), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 13-851-00123. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Gueit (Edmond-Marius-Hugues), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Toulon, mle 112. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Guellec (Jean-Marie), soldat, infanterie de marine, classe 1910, recrutement de Quimper, mle 10-291-01168. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Guérin (François-Marie-Octave), adjudant, infanterie, classe 1913, recrutement de Nantes, mle 13-441-00568. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Guérin (Raymond-Louis-Emmanuel), soldat, artillerie, classe 1917, recrutement de Caen, mle 17-141-01285. Médaillé militaire du 28 février 1936. A été blessé et cité.

Guigon (Henri-Germain), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Privas, mle 192. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Guillaumin (Gilbert), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Montluçon, mle 1969. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Guillerot (René-Marcel-Jean), soldat, artillerie, classe 1917, recrutement de la Seine, 6e bureau, mle 3020. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Guillot (Marcel), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement d'Annecy, mle 100. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Guillotin (Joseph-Marie), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Rennes, mle 15-351-00971. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Guinand (Auguste-Victor-Paris), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Châteauroux, mle 15-361-00369. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Guinefoleau (Flavien-Louis-Joseph), caporal, infanterie, classe 1909, recrutement de Fontenay, mle 271. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Habas (Joseph-Paul-Séverin), sergent, génie, classe 1905, recrutement de Tarbes, mle 1470. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Hanot (René-Odilon-Jules), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Lille, mle 652. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Henry (Frédéric), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Chambéry, mle 1534. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Herault (Maurice-Alfred), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement d'Orléans, mle 1776. Médaillé militaire du 7 août 1918. A été blessé et cité.

Hergott (René-Laurent-Justin), soldat, génie, classe 1914, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 3540. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Hernu (François-Henri-Joseph), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement d'Arras, mle 310. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Herviaux (Désiré), maître-pointeur, artillerie, classe 1912, recrutement de Vannes, mle 12-561-01685. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Hervieu (Maurice-Jules-Victor), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de la Seine, 3e bureau, mle 5357. Médaillé militaire du 29 décembe 1923. A été blessé et cité.

Hollant (Marceau-Jules-Cornil), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Dunkerque, mle 215. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Hubert (Jules-Auguste), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement d'Amiens, mle 1307. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Hubert (Victor-Julien), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Vitré, mle 880. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Huby (Jean-Louis), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Lorient, mle 11-562-00583. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Humbert (Camille), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Nancy, mle 08-881-00399. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Huneau (Emile-Louis), adjudant, infanterie, classe 1910, recrutement de Nevers, mle 10-891-01089. Médaillé militaire du 12 mai 1917. A été blessé et cité.

Husson (Marcel-Louis), soldat, génie, classe 1915, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 2613. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Jacquenet (Jules), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Dijon, mle 98. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Jannolle (Auguste-Léopold), sergent, infanterie, classe 1908, recrutement de Dijon, mle 427. Médaillé militaire du 18 septembre 1916. A été blessé et cité.

Jardon (François-Emile), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Vesoul, mle 717. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Jaspart (Arthur-Armand), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement d'Amiens, mle 775. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Javoy (Eugène dit René), brigadier, artillerie, classe 1914, recrutement d'Orléans, mle 214. Médaillé militaire du 27 et du 29 décembre 1923. A été blessé et cité.

Jubelin (Alphonse-Jean), maréchal des logis, artillerie, classe 1913, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1127. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Juez (Emile-Louis-Joseph), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Béthune, mle 4420. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Kindelberger (Joseph), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Marseille, mle 6593. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Klein (Camille-Nicolas-Joseph), caporal, infanterie, classe 1902, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 282. Médaillé militaire du 11 novembre 1926. A été blessé et cité.

Lahargoué (Jean-Emile), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Pau, mle 450. Médaillé militaire du 9 juillet 1924. A été blessé et cité.

Lahaulle (Lucien-Louis-Félix), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Caen, mle 17-141-00028. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité

Lahaye (Gustave-Eugène), maréchal des logis, artillerie, classe 1915, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 4968. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Lainé (Eugène-Charles), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Beauvais, mle 894. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Laine (Georges-Auguste), caporal-chef, infanterie, classe 1915, recrutement d'Auxerre, mle 961. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Lainé (Gilbert), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Roanne, mle 1319. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Lallemand (Emile-Joseph), soldat, infanterie, classe 1907, recrutement de Vesoul, mle 939. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Lamaison (Léon), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 14-401-00998. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Lamiaux (Théodore-Léon-Joseph), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Saint-Omer, mle 36. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Lamoot (Eugène-Maurice), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Dunkerque, mle 753. Médaillé militaire du 12 avril 1933. A été blessé et cité.

Laneret (Gaston-Henri-Julien), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Dijon, mle 1501. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Lannes (Louis), caporal, infanterie, classe 1916, recrutement de Toulouse-Saint-Gaudens, mle 734. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blesé et cité.

Laroche (Jacques-Victor-Marcel), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Blois, matricule 1941. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Le Bouillonnec (Eugène-Marie), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de la Seine, 2e Bureau, mle 2156. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Lecointre (François-Pierre-Marie), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Saint-Brieuc-Dinan, mle 11-221d-00831. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Lecomte (Adolphe), caporal, infanterie, classe 1907, recrutement de Saint-Quentin, mle 1009. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lecomte (Constant-Auguste), soldat, service de santé, classe 1914, recrutement de Nancy, mle 14-511-01234. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Lecoq (Robert-William-Marie), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement du Havre, mle 2844. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Lécutier (Emile), soldat, artillerie, classe 1914, recrutement de Béthune, mle 1191. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Le Déan (Henri-Joseph-Marie), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement de Lorient-Vannes, mle 12-562V-01360. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Lefaix (Marcel-Auguste-Jean), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Bordeaux, mle 15-331-02655. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Lefebvre (Adolphe-Pierre-Joseph), maréchal des logis, artillerie, classe 1914, recrutement d'Arras, mle 636. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Lefevre (Julien-Pierre-Alphonse), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement d'Amiens, mle 371. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Lefort (Antoine-Frédéric), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Guéret, mle 16-231-01617. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été cité.

Lefort (Théophile-Emile), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Châtellerault, mle 15-867-01280. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Legrand (Louis-Alexandre), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Saint-Quentin, mle 645. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Le Manach (François), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement d'Angers, mle 13-491-01615. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Lemoine (Joseph-Marie-Alphonse), caporal, infanterie de marine, classe 1916, recrutement de Rennes, mle 16-351-00679. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Leprévost (Marius-René), maréchal des logis, train, classe 1916, recrutement d'Eveux, mle 383. Médaillé militaire du 25 août 1918. A été blessé et cité.

Letang (Georges-Abel-Adrien), adjudant, infanterie, classe 1915, recrutement de Poitiers-le Blanc, mle 15-367-00790. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Levelu (Eugène), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Poitiers-Châtellerault, mle 14-867-01464. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Levieux (André-Pierre-Augustin), sergent-major, infanterie, classe 1912, recrutement du Havre, mle 2554. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Linard (Marie-Léon-Henri), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nancy, mle 15-887-00285. Médaillé militaire du 19 décembre 1916. A été blessé et cité.

Maleysson (Jean-François), sergent-major, infanterie, classe 1911, recrutement du Puy, mle 205. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Malicot (Clément-Joseph-Esprit), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Fontenay-le-Conte, mle 11-857-00245. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Maliet (Edouard-Constantin-François), brigadier, arme blindée et cavalerie, classe 1918, recrutement de la Seine, 2e bureau, mle 528. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Mallart (Charles-Alfred), maréchal des logis, artillerie, classe 1913, recrutement de la Seine, 1er bureau. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Marc (Louis-Clotaire), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Chartres, mle 820. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Marcellin (Alexandre-Octave), maréchal des logis, arme blindée et cavalerie, classe 1910, recrutement de Saint-Quentin, mle 361. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Maréchal (Jean-Claude), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement d'Autun, mle 394. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Marie (René-Constant), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Caen, mle 13-141-00844. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Marotte (Gaston-Augustin-Octave), adjudant, artillerie, classe 1910, recrutement de Péronne, mle 709. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Marouste (Gustave), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Privas, mle 1137. Médaillé militaire du 22 novembre 1918. A été blessé et cité.

Marquet (Marius-Emile), sergent-chef, infanterie, classe 1914, recrutement d'Annecy, mle 2108. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Marquet (Paul-Louis), caporal, infanterie, classe 1902, recrutement de Tours-le Blanc, mle 760. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Marquette (André-Edgard), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Laon, mle 487. Médaillé militaire du 3 juin 1955. A été blessé et cité.

Martel (Joseph-Pierre-Léon), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement du Havre, mle 1319. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Martin (Amable), sergent, infanterie, classe 1900, recrutement de Riom, mle 1517. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Martin (Baptiste-Gaston-Célestin), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Niort, mle 15-797-01112. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Martin (Emile-Jean), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Moulins, mle 830. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Martin (Eugène), soldat, artillerie, classe 1914, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 597. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Martin (Gaston-Zéphyr-Joseph), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Béthune, mle 2541. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Martin (Georges-Noël), maréchal des logis, artillerie, classe 1914, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 2951. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Martin (Georges-Paul-Léon), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Poitiers-le Blanc, mle 12.367.01400. Médaillé militaire du du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Martin (Henri-Gaston), caporal, service de santé, classe 1915, recrutement de Melun, mle 604. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Martin (Louis-Marie), soldat, infanterie, classe 1906, recrutement de Vannes, mle 2057. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Masson (René-Ernest-Georges), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement d'Orléans, mle 1469. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Maurel (Jean), sergent, infanterie, classe 1904, recrutement de Nice, mle 577. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Maurel (Jean-Hippolyte-Philippe), brigadier, artillerie, classe 1911, recrutement de Montauban, mle 1079. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Mazère (Tite, surnom Emile), sergent, infanterie, classe 1905, recrutement de Bergerac, mle 153. Médaillé militaire du 7 novembre 1924. A été blessé et cité.

Meunier (Victor-Adolphe-Paul), sergent, intendance, classe 1914, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 2986. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Meyer (Georges-Henri), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 1687. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Meyniel (Casimir-Jacques), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement d'Aurillac, mle 640. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Millet (Isidore-Victor), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Châteauroux, mle 13.361.00135. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Milville (Ludovic-Charles), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Coulommiers, mle 1021. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Moal (Marcel-François-Marie), adjudant, infanterie, classe 1916, recrutement du Havre, mle 2079. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Molia (Adrien-Joseph), soldat, infanterie, classe 1908, recrutement de Mont-de-Marsan, mle 1032. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Mondin (Emile), soldat, infanterie, classe 1905, recrutement de Châteauroux-le Blanc, mle 1472. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Monier (Elie-Augustin), maréchal des logis, artillerie, classe 1907, recrutement d'Ancenis, mle 1352. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Monnier (Pierre-Prosper), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nîmes, mle 1069. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Montaner (Irénée), maréchal des logis, artillerie, classe 1912, recrutement de Saint-Etienne, mle 288. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Monteillard (Jean-Clément), caporal, infanterie, classe 1905, recrutement du Puy, mle 2079. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Montfort (Pierre-Marie-Joseph), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement d'Ancenis, mle 11.447.01132. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

More (Henri-Constant-Paul), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Lons-Besançon, mle 1635. Médaillé militaire du 8 juillet 1916. A été blessé et cité.

Moreau (Eugène-Louis), soldat, infanterie, classe 1903, recrutement d'Auxerre, mle 1087. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Moreau (Théophile-Gaston), caporal, infanterie, classe 1910, recrutement de Lille, mle 4298. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Moreaux (Germain-Eugène-Pierre-Marie), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement du Havre, mle 1072. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Morel (Georges-Maurice), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Lons, mle 336. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Morel (Henri), brigadier, artillerie, classe 1912, recrutement d'Angoulême, mle 12.161.01509. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Morel (Joseph), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Nancy, mle 13.889.00079. Médaillé militaire du 13 novembre 1931. A été blessé et cité.

Morra (Isidore-Pierre), sergent-chef, infanterie, classe 1917, recrutement de Nice, mle 2496. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été cité.

Morvan (Sébastien-Marie), gendarme, gendarmerie, classe 1915, recrutement de Lorient, mle 15.562.02447. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Moulin (Gustave-Mathurin), maréchal des logis, arme blindée et cavalerie, classe 1909, recrutement de Saint-Brieuc, mle 743. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Mourissargues (Germain-Henri), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Nîmes, mle 312. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Mouty (Isidore-François-Cyriaque), brigadier, artillerie, classe 1913, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 505. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Naessens (Marcel-Victor), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Lille, mle 3423. Médaillé militaire du 12 avril 1951. A été blessé et cité.

Naudé (René-Marcel), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Soissons, mle 63. Médaillé militaire du 22 avril 1926. A été blessé et cité.

Nayme (Joannès), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Saint-Etienne, mle 817. Médaillé militaire du 25 avril 1931. A été blessé et cité.

Neau (Jean-Joseph), soldat, artillerie, classe 1912, recrutement de Cholet, mle 12.497.00741. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Nizart (François-Louis-Joseph), maréchal des logis, artillerie, classe 1913, recrutement de Béthune, mle 96. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Noël (Marius), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Nîmes, mle 1413. Médaillé militaire du 7 juillet 1933. A été blessé et cité.

Noël (Pierre), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Versailles, mle 4259. Médaillé militaire du 18 mai 1934. A été blessé et cité.

Odobert (Justin-Célestin), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Bourg, mle 792. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été cité.

Oesch (Pierre), adjudant, infanterie, classe 1909, recrutement de Nancy, mle 1526. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Offroy (Léon-Isidore), soldat, infanterie, classe 1899, recrutement de Compiègne, mle 1294. Médaillé militaire du 3 mars 1932. A été blessé et cité.

Olivier (Jean-Marie-Michel), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Nantes, mle 12.441.00629. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Paris (Marcel-Alfred), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Tours, mle 15.371.00280. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Peillon (Ernest-Jules-Etienne), soldat, infanterie, classe 1905, recrutement de Mamers, mle 890. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Perchet (Claude), adjudant-chef, infanterie, classe 1914, recrutement de Lyon-central, mle 2865. Médaillé militaire du 21 décembre 1926. A été blessé et cité.

Perrin (Ulysse-Louis-Auguste), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 1685. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Perroy (Pierre), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Bordeaux, mle 15.331.00522. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Perticoz (Eusèbe-Melchiore), soldat, artillerie, classe 1914, recrutement de Belley, mle 473. Médaillé militaire du 20 octobre 1934. A été blessé et cité.

Pesin (Alexandre-Emile), sergent, infanterie de marine, classe 1915, recrutement d'Arras, mle 976. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Petit (Camille), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Tours, mle 14.371.01450. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Petit (Gustave-Louis), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 2009. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Petit (Jean-Baptiste-Joseph-Etienne-Louis), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Vesoul L. B., mle 104. Médaillé militaire du 1er janvier 1927. A été blessé et cité.

Petitjean (Georges-Emile), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Nancy, mle 10.511.00444. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Peyrichou (Albert), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Périgueux, mle 13.241.00929. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Peyroux (Alexis-Léon-Eugène), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Marseille, mle 3006. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Philibert (Edouard-Ernest-Gabriel), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de Toulon, mle 364. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Philippe (Pierre), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de la Seine, 6e bureau, mle 1946. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Poirot (Joseph), caporal, génie, classe 1914, recrutement de Strasbourg, mle 14.572.00705. Médaillé militaire du 31 décembre 1936. A été blessé et cité.

Pontroue (André-Théophile), sergent, infanterie, classe 1909, recrutement de Péronne, mle 314. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Pothion (Gustave-Georges), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nîmes, mle 981. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Pouvelle (Marcel-Ernest-Armand), soldat, artillerie, classe 1912, recrutement de Montargis, mle 508. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Pouzoulet (Georges-Germain), soldat, infanterie de marine, classe 1916, recrutement de Rodez, mle 1299. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Prudhomme (Alfred), soldat, infanterie, classe 1904, recrutement de Saint-Quentin, mle 132. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Quentin (Sébastien), sergent, infanterie, classe 1910, recrutement de Bourg, mle 988. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Rabec (Joseph), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Dijon, mle 1199. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Ravel (Eugène-Auguste), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Romans, mle 73. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Rayer (Joseph-Constant), sergent, infanterie, classe 1915, recrutement de Laval, mle 15.531.00456. Médaillé militaire du 7 octobre 1933. A été blessé et cité.

Rezongle (Michel), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement d'Aurillac, mle 344. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Richard (Hilaire-Jean-Félix), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 15.857.00484. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Rico (Antoine-Michel), sergent, infanterie, classe 1907, recrutement d'Alger, mle 1514. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Rigaud (Louis-Armand), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Guéret, mle 11.231. 00782. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Rigaud (Pierre), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Montluçon, mle 328. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Rigollot (René-Edouard), sergent, infanterie, classe 1917, recrutement de Fontainebleau, mle 230. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Rinckly (Edmond-Joannès), soldat, infanterie, classe 1906, recrutement de la Seine (1er bureau), mle 756. Médaillé militaire du 23 mars 1934. A été blessé et cité.

Riot (Louis-Eugène-Francisque), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Lyon-Central, mle 2118. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Robert (Emile-Albert), soldat, artillerie, classe 1913, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 5517. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Robert (Marie-Joseph-Marguerite-Léon), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 534. Médaillé militaire du 31 mars 1936. A été blessé et cité.

Roch (Léon-Evariste-François), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement d'Amiens, mle 1274. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Rocher (Félix-Calixte), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement du Puy, mle 62. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Rogé (Charles-François), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Lille, mle 6891. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Roisset (Raymond-Louis), caporal, service de santé, classe 1910, recrutement de la Seine (3e bureau), mle 4619. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Rolin (Aimé), soldat, train, classe 1915, recrutement de Chalon, mle 937. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Roman (Léon-Florimon), soldat, infanterie, classe 1903, recrutement de Digne, mle 1382. Médaillé militaire du 28 juillet 1931. A été blessé et cité.

Ronchin (Oscar-Jean-Baptiste), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Valenciennes-Douai, mle 568. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Roquet (Louis), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Valenciennes, mle 1360. Médaillé militaire du 28 janvier 1930. A été blessé et cité.

Rosset-Mazarin (François-Maxime), adjudant, infanterie, classe 1911, recrutement de Grenoble, mle 1263. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Rossi (Jean-Mathieu), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement d'Ajaccio, mle 02.098. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Rouvier (Paul-Adrien-Barthélémy), sergent, infanterie de marine, classe 1916, recrutement de Toulon-Nice, mle 1326. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Roux (Auguste-Marius), sergent fourrier, infanterie de marine, classe 1914, recrutement de Marseille, mle 3043. Médaillé militaire du 29 janvier 1957. A été blessé et cité.

Roux (Auguste-Marius), soldat, infanterie, classe 1905, recrutement de Montélimar, mle 914. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Royer (Maurice-Léon), soldat, artillerie, classe 1912, recrutement de Besançon, mle 928. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Salançon (Louis-Auguste), sergent-major, infanterie, classe 1913, recrutement de Montpellier, mle 646. Médaillé militaire du 26 décembre 1924. A été blessé et cité.

Sarkissian (Torkom), sergent, infanterie, classe 1923, recrutement de Nancy, mle 23.551.00849. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Scheterne (Louis-Paul), brigadier, artillerie, classe 1914, recrutement de Mâcon, mle 1141. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Schosmann (Henri-Joseph), gendarme, gendarmerie, classe 1917, recrutement de Béziers, mle 1329. Médaillé militaire du 31 décembre 1930. A été blessé et cité.

Schwebel (Marcel-Jacques-Charles), brigadier, artillerie, classe 1916, recrutement de Nancy, mle 16.547.01623. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Segaud (François), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement d'Autun, mle 607. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Seguy (Augustin), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Béziers, mle 11.347.01397. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Sénéca (Victor-André), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Nice, mle 2578. Médaillé militaire du 17 octobre 1921. A été blessé et cité.

Senequier (Augustin-Victor), caporal, infanterie, classe 1915, recrutement de Toulon-Nice, mle 273. Médaillé militaire du 15 juin 1920. A été blessé et cité.

Sengez (Abel-Juste-Constant), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Saint-Omer, mle 766. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Sennepin (Maurice), adjudant, infanterie, classe 1915, recrutement de Soissons, mle 241. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Seren (Célestin-Antonin), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Marseille, mle 130. Médaillé militaire du 30 mars 1935. A été blessé et cité.

Sergent (Pierre-Valentin), sergent, infanterie, classe 1901, recrutement de Tours, mle 1381. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Simmer (Justin-François-Joseph), maréchal des logis, artillerie, classe 1910, recrutement de Strasbourg, mle 10.571.01076. Médaillé militaire du 8 juin 1918. A été blessé et cité.

Simon (Joseph), caporal, infanterie de marine, classe 1905, recrutement de Lorient, mle 2378. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Sisco (François), sergent, infanterie de marine, classe 1913, recrutement d'Ajaccio, mle 02.298. Médaillé militaire du 11 avril 1930. A été blessé et cité.

Soleilhavoup (Léonard), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Tulle, mle 11.191.00506. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Sourceaux (Augustin-Firmin), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Versailles, mle 2632. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Staelen (Henri-Léon-Cornil), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Dunkerque, mle 1191. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Staibano (Vincent), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Marseille, mle 3906. Médaillé militaire du 16 mars 1940. A été blessé et cité.

Stéphan (Vincent), caporal, infanterie, classe 1908, recrutement de Quimper, mle 1286. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Tallier (Désiré-Pol), maréchal des logis, artillerie, classe 1911, recrutement de Nancy, mle 11.081.00459. Médaillé militaire du 17 avril 1919. A été blessé et cité.

Tatu (Raoul-Rémond), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement de BT. Besançon, mle 807. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Texier (Emile-Léonce), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement de Poitiers—Niort, mle 17.791.01251. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Thévenin (Eugène-Marius), soldat, service de santé, classe 1915, recrutement de Moulins, mle 2084. Médaillé militaire du 22 décembre 1925. A été blessé et cité.

Thiry (Emile-Léon), maréchal des logis, artillerie, classe 1913, recrutement de Nancy, mle 13.081.00857. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Thoinet (Joanny-Claudius), caporal, infanterie, classe 1913, recrutement du Rhône-Sud, mle 573. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Thomas (Paul-Benjamin-Joseph), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Saint-Omer, mle 898. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Thomas (Victor-Jean-Joseph), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Nancy, mle 11.881.01505. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Thomin (Irénée), sergent, génie, classe 1910, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 2906. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Thonier (François-Henri), caporal, infanterie, classe 1902, recrutement de Moulins, mle 2322. Médaillé militaire du 20 mai 1953. A été blessé et cité.

Thouvenin (Joseph-Henri), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement de Poitiers, mle 12.861.00905. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Thouvenot (Emile-Adrien), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de Nancy, mle 16.881.00169. Médaillé militaire du 21 juin 1931. A été blessé et cité.

Thuillier (Alfred-Eugène-Joseph), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Béthune, mle 1991. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Tisserand (René-Marcel-Fernand), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Bourges, mle 1809. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Trahy (Clovis-Louis-Joseph), sergent, infanterie, classe 1902, recrutement de Dunkerque, mle 777. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Tramaille (Marcel-Valentin-Robert), sergent, service de santé, classe 1916, recrutement d'Autun, mle 1128. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Trény (Jean-Joannet), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Périgueux, mle 11.241.00963. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Tridon (Emile-Léon-Gaston), soldat, artillerie, classe 1912, recrutement de Sens-Auxerre, mle 345. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été blessé et cité.

Tridon (Julien-Elie), maréchal des logis, train, classe 1908, recrutement de Moulins, mle 715. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Troalen (Jean), soldat, train, classe 1914, recrutement de Lorient, mle 14.562.01989. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Trollat (Louis-Georges), soldat, génie, classe 1909, recrutement de Grenoble, mle 1003. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Tron (François-Julien), sergent, infanterie, classe 1913, recrutement de Gap, mle 13.051.00119. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Tronchon (Alfred-Albert), sergent, génie, classe 1914, recrutement de la Seine (4e bureau), mle 3737. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Trotebas (Paul-Roger), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Marseille-Digne, mle 351. Médaillé militaire du 3 mars 1932. A été blessé et cité.

Trouillon (Alphonse-Louis-Joseph), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Grenoble, mle 1044. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Tual (François-Jean-Marie), soldat, infanterie, classe 1907, recrutement de Vitré, mle 475. Médaillé militaire du 16 mars 1921. A été blessé et cité.

Uginet (Ambroise-Emile), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Versailles, mle 2430. Médaillé militaire du 28 février 1936. A été blessé et cité.

Valescure (Léonce-Antonin), maréchal des logis chef, gendarmerie, classe 1915, recrutement de Nîmes, mle 1462. Médaillé militaire du 25 décembre 1929. A été blessé et cité.

Vavon (René-Anatole), soldat, artillerie, classe 1911, recrutement d'Auxonne-Dijon, mle 466. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Vazeille (Pierre), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement de Riom, mle 683. Médaillé militaire du 13 juin 1932. A été blessé et cité.

Venture (Marius-Ferdinand), gendarme, classe 1912, recrutement de Marseille, mle 2921. Médaillé militaire du 8 juillet 1928. A été blessé et cité.

Verdier (Cyrille-Marius), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement d'Avignon, mle 1187. Médaillé militaire du 31 décembre 1938. A été blessé et cité.

Verdy (Louis-Maurice), caporal, infanterie, classe 1914, recrutement de Bourges, mle 153. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Vergnaud (Edmond-Jean-Hippolyte), sergent, infanterie, classe 1903, recrutement de Poitiers, mle 48. Médaillé militaire du 6 novembre 1925. A été blessé et cité.

Vergniolle (Robert), soldat, génie, classe 1916, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 4728. Médaillé militaire du 29 décembre 1923. A été blessé et cité.

Vergonjane (Léonard), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de Tulle, mle 16.191.01247. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Verheylesonne (Liévin-Amand), soldat, génie, classe 1911, recrutement de Lille, mle 4529. Médaillé militaire du 17 juillet 1934. A été blessé et cité.

Vernay (Philibert), soldat, artillerie de marine, classe 1910, recrutement de Chalon, mle 1449. Médaillé militaire du 15 janvier 1935. A été blessé et cité.

Vernet (Arthur-Francisque), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Clermont-Ferrand, mle 70. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Viale (Nicolas-Jean-Baptiste), soldat, infanterie de marine, classe 1916, recrutement de Nice, mle 1225. Médaillé militaire du 30 décembre 1938. A été cité.

Vieubled (Marie-Eugène), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Rouen, mle 964. Médaillé militaire du 9 octobre 1929. A été blessé et cité.

Vincent (Louis-Ferdinand-Rémy), soldat, infanterie, classe 1914, recrutement de Montélimar, mle 103. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Vincent (Pascal-Léon-François), soldat, infanterie, classe 1917, recrutement d'Aurillac, mle 1034. Médaillé militaire du 23 avril 1931. A été blessé et cité.

Violeau (Louis-Emile-Victor), soldat, infanterie de marine, classe 1912, recrutement de Cholet-Tours, mle 12.497.00261. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Violet (Louis-Julien-Marcel), soldat, infanterie, classe 1909, recrutement de Châteauroux-le Blanc, mle 958. Médaillé militaire du 29 décembre 1924. A été blessé et cité.

Visse (Albert-Guislain), soldat, infanterie, classe 1913, recrutement de Cambrai, mle 2335. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Vitrac (Joseph), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Toulouse, mle 111. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Volland (Joseph), adjudant, service de santé, classe 1911, recrutement d'Annecy, mle 463. Médaillé militaire du 8 novembre 1926. A été blessé et cité.

Par décret en date du 31 octobre 1961, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotion et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec traitement, au titre du décret n° 59-1195 du 21 octobre 1959, modifié par le décret n° 60-723 du 22 juillet 1960, les anciens combattants de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent :

Au grade d'officier.

Bruxelle (Julien-Sylvain), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Laon, mle 1026. Chevalier du 27 août 1917. A été blessé et cité.

Au grade de chevalier.

Amet (Paul-Toussaint), sergent, génie, classe 1913, recrutement de Nancy, mle 13.881.02-344. Médaillé militaire du 24 mars 1923. A été blessé et cité.

Anthoine (François-Antoine), sergent, infanterie, classe 1905, recrutement de Gap, mle 403. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été cité.

Berdin (Edmond-Hippolyte-Louis), maréchal des logis, artillerie, classe 1905, recrutement de la Seine, 4e bureau, mle 4208. Médaillé militaire du 13 juin 1933. A été blessé et cité.

Bigot (Maurice-Jules-René), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement d'Argentan, mle 11.617.00237. Médaillé militaire du 29 décembre 1925. A été blessé et cité.

Bourgeois (Georges-François), caporal, infanterie de marine, classe 1909, recrutement de Fontainebleau, mle 712. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Brame (Emile-Fortuné-Joseph), sergent, infanterie, classe 1914, recrutement de Lille, mle 5098. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Buffard (Albert-Arthur), sergent, infanterie, classe 1917, recrutement de Cholet, mle 121. Médaillé militaire du 17 novembre 1918. A été blessé et cité.

Carrière (Pierre), soldat, infanterie de marine, classe 1905, recrutement de Béziers, mle 210. Médaillé militaire du 16 septembre 1919. A été blessé et cité.

Chanut (Jean), soldat, infanterie, classe 1903, recrutement de Brive, mle 716. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Chavance (Henri-Jules), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Dijon, mle 956. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Coiffe (Martial-André), sergent, infanterie, classe 1912, recrutement de Limoges, mle 12.871.00198. Médaillé militaire du 8 décembre 1933. A été blessé et cité.

Colnot (Georges-Auguste), caporal, infanterie, classe 1912, recrutement d'Epinal, mle 845. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Courreau (François), soldat, artillerie, classe 1907, recrutement de Nevers-Cosne, mle 948. Médaillé militaire du 1er décembre 1928. A été blessé et cité.

Dambry (Marcel-Edouard), caporal, intendance, classe 1909, recrutement du Havre, mle 2.861. Médaillé militaire du 2 janvier 1928. A été cité.

Dartus (Paul-Bernard), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement d'Auch, mle 476. Médaillé militaire du 29 avril 1917. A été cité.

Deschamps (Allyre-Désiré-Louis), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Nevers, mle 10.181.00844. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Dorival (Ambroise-Louis-Eugène-François-Joseph), soldat, infanterie de marine, classe 1913, recrutement de Saint-Lô, mle 13.501.00822. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Dupont (Léon), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Valenciennes, mle 576. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Etring (Léon-Henri), caporal, génie, classe 1917, recrutement de Nancy, mle 17.517.00667. Médaillé militaire du 3 mars 1932. A été blessé et cité.

Fenice (François-Jean-Joseph), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Saint-Brieuc-Dinan, mle 1.761. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Flamand (Antoine-Joseph-Martin), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Perpignan, mle 202. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Fricot (Charles-Victor-Lucien), soldat, intendance, classe 1916, recrutement de la Seine (2e bureau), mle 4.857. Médaillé militaire du 9 janvier 1927. A été blessé et cité.

Guerard (Albert-Adolphe), sergent, infanterie, classe 1918, recrutement de Rouen-Nord, mle 908. Médaillé militaire du 7 octobre 1932. A été blessé et cité.

Heuillet (Paul-Bertrand-Bruno), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Tarbes, mle 753. Médaillé militaire du 28 mars 1934. A été blessé et cité.

Hommelet (Auguste-Clément), soldat, infanterie, classe 1910, recrutement de Nantes, mle 10.441.01360. Médaillé militaire du 10 octobre 1930. A été blessé et cité.

Huet (Eugène), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Châteauroux, mle 11.361.01284. Médaillé militaire du 21 mars 1929. A été blessé et cité.

Huet (Urbain-Paul), soldat, infanterie, classe 1911, recrutement de Mayenne mle 11.537.00049. Médaillé militaire du 27 décembre 1930. A été blessé et cité.

Junier (François-Pierre), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Saint-Etienne, mle 1334. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Laffitte (Julien-Paul-Edmond), adjudant, infanterie, classe 1910, recrutement de Brive-Tulle, mle 1176. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Leblanc (Emile-Henri), sergent, infanterie, classe 1911, recrutement de Lille, mle 514. Médaillé militaire du 19 juin 1932. A été blessé et cité.

Lefebvre (René-Marcel), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Rouen-Nord, mle 1.695. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Le Goff (Ange-Victor-Marie), sergent, infanterie, classe 1907, recrutement de Vannes, mle 1839. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Martinais (Joseph-Eugène), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Lisieux, mle 16.148.00056. Médaillé militaire du 27 décembre 1923. A été blessé et cité.

Maynard (Etienne), caporal, infanterie, classe 1911, recrutement de Montauban/A., mle 977. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Pain (Pierre-Marcel), caporal, infanterie, classe 1908, recrutement de Niort, mle 1690. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Pamart (Lucien-Albert), sergent, santé, classe 1911, recrutement d'Avesnes, mle 190. Médaillé militaire du 25 juillet 1917. A été blessé et cité.

Portal (Albert), soldat, infanterie, classe 1916, recrutement de Cahors, mle 550. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Raveau (André), caporal, infanterie, classe 1917, recrutement de Châteauroux, mle 400. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Rey (Prosper-Louis), soldat, artillerie, classe 1915, recrutement de Lyon-Central, mle 668. Médaillé militaire du 27 juillet 1930. A été blessé et cité.

Rousseau (Paul-Fernand), sergent, infanterie, classe 1916, recrutement de Cosnes-Bourges, mle 659. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Soriano (Antoine), soldat, infanterie de marine, classe 1914, recrutement d'Oran, mle 982. Médaillé militaire du 16 mars 1921. A été blessé et cité.

Teillet (Jean-Pierre-Louis), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 12.857.00467. Médaillé militaire du 12 mars 1928. A été blessé et cité.

Thomas (Georges-Victor), soldat, infanterie, classe 1915, recrutement de Nancy, mle 15.527.00794. Médaillé militaire du 7 juin 1928. A été blessé et cité.

Tinlot (Jules), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Dijon, mle 1301. Médaillé militaire du 4 décembre 1920. A été blessé et cité.

Vaucouleur (Gaston-Emile), soldat, génie, classe 1915, recrutement de Nancy, mle 15.511.00469. Médaillé militaire du 8 novembre 1929. A été blessé et cité.

Vidal (François-Paul-Louis), soldat, infanterie, classe 1912, recrutement de Perpignan, mle 983. Médaillé militaire du 16 juin 1920. A été blessé et cité.

Par décret du Président de la République en date du 31 octobre 1961, rendu sur les propositions du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les dispositions du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers et officiers mariniers des différents corps de l'armée de mer, en activité de service, dont les noms suivent :

Décorations avec traitement.

Au grade de commandeur.

Au titre du tableau normal.

CORPS DES OFFICIERS DE MARINE

Douguet (Georges-Jean), capitaine de vaisseau ; 66 annuités 1 mois. deux fois cité. Officier du 11 novembre 1946.

Cloarec (Jean-Hervé), capitaine de vaisseau ; 63 annuités 2 mois. Médaille de la Résistance avec rosette. Cité. Officier du 21 mars 1946.

Lamour (Lucien-Paul), capitaine de vaisseau ; 62 annuités 9 mois. Trois fois cité. Officier du 29 décembre 1948.

Cornuault (Jean-Emile), contre-amiral ; 57 annuités 3 mois. Médaille des évadés. Trois fois cité. Officier du 30 juin 1949.

Deméocq (André-Joseph-Victor), capitaine de vaisseau ; 52 annuités 3 mois. Quatre fois cité. Officier du 31 décembre 1948 « Faits de guerre ».

Bellet (Henri-Alfred), capitaine de vaisseau ; 49 annuités 11 mois. Médaille des évadés. Cinq fois cité. Officier du 31 décembre 1948 « Faits de guerre ».

CORPS DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Chenais (Henri), ingénieur mécanicien général de 2e classe ; 50 annuités. Officier du 30 juin 1952.

CORPS DES INGÉNIEURS DU GÉNIE MARITIME ET DE L'ARTILLERIE NAVALE

De Lécluse de Longraye (Guy-Louis-Marie-Joseph-Yves), ingénieur général de 2e classe de l'artillerie navale ; 52 annuités 6 mois. Officier du 29 décembre 1948.

CORPS DES OFFICIERS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE

Requier (Gabriel), commissaire général de 2e classe ; 52 annuités 6 mois. Officier du 11 novembre 1954.

CORPS DES PROFESSEURS DE LA MARINE MARCHANDE

Sénéchal (Joseph-Yves-Marie), professeur général de 2e classe ; 48 annuités. Deux fois cité. Officier du 11 novembre 1951.

Au grade d'officier.

a) Au titre du tableau spécial de l'aéronautique.

CORPS DES OFFICIERS DE MARINE

Massuet (Gaston), capitaine de corvette ; 49 annuités 4 mois. Trois fois cité. Chevalier du 11 novembre 1954. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 8 mois ; bonifications pour services aériens, 9 ans 3 mois ; bonifications normales, 3 ans 1 mois ; total des annuités dans le grade de chevalier, 19 ans.

Reviron (Jean-Emile-Paul), capitaine de corvette ; 47 annuités 11 mois. Quatre fois cité. Chevalier du 11 novembre 1955. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 5 ans 8 mois ; bonifications pour services aériens, 7 ans 9 mois ; bonifications normales, 2 ans 7 mois ; total des annuités dans le grade de chevalier, 16 ans.

Bellone (Jacques-Louis), lieutenant de vaisseau ; 41 annuités 3 mois. Cinq fois cité. Chevalier du 31 mars 1954 « Faits de guerre ». Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans 3 mois ; bonifications pour services aériens, 10 ans ; bonifications normales, 3 ans 4 mois. Total des annuités dans le grade de chevalier, 20 ans 7 mois.

CORPS DES OFFICIERS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Boubée (Pierre-François), officier de 1re classe des équipages ; 59 annuités 8 mois. Quatre fois cité. Chevalier du 11 novembre 1953. Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans 8 mois ; bonifications pour services aériens, 10 ans 9 mois ; bonifications normales, 3 ans 7 mois ; total des annuités dans le grade de chevalier, 22 ans.

b) Au titre du tableau normal.

CORPS DES OFFICIERS DE MARINE

Coturel (Joseph-François), capitaine de corvette ; 41 annuités 10 mois. Cinq fois cité. Chevalier du 15 janvier 1947 « Faits de guerre ».

Lamy (Roger), capitaine de corvette ; 41 annuités 1 mois. Deux fois cité. Chevalier du 21 mars 1946 « Faits de guerre ».

Dequet (Raymond-Pierre-René-Marie), capitaine de corvette ; 41 annuités 8 mois. Blessé. Neuf fois cité. Chevalier du 29 décembre 1951 « Faits de guerre ».

Degove (Jean-Georges), capitaine de frégate ; 42 annuités 11 mois. Deux fois cité. Chevalier du 26 octobre 1949.

Ménage (Georges-Henri), capitaine de corvette ; 39 annuités 8 mois. Cinq fois cité. Chevalier du 15 janvier 1947 « Faits de guerre ».

Balensi (Jacques-René), capitaine de frégate ; 45 annuités. Trois fois cité. Chevalier du 1er juin 1952 « Faits de guerre ».

Chaperon (Gérard-Louis-Emile), capitaine de corvette ; 41 annuités 1 mois. Six fois cité. Chevalier du 19 juillet 1948 « Faits de guerre ».

Demay (Raymond), capitaine de corvette ; 39 annuités 6 mois. Quatre fois cité. Chevalier du 12 avril 1947 « faits de guerre ».

Grimaud (Raoul-Séraphin-Elie), capitaine de corvette ; 39 annuités 7 mois. Deux fois cité. Chevalier du 6 août 1947 « faits de guerre ».

Ménès (Serge-Paul-Etienne), capitaine de corvette ; 37 annuités 1 mois. Trois fois cité. Chevalier du 15 janvier 1947 « faits de guerre ».

Biart (Michel-Jean-Louis), capitaine de corvette ; 40 annuités 6 mois. Dix fois cité. Chevalier du 13 novembre 1954 « faits de guerre ». Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 8 mois ; bonifications normales, 3 ans 6 mois ; total des annuités dans le grade de chevalier, 10 ans 2 mois.

Le Coniac de La Longrays (Armel-Paul-Eugène-Marie), capitaine de corvette ; 39 annuités. Deux fois blessé. Cinq fois cité. Médaille des évadés. Chevalier du 14 décembre 1954 « faits de guerre ». Ancienneté dans la Légion d'honneur, 6 ans 7 mois ; bonifications normales, 3 ans 1 mois ; total des annuités dans le grade de chevalier, 9 ans 8 mois.

Ladsous (Jean-Marie-Léonce-Lucien-Joseph), capitaine de corvette ; 35 annuités 5 mois. Blessé. Trois fois cité. Médaille des évadés. Chevalier du 31 décembre 1948 « faits de guerre ».

Théry (Paul-Jacques-Marie-Joseph), capitaine de corvette ; 33 annuités 5 mois. Trois fois cité. Chevalier du 19 juillet 1948 « faits de guerre ».

Flohic (François-Léon), capitaine de corvette ; 38 annuités 5 mois. Quatre fois cité. Chevalier du 12 octobre 1953 « faits de résistance ». Ancienneté dans la légion d'honneur, 7 ans 9 mois ; bonifications normales, 1 an 8 mois ; bonifications pour services aériens, 1 mois ; total des annuités dans le grade de chevalier, 9 ans 6 mois.

Labbe (Pierre-Yves), capitaine de corvette ; 30 annuités 3 mois. Deux fois cité. Médaille de la Résistance (rosette). Chevalier du 26 novembre 1946 « faits de guerre ».

Ruyneau de Saint-George (Jacques-Marie), lieutenant de vaisseau ; 25 annuités 1 mois. Deux fois blessé. Huit fois cité. Chevalier du 23 mai 1954 « faits de guerre ». Ancienneté dans la Légion d'honneur, 7 ans 1 mois ; bonifications normales, 3 ans 10 mois ; total des annuités dans le grade de chevalier, 10 ans 11 mois.

CORPS DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Deleuze (Albert-Auguste-Lucien), ingénieur mécanicien en chef de 2e classe ; 46 annuités 8 mois. Cité. Chevalier du 11 novembre 1949.

Lacroix (Joseph-Emile-Jules), ingénieur mécanicien en chef de 2e classe ; 47 annuités 1 mois. Cité. Chevalier du 30 juin 1952.

Thomas-Cadillat (Gabriel-Paul-Lucien), ingénieur mécanicien principal ; 41 annuités 8 mois. Trois fois cité. Chevalier du 24 juin 1947.

Escande (Victor-Etienne), ingénieur mécanicien en chef de 2e classe ; 35 annuités 2 mois. Deux fois cité. Chevalier du 26 avril 1946.

CORPS DES INGÉNIEURS DU GÉNIE MARITIME ET DE L'ARTILLERIE NAVALE

Hély (Jean-Léon), ingénieur en chef de 1re classe de l'artillerie navale ; 42 annuités 2 mois. Chevalier du 27 août 1948.

Neu (Charles), ingénieur en chef de 1re classe du génie maritime ; 39 annuités 9 mois. Cité. Chevalier du 30 juin 1952.

CORPS DES OFFICIERS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE

Ferrier (Jacques-Jules-Charles), commissaire en chef de 1re classe ; 33 annuités 8 mois. Chevalier du 30 juin 1951.

Falleur (Emmanuel-Paul-Germain), commissaire en chef de 1re classe ; 38 annuités 5 mois. Chevalier du 30 juin 1951

CORPS DES ADMINISTRATEURS DE L'INSCRIPTION MARITIME

Guena (Charles-Michel-François), administrateur en chef de 2e classe ; 39 annuités 10 mois. Chevalier du 25 décembre 1945.

Montfort (Jean-Marie), administrateur en chef de 2e classe ; 44 annuités 2 mois. Chevalier du 30 juin 1950.

CORPS DES OFFICIERS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Doffin (Francis-Louis-Marie), officier en chef des équipages ; 55 annuités 11 mois. Chevalier du 11 novembre 1951.

Cretin (Quentin-Charles), officier de 1re classe des équipages ; 46 annuités 5 mois. Blessé. Cinq fois cité. Chevalier du 7 octobre 1946 « faits de guerre ».

Caraës (Joseph), officier principal des équipages ; 46 annuités 8 mois. Blessé. Trois fois cité. Médaille de la Résistance (rosette). Chevalier du 28 février 1951 « faits de guerre ».

Catry (Norbert-Charles-Léonard), officier principal des équipages ; 30 annuités 9 mois. Cité. Médaille de la Résistance. Médaille des évadés. Chevalier du 26 avril 1945 « faits de guerre ».

CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES DIRECTIONS DE TRAVAUX

Jung (André-Victor-Nicolas), officier d'administration principal ; 52 annuités 7 mois. Chevalier du 11 novembre 1950.

CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION COMMISSARIAT ET SANTÉ

Couellan (Auguste-François-Marie), officier d'administration principal ; 57 annuités. Chevalier du 8 mai 1947.

CORPS DES INGÉNIEURS DES DIRECTIONS DE TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES

Barguil (Louis-Joseph), ingénieur en chef des directions de travaux des constructions navales ; 53 annuités 1 mois. Chevalier du 11 novembre 1950.

Le Guen (Joseph), ingénieur en chef des directions de travaux des constructions navales ; 51 annuités 11 mois. Chevalier du 30 juin 1950.

Golvan (Jean-Joseph), ingénieur en chef des directions de travaux de l'artillerie navale ; 50 annuités 10 mois. Chevalier du 11 novembre 1950.

Leuliet (Albert-Georges-Marcel), ingénieur en chef des directions de travaux de l'artillerie navale ; 48 annuités 11 mois. Chevalier du 11 novembre 1950.

CORPS DES INGÉNIEURS DES DIRECTIONS DE TRAVAUX DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE

Chambouillat (Lucien-Jean), ingénieur en chef des directions de travaux ; 47 annuités 7 mois. Chevalier du 30 juin 1951.

Au grade de chevalier.

a) Au titre du tableau spécial de l'aéronautique.

CORPS DES OFFICIERS DE MARINE

Granger-Veyron (Henri-François), lieutenant de vaisseau ; 29 annuités 3 mois. Deux fois cité.

Dupont de Dinechin (Jean-Marie-François-Xavier), lieutenant de vaisseau ; 29 annuités.

Leflaive (Henri-Jacques-Marie), lieutenant de vaisseau ; 28 annuités 4 mois. Trois fois cité.

CORPS DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Prunetti-Parlant (Pierre-Yves), ingénieur mécanicien de 1re classe ; 29 annuités 1 mois.

CORPS DES OFFICIERS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Gobert (Victor-Gustave), officier de 1re classe des équipages ; 41 annuités 9 mois.

b) Au titre du tableau normal.

CORPS DES OFFICIERS DE MARINE

Bonnafont (Alain-Gaëtan-Antoine-Joseph), lieutenant de vaisseau ; 32 annuités 3 mois. Deux fois cité.

Gérard (Alain-René-Marie), lieutenant de vaisseau ; 32 annuités 3 mois. Cité.

Bonnemaison (Jacques-Georges-Francis-Albéric), lieutenant de vaisseau ; 32 annuités.

Decha (Jacques-Louis), lieutenant de vaisseau ; 31 annuités. Deux fois cité.

Barthélémy (Jean-Henri-Pierre), lieutenant de vaisseau ; 31 annuités 9 mois. Cité.

Fages (Henri-Louis-Jean), capitaine de corvette ; 31 annuités 8 mois.

Voisard (Jean-Michel-Bernard), lieutenant de vaisseau ; 31 annuités 7 mois. Deux fois cité.

Cousquer (Jean), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 5 mois. Deux fois cité.

Noetinger (Philippe-Joseph-Marie-Léon), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 5 mois. Cité.

Robin (Marcel-Paul-Eugène), capitaine de corvette ; 31 annuités 4 mois.

Villat (Philippe-Henri-Marie), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 8 mois. Cité.

Barbier (Henri), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 8 mois. Deux fois cité.

Olivier (Jacques-Pierre), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 7 mois. Cité.

Barthe (Yves-Louis-Henri), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 7 mois. Deux fois cité.

Guillot (René-Pierre-Robert), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 6 mois. Deux fois cité.

De Lambert des Champs de Morel (Marie-Jacques-André), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 6 mois.

Noël (Maurice-Albert-Marie-Michel), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 6 mois. Deux fois cité.

Gauthier (François-Jean), lieutenant de vaisseau ; 28 annuités 6 mois. Blessé. Cité.

Renie (Dominique-Maurice-Marie), lieutenant de vaisseau ; 30 annuités 2 mois. Cité.

Limongi (André-Eugène-Marcel), lieutenant de vaisseau ; 29 annuités 10 mois. Cité.

Rossillon (François-Paul-Marie), capitaine de corvette ; 29 annuités 9 mois. Cité.

Basse (Patrice-Marie-André), lieutenant de vaisseau ; 29 annuités 8 mois. Cité.

Mennesson (Bernard-Raymond), lieutenant de vaisseau ; 29 annuités 6 mois. Cité.

Soudon (Daniel-Jean-Marcel-Yves), lieutenant de vaisseau ; 28 annuités 5 mois. Quatre fois cité.

CORPS DES INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Jumentier (Jean-Victor-Alfred), ingénieur mécanicien principal ; 32 annuités 11 mois.

Bordet (François-Marcel), ingénieur mécanicien principal ; 32 annuités 4 mois.

Garret (Jean-Louis), ingénieur mécanicien principal ; 31 annuités 10 mois.
Ansel (Louis-Noël), ingénieur mécanicien de 1re classe ; 31 annuités 8 mois. Cité.

CORPS DES FONCTIONNAIRES DU CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION DE LA MARINE

Fénech (Michel-Fortuné-Joseph), contrôleur de 3e classe ; 22 annuités 6 mois.

CORPS DES INGÉNIEURS DU GÉNIE MARITIME ET DE L'ARTILLERIE NAVALE

Michel (Jacques-Charles-Serge), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime ; 27 annuités 7 mois.
Noël (Lucien-Adolphe), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime ; 25 annuités 9 mois.
Benassy (Jean-Claude-Charles), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime ; 25 annuités 6 mois.
Le Menec (Pierre-Mathieu), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime ; 24 annuités 8 mois. Cité.

CORPS DES OFFICIERS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE

Troude (Jean-Marie-Charles), commissaire principal ; 29 annuités 7 mois.
Béraud (Jacques-Louis-Julien), commissaire de 1re classe ; 25 annuités 4 mois.

CORPS DES ADMINISTRATEURS DE L'INSCRIPTION MARITIME

De La Vaissière de Lavergne (Guy-Louis-Jules), administrateur en chef de 2e classe ; 28 annuités 4 mois.
Delaporte (Maurice-Léopold), administrateur principal ; 28 annuités 3 mois.
Bonnassies (Georges-André), administrateur principal ; 28 annuités 1 mois.

CORPS DES OFFICIERS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Le Pors (Yves-Marie), officier de 1re classe des équipages ; 46 annuités 11 mois. Cité. Médaillé militaire du 19 octobre 1949.
David (Georges-Yves), officier de 1re classe des équipages ; 46 annuités 11 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.
Lelièvre (Roger-Charles-Marie), officier principal des équipages ; 46 annuités 8 mois.
Levasseur (René-Victor-Alexandre), officier de 1re classe des équipages ; 46 annuités 3 mois. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.
Loy (Daniel-Henri-Lucien), officier de 1re classe des équipages ; 46 annuités 2 mois. Cité. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.
Le Goff (Jean), officier de 1re classe des équipages ; 46 annuités 1 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 28 décembre 1950.
Cavée (Gabriel-Paul-Charles), officier principal des équipages ; 46 annuités. Cité. Médaillé militaire du 25 avril 1946.
Saerens (Robert-Henri), officier de 1re classe des équipages ; 43 annuités 9 mois. Quatre fois cité. Médaille de la Résistance. Médaillé militaire du 16 octobre 1945 « Faits de guerre ».
Paugam (Louis-Lucien-Guillaume-Yves-Marie), officier de 1re classe des équipages ; 43 annuités 6 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.
Moullec (Pierre-Marie), officier de 1re classe des équipages ; 43 annuités 6 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 28 décembre 1950.
Royer (Roland-Henri), officier de 2e classe des équipages ; 41 annuités 5 mois. Trois fois cité. Médaillé militaire du 30 juin 1952.
Michel (Paul), officier de 1re classe des équipages ; 40 annuités 4 mois. Blessé. Deux fois cité. Médaillé militaire du 6 juillet 1951.
Desplat (Jean-Georges), officier de 2e classe des équipages ; 40 annuités 4 mois. Blessé. Trois fois cité Médaillé militaire du 11 novembre 1950.
Cadoret (André-Emile-Marie), officier de 2e classe des équipages ; 40 annuités 1 mois. Quatre fois cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1951.
Contassot (Roland-Marcel), officier de 2e classe des équipages ; 39 annuités 8 mois. Cinq fois cité. Médaillé militaire du 30 juin 1954.
Guégan (Marcel), officier de 2e classe des équipages ; 37 annuités. Quatre fois cité. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.

CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES DIRECTIONS DE TRAVAUX

Julien (Marcel-Raymond), officier d'administration de 1re classe ; 38 annuités 2 mois.
Le Moing (Joseph-François-Louis-Marie), officier d'administration principal ; 35 annuités 4 mois.

CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION COMPTABLES DES MATIÈRES

Penaud (Antony-Jean-Marie), officier d'administration principal ; 38 annuités 9 mois.
Chapalain (Félicien-François-Rolland-Marie), officier d'administration de 1re classe ; 37 annuités 4 mois.

CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION COMMISSARIAT ET SANTÉ

Goarant (Paul-Marie), officier d'administration de 1re classe ; 40 annuités.

CORPS DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE L'INSCRIPTION MARITIME

Sidoine (Louis-Moïse-Pierre), officier en chef d'administration ; 29 annuités 6 mois.

CORPS DES INGÉNIEURS DES DIRECTIONS DE TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES

Madec (Pierre-François), ingénieur des directions de travaux principal ; 37 annuités.
Levavasseur (Charles-Emile), ingénieur des directions de travaux de 1re classe ; 36 annuités 7 mois.
Avignon (Georges-André), ingénieur des directions de travaux principal ; 36 annuités 6 mois.
Edet (Auguste-François-Emile), ingénieur des directions de travaux de 1re classe ; 36 annuités 1 mois.
Delaye (Pierre-Joseph), ingénieur des directions de travaux de 1re classe ; 36 annuités 1 mois.
Lecordier (Louis-Eugène), ingénieur des directions de travaux principal ; 35 annuités 9 mois.
Ered (Eugène-Georges), ingénieur des directions de travaux principal ; 35 annuités 8 mois.
Le Roy (Jean), ingénieur des directions de travaux principal ; 35 annuités 6 mois.
Guillemoto (Jean-Mathurin), ingénieur des directions de travaux principal ; 34 annuités.
Mahé (Joseph-Marie), ingénieur des directions de travaux principal ; 33 annuités 6 mois.
Cantinat (Gabriel-René), ingénieur des directions de travaux principal ; 33 annuités 5 mois.
Queignec (Michel-Pierre), ingénieur des directions de travaux principal ; 33 annuités.

CORPS DES INGÉNIEURS DES DIRECTIONS DE TRAVAUX DES TRAVAUX MARITIMES

Trapateau (Jean-Marcel), ingénieur des directions de travaux principal ; 34 annuités 3 mois.
Quéré (Eugène-Hervé-Emile), ingénieur des directions de travaux principal ; 30 annuités 6 mois.

CORPS DES INGÉNIEURS DES DIRECTIONS DE TRAVAUX DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE

Sauvage (André-Emile-Louis), ingénieur des directions de travaux de 1re classe ; 35 annuités 8 mois.

CORPS DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

a) Au titre du tableau spécial de l'aéronautique.

Hamon (Robert-Paul), maître principal pilote de l'aéronautique navale, mle 328-Cas.-44 ; 31 annuités 2 mois. Médaillé militaire du 30 juin 1956 44.930 heures de vol majorées.
Bernard (Armand-Pierre-Marie), maître principal pilote de l'aéronautique navale, mle 2571-B-45 ; 29 annuités. Médaillé militaire du 11 novembre 1954. 39.234 heures de vol majorées.
Duperret (Adonis-Paul), maître principal mécanicien de bord, mle 477-T-45 ; 31 annuités 4 mois. Médaillé militaire du 11 novembre 1953. 36.512 heures de vol majorées.
Le Deut (Paul), maître principal pilote de l'aéronautique navale, mle 596-B-45 ; 30 annuités 7 mois. Médaillé militaire du 30 juin 1954. 36.006 heures de vol majorées.

b) Au titre du tableau normal.

Gode (Antoine-Louis-Maurice), maître principal électronicien d'aéronautique, mle 367-T-36 ; 48 annuités 3 mois. Cité. Médaillé militaire du 8 janvier 1947.
Eouzan (Yves), maître principal mécanicien, mle 4456-B-30 ; 58 annuités 3 mois. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.
Baron (Albert-Yves-François), maître principal mécanicien, mle 4451-B-30 ; 53 annuités 4 mois. Médaillé militaire du 11 novembre 1946.
Derrien (Pierre-Joseph), maître principal de manœuvre, mle 3314-B-31 ; 59 annuités 1 mois. Cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1945.

Yannou (Corentin-Marie), maître principal radiotélégraphiste, mle 2589-B-31 ; 51 annuités 10 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1946.

Guillemot (Paul-Joseph-Marie), maître principal de manœuvre, mle 2718-B-36 ; 61 annuités 7 mois. Quatre fois cité. Médaillé militaire du 30 juin 1950.

Pineau (René-Lucien), maître principal électricien d'armes, mle 295-B-30 ; 51 annuités. Cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1946.

Oulhen (François-Marie), maître principal de manœuvre, mle 2256-B-33 ; 50 annuités 3 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.

Roignant (Joseph-Marie), maître principal électricien, mle 2595-B-34 ; 51 annuités. Deux fois cité. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.

Le Calvez (Alain-Marie), maître principal électricien, mle 3886-B-35 ; 41 annuités 9 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 30 juin 1949.

Guillas (Robert-Pierre), maître principal timonier, mle 180-L-39 ; 43 annuités 6 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1950.

Rubaud (Louis-Joseph-Ambroise), premier maître charpentier, mle 372-B-37 ; 42 annuités 5 mois. Croix de la Libération. Médaille de la Résistance. Trois fois cité. Médaillé militaire du 10 juin 1945.

Henry (Jules-Célestin-Joseph), maître principal fusilier C. S., mle 1778-C-30 ; 47 annuités 2 mois. Cité. Médaillé militaire du 8 mai 1947.

Berger (Alfred-Jean), maître principal fusilier C. S., mle 3602-C-29 ; 51 annuités 2 mois. Médaillé militaire du 11 novembre 1946.

Boga (Joseph), premier maître commis aux vivres, mle 2287-B-32 ; 50 annuités. Médaillé militaire du 30 juin 1951.

Le Coz (Clet-Henri-Marie), maître principal secrétaire militaire, mle 483-B-54 ; 45 annuités 11 mois. Cité. Médaillé militaire du 8 mai 1947.

Hamelin (Louis-Pierre-Marie), maître principal gardien des prisons maritimes, mle 10-27-2 ; 39 ans 6 mois. Médaillé militaire du 1er janvier 1940.

Menec (François-Marie), maître principal timonier, mle 2726-B-31 ; 49 annuités 6 mois. Cité. Médaillé militaire du 29 décembre 1948.

Paul (Jean), maître principal mécanicien, mle 2985-B-33 ; 47 annuités 10 mois. Trois fois cité. Médaillé du 30 juin 1950.

Le Treut (Pierre-Marie), maître principal radiotélégraphiste, mle 526-B-32 ; 45 annuités 7 mois. Deux fois cité. Médaillé militaire du 30 juin 1949.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Licence ès sciences.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'article 4 du décret n° 58-718 du 8 août 1958 modifiant le régime des études et des examens en vue de la licence ès sciences, modifié par le décret n° 60-797 du 28 juillet 1960 ;

Vu l'avis de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur,

Arrête :

Art. 1er. — A titre transitoire et par dérogation aux dispositions de l'article 4 du décret n° 58-718 du 8 août 1958, modifié par le décret n° 60-797 du 28 juillet 1960, tous les certificats d'études supérieures de sciences (nouveau régime) délivrés avant le 1er janvier 1962 sont déclarés compatibles entre eux en vue de l'obtention du diplôme de licence ès sciences.

Art. 2. — Les recteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1961.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MAXENCE FAIVRE D'ARCIER.

Comité consultatif des universités.

Par arrêté en date du 7 novembre 1961, M. Ulrich (Roger), professeur à la faculté des sciences de Paris, est nommé membre du comité consultatif des universités, division des sciences, 4e section, sciences biologiques, 3e sous-section.

Enseignement supérieur.

Par arrêtés en date du 21 octobre 1961 :

M. Aymard, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Paris, est nommé pour une nouvelle période de trois ans doyen de cette faculté, à compter du 1er octobre 1961.

M. Perrochat, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Grenoble, est nommé pour une nouvelle période de trois ans doyen de cette faculté, à compter du 1er octobre 1961.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Fixation du salaire de référence et de la valeur du point de retraite dans le régime complémentaire de retraites des assurances sociales institué par le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du travail,

Vu les articles 8 et 15 de l'arrêté du 12 décembre 1951 fixant les modalités de fonctionnement du régime complémentaire de retraites des assurances sociales institué par le décret n° 51-1445 du 12 décembre 1951 ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'institution de prévoyance des agents contractuels et temporaires de l'Etat,

Arrêtent :

Art. 1er. — Le montant du salaire de référence est fixé à 1,29 NF pour l'année 1960.

Art. 2. — La valeur du point de retraite est fixée à 0,22 NF pour la période du 1er juillet 1961 au 30 juin 1962.

Art. 3. — Le directeur général de la sécurité sociale, le directeur du budget et le directeur de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1961.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du budget,
RAYMOND MARTINET.

Le ministre du travail,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Fixation du salaire de référence et de la valeur du point de retraite dans le régime complémentaire de retraites des assurances sociales institué par le décret n° 59-1569 du 31 décembre 1959.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du travail,

Vu les articles 14 et 24 de l'arrêté du 17 février 1960 fixant les modalités de fonctionnement du régime complémentaire de retraites des assurances sociales institué par le décret n° 59-1569 du 31 décembre 1959 ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'institution générale de retraite des agents non titulaires de l'Etat,

Arrêtent :

Art. 1er. — Le montant du salaire de référence est fixé à 1,29 NF pour l'année 1960.

Art. 2. — La valeur du point de retraite est fixée à 0,22 NF pour la période du 1er juillet 1961 au 30 juin 1962.

Art. 3. — Le directeur général de la sécurité sociale, le directeur du budget et le directeur de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1961.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du budget,
RAYMOND MARTINET.

Le ministre du travail,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Autorisation, au titre de la campagne 1961-1962, d'importer du sucre en métropole et en Algérie dans le cadre de la procédure des dérogations commerciales (secteur Imex).

Le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'agriculture, le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat au commerce intérieur,

Vu le décret n° 53-703 du 7 août 1953 relatif au régime économique de l'alcool et portant organisation d'un plan sucrier, et notamment son article 15, complété par le décret n° 55-631 du 20 mai 1955 ;

Vu l'avis de la commission interministérielle des dérogations commerciales ;

Vu l'avis du groupement national interprofessionnel de la betterave, de la canne et des industries productrices de sucre et d'alcool,

Arrêtent :

Art. 1er. — Est autorisée, au titre de la campagne 1961-1962, l'importation, en métropole et en Algérie, de 10.000 tonnes de sucre étranger de betteraves et/ou de canne à l'état solide.

Cette importation doit être effectuée à partir du 1er octobre 1961 dans le cadre de la procédure des dérogations commerciales (secteur Imex) en contrepartie d'une exportation de sucres français réalisable au titre de la campagne 1960-1961.

Les modalités d'application de cette importation sont celles qui ont été fixées après délibération de la commission interministérielle des dérogations commerciales.

Art. 2. — Le directeur des relations économiques extérieures et le directeur général des douanes et droits indirects au ministère des finances et des affaires économiques ainsi que le directeur des affaires économiques au ministère de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 novembre 1961.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur adjoint du cabinet,
PAUL LE QUERE.

Pour le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes
et par délégation :
Le secrétaire général,
CHRISTIAN DELABALLE.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation :
Le chef de cabinet,
CHRISTIAN ORSETTI.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MICHEL PONIATOWSKI.

Le secrétaire d'Etat au commerce intérieur,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
JEAN GONOT.

Fixation du montant et des conditions d'importation du contingent de sucre dont les tarifs des droits de douane d'importation prévoient l'admission en suspension du droit de douane (rubrique tarifaire n° 17-01 B).

Le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, le ministre de l'agriculture, le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat au commerce intérieur,

Vu les tarifs des droits de douane d'importation,

Arrêtent :

Art. 1er. — Le contingent de sucres de betteraves et de canne à l'état solide, d'une teneur en saccharose de 99,8 grammes ou plus pour 100 grammes de produit sec, dont l'admission en suspension du droit de douane d'importation est prévue dans le tarif des droits de douane au renvoi figurant en regard de la rubrique tarifaire n° 17-01 B est fixé à 10.000 tonnes en poids net, pour la période allant du 1er octobre 1961 inclus jusqu'au 30 septembre 1962 inclus.

Art. 2. — L'admission au bénéfice de ce contingent est subordonnée aux conditions suivantes :

a) Les sucres doivent être importés dans le cadre de la procédure des dérogations commerciales (secteur Imex) en contrepartie d'une exportation de sucres français réalisable au titre de la campagne 1960-1961 ;

b) Lors du dépôt de la déclaration de mise à la consommation il doit être présenté au service des douanes du bureau d'importation une autorisation d'imputation sur le contingent, délivrée par le directeur général des douanes et droits indirects, au ministère des finances et des affaires économiques, après avis favorable du chef du service compétent du ministère de l'agriculture.

En Algérie, l'autorisation est délivrée par la direction générale des finances, Ve division, service des douanes, de la délégation générale, après avis favorable du chef du service compétent de la direction des affaires économiques et du plan de la délégation générale.

Art. 3. — La procédure de délivrance des autorisations visées à l'article 2 ci-dessus est la suivante :

a) Les importateurs intéressés doivent adresser au ministère de l'agriculture, direction des affaires économiques, sous-direction des relations commerciales extérieures (bureau B 3), 78, rue de Varenne, Paris, une demande établie en quatre exemplaires conforme au modèle annexé au présent arrêté et accompagnée d'une enveloppe timbrée portant leur adresse, pour être examinée dans la limite de la quantité restant disponible après déduction de la part allouée à l'Algérie.

En Algérie, la demande doit être adressée directement à la direction des affaires économiques et du plan de la délégation générale pour être examinée dans la limite de la quantité fixée par le ministre de l'agriculture à l'intérieur du contingent global fixé à l'article 1er du présent arrêté.

Il doit être établi une demande par bureau de douane d'importation, chaque demande pouvant s'appliquer à plusieurs importations à réaliser par un même bureau de douane.

b) Les demandes visées par le chef du service précité du ministère de l'agriculture ou par son délégué sont transmises par lui, en trois exemplaires, à la direction générale des douanes et droits indirects, accompagnées de l'enveloppe timbrée remise par le demandeur.

En Algérie, les demandes sont transmises dans les mêmes conditions à la direction générale des finances, Ve division, service des douanes de la délégation générale.

c) L'exemplaire original de l'autorisation est renvoyé au demandeur par le directeur général des douanes et droits indirects ou en Algérie par la direction générale des finances de la délégation générale. L'un des autres exemplaires est adressé au bureau des douanes intéressé.

d) Le délai de validité des autorisations est fixé à trois mois à compter de la date de leur délivrance sans pouvoir toutefois dépasser le 30 septembre 1962.

Art. 4. — Le service des douanes du bureau d'importation annote, pour chaque déclaration de mise à la consommation, l'exemplaire de l'autorisation qui lui a été transmis directement par le directeur général des douanes et droits indirects (ou, en Algérie, par la direction générale des finances) ainsi que celui que le déclarant doit lui présenter. Il conserve le premier de ces exemplaires et remet le second au déclarant après chaque imputation.

Après imputation complète ou péremption du titre, son titulaire doit renvoyer l'exemplaire qu'il détient au service précité du ministère de l'agriculture, ou, en Algérie, à la direction des affaires économiques et du plan de la délégation générale ; dans les mêmes conditions, le service des douanes renvoie l'exemplaire de contrôle à la direction générale des douanes et droits indirects ou, en Algérie, à la direction générale des finances, Ve division, service des douanes, de la délégation générale.

Art. 5. — Sont abrogés les arrêtés des 14 novembre 1959 et 23 mars 1960 relatifs au contingent de sucre du numéro 17-01 B du tarif des droits de douane d'importation admissible en exonération du droit de douane d'importation.

Art. 6. — Les directeurs généraux, directeurs et chefs des différents services intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 novembre 1961.

Pour le ministre d'Etat chargé des affaires algériennes
et par délégation :
Le secrétaire général,
CHRISTIAN DELABALLE.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation :
Le chef de cabinet,
CHRISTIAN ORSETTI.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MICHEL PONIATOWSKI.

Le secrétaire d'Etat au commerce intérieur,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
JEAN GONOT.

RECTO MODÈLE DE DEMANDE

ANNEXE

Demande d'imputation de sucre sur le contingent tarifaire prévu au n° 17-01 B du tarif des droits de douane d'importation et aux conditions fixées par l'arrêté du 4 novembre 1961.

Je soussigné (nom ou raison sociale de l'importateur) .....

.....,

demeurant à (adresse complète) .....,

demande l'imputation sur le contingent tarifaire visé en titre des sucres désignés ci-après :

NUMERO tarif douanier.	ESPÈCE (dans les termes du tarif douanier).	ORIGINE	POIDS NET	VALEUR	NOM ET ADRESSE du ou des destinataires réels qui figureront sur la déclaration en douane.
17-01 B	Sucres de betteraves et de canne, à l'état solide d'une teneur en saccharose de 99,8 g ou plus, pour 100 g de produit sec.				

Bureau de dédouanement : .....

A ....., le .....

(Signature.)

Opération conforme aux dispositions du paragraphe *a* de l'article 2 de l'arrêté du 4 novembre 1961.

Avis favorable pour (quantités en toutes lettres) .....

A ....., le .....

Le directeur des affaires économiques au ministère de l'agriculture (1),

Le directeur des affaires économiques et du plan de la délégation générale en Algérie (1),

Bon pour imputation sur le contingent.

A ....., le .....

Le directeur général des douanes et droits indirects (1),

Le directeur général des finances de la délégation générale en en Algérie (1),

(1) Rayer la mention inutile.

VERSO

Reconnaissance du service des douanes.

BUREAU de douane.	DECLARATION en douane.		RESULTAT de la vérification.		OBSERVATIONS
	Numéro.	Date.	Poids net.	Valeur.	

Total des imputations .....

A ....., le .....

L'inspecteur des douanes,

(Cachet et signature manuscrite.)

Services extérieurs du Trésor.

Par arrêté en date du 4 novembre 1961, les agents du Trésor dont les noms suivent ont été placés, pour une période maximum de cinq ans à compter du 1er avril 1960, en service détaché auprès du ministre de la coopération pour être mis à la disposition du Gouvernement camerounais au titre de l'assistance technique :

MM. Dorle (Gilbert), payeur des trésoreries des territoires d'outre-mer.

Cambus (André), payeur adjoint des trésoreries des territoires d'outre-mer.

Feugas-Debas (Maurice), contrôleur principal du Trésor.

Valcke (Gérard), contrôleur du Trésor.

Richard (André), contrôleur du Trésor.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Génie rural.

Par arrêté du 31 octobre 1961, M. Ben Mohamed Najem, élève de l'institut national agronomique, a été nommé élève ingénieur civil du génie rural, à titre étranger, à compter du 1er octobre 1961.

Services agricoles.

Par arrêté en date du 27 octobre 1961, les chefs de section des services agricoles de 2e classe dont les noms suivent sont nommés en qualité de chef de section des services agricoles de 1re classe, 1er échelon, aux dates ci-dessous indiquées :

M. Debras (Pierre), chef de section à la direction des services agricoles du Cantal à compter du 1er janvier 1961 (en service détaché à compter du 1er juillet 1961).

M. Marcellin (Félix), chef de section à la direction des services agricoles des Hautes-Alpes à compter du 1er avril 1961.

M. Gonon (Charles), chef de section à la direction des services agricoles de la Loire à compter du 1er avril 1961.

M. Rosel (Jean), en service détaché, pour ordre, à compter du 1er juillet 1961.

M. Guittard (Gaston), chef de section à la direction des services agricoles de la Creuse à compter du 1er juillet 1961.

M. Jannin (Pierre), chef de section à la direction des services agricoles du Cher à compter du 1er juillet 1961.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Autorisation à la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo de recourir à l'emprunt en vue du financement de travaux au port de Saint-Malo-Saint-Servan.

Le ministre des travaux publics et des transports, le ministre de l'industrie et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur l'organisation des chambres de commerce et d'industrie ;

Vu le décret n° 56-321 du 27 mars 1956 portant codification, sous le nom de Code des ports maritimes, des textes législatifs concernant les ports maritimes, ensemble l'ordonnance n° 59-119 du 7 janvier 1959, le décret n° 59-136 du 7 janvier 1959 et le décret n° 60-916 du 20 août 1960 qui l'ont modifié ;

Vu l'arrêté interministériel du 13 février 1961 qui a fixé, en dernier lieu, le taux des péages perçus au port de Saint-Malo-Saint-Servan au profit de la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo et qui a affecté le produit de ces péages aux dépenses d'établissement, d'amélioration et d'extension de l'outillage public portuaire prévu à l'article 1er du cahier des charges annexé à l'arrêté interministériel du 21 mai 1957, modifié par l'arrêté interministériel du 11 septembre 1958 ;

Vu la demande présentée par la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo suivant délibération du 26 avril 1960,

Arrêtent :

Art. 1er. — La chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo est autorisée à recourir à l'emprunt afin d'assurer le financement de l'opération suivante d'équipement du port de Saint-Malo-Saint-Servan :

Construction d'un chariot pour le slip-way (approuvée par décision ministérielle du 16 février 1961 et évaluée à 300.000 NF).

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement de cet emprunt au moyen du produit des péages perçus au port de Saint-Malo-Saint-Servan au profit de la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Malo.

Art. 2. — Le montant des emprunts qui seront réalisés au cours de chaque année en exécution de l'article 1er ci-dessus sera fixé par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques, après avis du conseil de direction du fonds de développement économique et social.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 octobre 1961.

Le ministre des travaux publics et des transports,
Pour le ministre et par délégation :
Le conseiller d'Etat
chargé de mission auprès du ministre,
JEAN CAHEN-SALVADOR.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ DE LATTRE.

Le ministre de l'industrie,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
RAYMOND BARRE.

Autorisation à la chambre de commerce et d'industrie du Tréport de recourir à l'emprunt, en vue du financement de travaux au port de cette ville.

Le ministre des travaux publics et des transports, le ministre de l'industrie et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 56-321 du 27 mars 1956 portant codification, sous le nom de Code des ports maritimes, des textes législatifs concernant les ports maritimes, ensemble l'ordonnance n° 59-119 du 7 janvier 1959, le décret n° 59-136 du 7 janvier 1959 et le décret n° 60-916 du 20 août 1960 qui l'ont modifié ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 février 1954 qui a fixé en dernier lieu le taux des péages perçus au port du Tréport au profit de la chambre de commerce et d'industrie du Tréport ;

Vu la décision ministérielle du 14 septembre 1961 qui a affecté le produit de ces péages à la construction par la chambre de commerce et d'industrie d'un hangar public au port du Tréport ;

Vu la demande présentée par la chambre de commerce et d'industrie du Tréport suivant délibération du 7 novembre 1960,

Arrêtent :

Art. 1er. — La chambre de commerce et d'industrie du Tréport est autorisée à recourir à l'emprunt afin d'assurer le financement des travaux de construction d'un hangar public de 500 mètres carrés au quai Nord du bassin à flot au port du Tréport, approuvés par décision ministérielle du 14 septembre 1961 et évalués à 100.000 NF.

Il sera fait face au service d'intérêt et d'amortissement de cet emprunt au moyen du produit des taxes de location du nouveau hangar et des péages perçus au port du Tréport au profit de la chambre de commerce et d'industrie du Tréport.

Art. 2. — Le montant des emprunts qui seront réalisés au cours de chaque année, en exécution de l'article 1er ci-dessus, sera fixé par arrêté du ministre des finances et des affaires économiques, après avis du conseil de direction du fonds de développement économique et social.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 octobre 1961.

Le ministre des travaux publics et des transports,
Pour le ministre et par délégation :
Le conseiller d'Etat
chargé de mission auprès du ministre,
JEAN CAHEN-SALVADOR.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ DE LATTRE.

Le ministre de l'industrie,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
RAYMOND BARRE.

Régies d'avances.

Par arrêté du 20 octobre 1961, la régie d'avances instituée auprès du service de la navigation de la Seine (2e section), de la Marne et de l'Yonne par l'arrêté du 20 janvier 1955 est supprimée.

L'arrêté du 9 février 1955 portant nomination d'un régisseur d'avances est rapporté.

Par arrêté du 20 octobre 1961, la régie d'avances instituée auprès du service des ponts et chaussées du département de la Somme par l'arrêté du 24 janvier 1958 est supprimée.

L'arrêté du 18 février 1958 portant nomination d'un régisseur d'avances est rapporté.

Classement, déclassement ou reclassement de sections de routes (voiries nationale, départementale et communale).

Par arrêté du 24 octobre 1961 :

Est classée dans la voirie nationale comme partie intégrante de la route nationale 100 *b* la nouvelle route construite par Electricité de France entre le carrefour dit de Chaussetives et le carrefour de la route nationale n° 100 (ancienne route nationale n° 100 B), près de Saint-Vincent-les-Forts.

Ladite section est figurée en vert sur le plan au 1/200.000 annexé au présent arrêté.

Est déclassée et reclassée dans la voirie départementale des Hautes-Alpes la section délaissée de la route nationale n° 100 comprise entre le carrefour d'Espinasses (P. K. 110, Hautes-Alpes) et le carrefour de la nouvelle route de Rousset (P. K. 112,470, Hautes-Alpes).

Cette section est figurée en bleu sur le plan.

Sont déclassees et affectées au ministère de l'industrie au titre de la concession à Electricité de France de la chute de Serre-Ponçon :

La section délaissée de la route nationale n° 100 comprise entre le carrefour de la nouvelle route de Rousset (P. K. 112,470, Hautes-Alpes) et le pont Pellegrin (P. K. 125,500, Basses-Alpes) ;

La route nationale n° 100 C dans sa totalité.

Ces voies sont figurées en bleu sur l'extrait de carte précité.

Par arrêté du 30 octobre 1961 :

Est classée dans la voirie nationale comme partie intégrante de la route nationale n° 16 la déviation de cette route comprise entre les P. K. 29,125 et 31,485 sur le territoire de la commune de Luzarches et figurée en teinte rouge sur le plan qui restera annexé au présent arrêté.

Est déclassée et reclassée dans la voirie départementale la section délaissée de la route nationale n° 16 comprise entre les P. K. 30,820 et 31,485 et représentée en teinte tirets jaunes sur le plan précité.

Est déclassée et reclassée dans la voirie communale la section délaissée comprise entre les P. K. 30,380 et 30,820 et représentée en teinte tirets verts sur le plan précité.

Création de réserves de pêche dans la zone maritime des rivières Yères, Arques, Scie, Saane (quartier de Dieppe) et Durdent (quartier de Fécamp).

Le ministre des travaux publics et des transports,

Vu le décret-loi du 9 janvier 1852 sur la pêche maritime ;

Vu le décret du 4 juillet 1853 portant réglementation de la pêche maritime dans le 1er arrondissement maritime ;

Vu le décret du 10 mai 1862 sur la pêche maritime ;

Vu le décret du 1er septembre 1936 portant réglementation de la pêche maritime, notamment son article 6 ;

Vu l'ordonnance du 3 juin 1944 sur la pêche maritime, et notamment son article 4 ;

Considérant l'intérêt qui s'attache à restreindre le braconnage des poissons migrateurs et plus spécialement des salmonidés lors de leurs déplacements dans les estuaires des rivières Yères, Arques, Scie, Saane (quartier de Dieppe) et Durdent (quartier de Fécamp) ;

Sur la proposition du directeur de l'inscription maritime au Havre,

Arrête :

Art. 1er. — Pour la période s'étendant du 1er janvier 1962 au 31 décembre 1966, toute espèce de pêche, par quelque procédé que ce soit, est interdite dans les zones maritimes des rivières Yères, Arques, Scie, Saane et Durdent délimitées par un arc de cercle d'un rayon de 100 mètres à partir des buses installées à leur embouchure.

Art. 2. — Le directeur de l'inscription maritime au Havre et les administrateurs de l'inscription maritime à Dieppe et à Fécamp sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont les dispositions seront publiées au *Journal officiel* de la République française et insérées au *Bulletin officiel* de la marine marchande.

Fait à Paris, le 31 octobre 1961.

Pour le ministre et par délégation :
Le secrétaire général de la marine marchande,
GILBERT GRANDVAL.

Commission consultative médicale pour l'application de la médecine du travail dans les transports publics routiers.

Le ministre des travaux publics et des transports et le ministre du travail,

Vu la loi n° 46-2195 du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail ;
Vu le décret n° 52-1263 du 27 novembre 1952 portant application de la loi du 11 octobre 1946 ;
Vu la loi n° 55-292 du 15 mars 1955 étendant aux entreprises de transports les dispositions de l'article 1er de la loi du 11 octobre 1946 ;
Vu le décret n° 58-1222 du 11 décembre 1958 portant application de la loi n° 55-292 du 15 mars 1955 étendant aux entreprises de transports publics par route les dispositions de l'article 1er de la loi du 11 octobre 1946,

Arrêtent :

Art. 1er. — Il est institué auprès du ministre des travaux publics et des transports une commission consultative médicale pour l'application de la médecine du travail dans les transports publics routiers.

Art. 2. — La commission est composée du médecin inspecteur général du travail et de la main-d'œuvre du ministère du travail, du médecin chargé du contrôle des examens médicaux exigés pour la délivrance du permis de conduire, du président de la Société française de médecine du travail des transports, rapporteur, et de médecins du travail spécialisés dans les transports, désignés par arrêté du ministre des travaux publics et des transports.

La commission peut faire appel à d'autres personnalités du corps médical choisies en raison de leur compétence et de leur expérience des problèmes des services médicaux dans les transports.

Le ministre des travaux publics et des transports désigne le président de la commission.

Le secrétariat de la commission est assuré par un fonctionnaire du service du travail et de la main-d'œuvre des transports.

Art. 3. — La commission est chargée, sous l'angle exclusivement médical, de rechercher des solutions aux problèmes posés par l'application de la médecine du travail dans les transports routiers et de procéder à l'étude des conditions du travail et des maladies en rapport avec le travail.

Elle propose, d'autre part, toute mesure en faveur de la formation spécialisée des médecins du travail dans les transports routiers.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 juillet 1961.

Pour le ministre des travaux publics et des transports et par délégation :
Le chargé de mission auprès du ministre,
JEAN CAHEN-SALVADOR.

Pour le ministre du travail et par délégation :
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Par arrêté du 25 septembre 1961, sont nommés membres de la commission consultative médicale pour l'application de la médecine du travail dans les transports publics routiers :

MM. Chevallier, médecin du travail à Hyères.
Coquin, médecin du travail à Paris.
Courbaire de Marcillat, médecin, secrétaire général de l'Union européenne de médecine sociale.
Croccel, médecin du travail à Lille.
Daveau, médecin du travail à Nantes.
David, médecin du travail à Paris.
Gaultier, médecin des hôpitaux à Paris.
Gérard, médecin du travail à Marseille.
Izard, médecin du travail à Toulouse.
Laurent, médecin du travail à Paris.
Mme Michelin, médecin du travail au Havre.
MM. Moynier, docteur en médecine, directeur adjoint du centre de physiologie du travail à Paris.
Sarrat, médecin du travail à Bordeaux.

M. le professeur Gaultier, médecin des hôpitaux à Paris, est chargé de la présidence de la commission.

Aviation civile.

Par arrêté du 4 novembre 1961, M. Vesin (Robert), attaché d'administration centrale de 2e classe, 3e échelon, à l'administration centrale du secrétariat général à l'aviation civile, est admis pour invalidité à faire valoir ses droits à pension proportionnelle, à compter du 1er novembre 1961, en application des articles L. 6 et L. 42 du code des pensions civiles et militaires de retraite.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Rémunérations allouées aux personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics.

Le ministre de la santé publique et de la population, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'intérieur et le ministre d'Etat chargé du Sahara, des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer,

Vu l'article L. 812 du code de la santé publique ;
Vu les arrêtés des 28 février 1958, 12 avril 1958, 3 mars 1959, 18 mai 1960, 20 février 1961 et 12 juillet 1961 relatifs aux traitements des personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics ;
Vu le décret n° 61-417 du 28 avril 1961 allouant une prime de 50 NF à certains personnels civils et militaires de l'Etat ;
Vu le décret n° 61-560 du 3 juin 1961 relatif aux traitements et soldes des personnels civils et militaires de l'Etat ;
Vu l'avis du conseil supérieur de la fonction hospitalière,

Arrêtent :

Art. 1er. — Il est versé aux personnels se trouvant au 1er mai 1961 en position d'activité ou de service détaché dans un établissement d'hospitalisation, de soins ou de cure public et dont le traitement était à cette date calculé sur la base d'un indice brut au plus égal à 205 une prime unique non soumise à retenue pour pension au taux uniforme de 50 NF.

Le montant de cette prime est réduit dans la proportion où la rémunération principale se trouve réduite pour quelque cause que ce soit.

Art. 2. — Les traitements résultant, pour les personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics, de l'arrêté interministériel du 20 février 1961 sont majorés de 5 p. 100 à compter du 1er juillet 1961.

En application des dispositions ci-dessus, le traitement soumis à retenue pour pension afférent à l'indice 100 est fixé à 2.525 NF à compter du 1er juillet 1961.

Art. 3. — A compter du 1er juillet 1961, l'abondement résidentiel alloué à certains personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics en application de l'article 1er de l'arrêté interministériel du 28 février 1958 est fixé conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 61-560 du 3 juin 1961.

Art. 4. — A compter du 1er juillet 1961, les taux de l'indemnité spéciale dégressive allouée à certains personnels des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics sont fixés conformément aux dispositions de l'article 3 du décret n° 61-560 du 3 juin 1961.

Art. 5. — Le directeur de l'administration générale, du personnel et du budget au ministère de la santé publique et de la population, le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques, le directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur et le secrétaire général pour les départements d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 octobre 1961.

Le ministre de la santé publique et de la population,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'administration générale, du personnel et du budget,
JEAN-PAUL NAVARRO.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le préfet, directeur général des collectivités locales,
JEAN REYMOND.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du budget,
RAYMOND MARTINET.

Le ministre d'Etat chargé du Sahara, des départements d'outre-mer et des territoires d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation :
Le secrétaire général des départements d'outre-mer,
MAX MOULINS.

Modification du tarif interministériel des prestations sanitaires.

Le ministre de la santé publique et de la population, le ministre du travail et le ministre des anciens combattants et victimes de guerre,

Vu l'arrêté du 30 décembre 1949 instituant un tarif interministériel pour le règlement de certaines prestations sanitaires, complété et modifié par les arrêtés des 27 octobre 1954, 20 juillet 1956, 9 mai et 25 septembre 1957 ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 1949 fixant la composition et les conditions de fonctionnement de la commission prévue à l'article 9 de l'arrêté susvisé ;

Vu l'arrêté du 20 février 1950 fixant certains titres du tarif interministériel des prestations sanitaires, complété et modifié par les textes subséquents, notamment par les arrêtés des 28 janvier 1957, 2 septembre 1959, 30 janvier, 5 et 16 août 1960 et 21 juin 1961 ;

Vu l'avis en date du 18 septembre 1961 de la commission susvisée,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les additions ci-après sont apportées à la nomenclature du chapitre Ier (Accessoires), rubrique B (Appareils et fournitures pour traitements divers, vente et location), du titre III (Accessoires et pansements) du tarif interministériel des prestations sanitaires, telle qu'elle résulte des arrêtés des 2 septembre 1959 (*Journal officiel* du 16 septembre 1959), 30 janvier, 5 et 16 août 1960 (*Journal officiel* des 10 février, 18 et 28 août 1960), 21 juin 1961 (*Journal officiel* du 6 juillet 1961) :

TITRE III

Accessoires et pansements.

CHAPITRE 1er.

Accessoires.

NOMENCLATURE	PRIX
B. — *Appareils et fournitures pour traitements divers* (vente et location).	
— G —	
Gants orthopédiques (1) (fourrés ou non), l'unité...	Sur devis.
Gants de complément (1) (fourrés ou non), l'unité.	9 NF.
Gants ordinaires (1) (fourrés ou non), pour amputés du membre supérieur, porteurs d'un ou de deux appareils de prothèse :	
La paire (non fourrés).....	17 NF.
La paire (fourrés).....	18,50 NF.

(1) Ces articles figureront à la nomenclature avant les « Gouttières ».

Art. 2. — Les dispositions prévues à la nomenclature du chapitre 3 (Articles de pansements purifiés) du titre III (Accessoires et pansements) du tarif interministériel des prestations sanitaires, telles qu'elles résultent notamment des arrêtés des 28 janvier 1957 et 9 janvier 1961 (*Journal officiel* des 5 février 1957 et 20 janvier 1961), sont à nouveau modifiées en ce qui concerne l'article ci-après :

DÉSIGNATION	PRIX
Au lieu de :	
Bande extensible (fil nylon ou nylon et rhovylon ou rilsan et coton en chaîne ; fil coton, nylon ou rhovylon en trame) pour pansements des articulations, de la tête, du thorax, pansements ombilicaux et postopératoires.	
Lire :	
Bande extensible (fil nylon ou nylon et rhovylon ou rilsan et coton ou rilsan en chaîne ; fil coton, nylon ou rhovylon ou rilsan en trame) pour pansements des articulations, de la tête, du thorax, pansements ombilicaux et postopératoires.	

Art. 3. — Les articles ci-après sont radiés de la nomenclature du chapitre 5 (Objets de gros appareillage), rubrique Accessoires de prothèse et d'orthopédie, du titre V (Prothèse et orthopédie) du tarif interministériel des prestations sanitaires :

Accessoires de prothèse et d'orthopédie.

NUMÉROS de référence.	DÉSIGNATION	PRIX
	Gants de laine, la paire.....	C. A.
	Gants de peau tannée non fourrés (classiques).	C. A.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 octobre 1961.

Pour le ministre de la santé publique et de la population et par délégation :
Le chef du service central de la pharmacie,
JEAN VOLCKRINGER.

Pour le ministre du travail et par délégation :
Le conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale,
ALAIN BARJOT.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de guerre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
JACQUES MORETTE.

Cabinet du ministre.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret du 24 août 1961 portant nomination de membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 28 juillet 1948, modifié par le décret du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés :

Conseillers techniques.

M. le docteur Pierre Charbonneau, inspecteur général adjoint de la santé.

M. Yves Ullmo, auditeur à la Cour des comptes.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à dater du 1er octobre 1961.

Fait à Paris, le 6 novembre 1961.

JOSEPH FONTANET.

Haut conseil de la santé.

Par arrêté du 26 octobre 1961, M. le docteur Monnier, président de la confédération des syndicats médicaux, est nommé membre du haut conseil de la santé pour une période de trois ans à dater de la publication du présent arrêté.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Mines.

Par arrêté en date du 3 novembre 1961 modifiant les dispositions de l'arrêté du 31 janvier 1961, la date d'effet de la réintégration de M. Marelle (André), ingénieur en chef des mines, dans le corps des ingénieurs des mines a été reportée du 1er janvier 1961 au 16 septembre 1960.

Par arrêté en date du 3 novembre 1961, M. Servière (André), ingénieur en chef des mines en service détaché, a été réintégré dans le corps des ingénieurs des mines à compter du 28 décembre 1960.

MINISTERE DU TRAVAIL

Sociétés mutualistes.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Par arrêté du ministre du travail en date du 27 octobre 1961, ont été approuvés, d'une part, la scission de la société mutualiste dite Société de secours mutuels des Etablissements Henri Chavonin et Mécanica, n° 74-315, à Annemasse, en deux sociétés mutualistes, et, d'autre part, les statuts des sociétés mutualistes dites : Société de secours mutuels des Etablissements Henri Chavonin, n° 74-318, et Société de secours mutuels des Etablissements Mécanica, n° 74-319, à Annemasse

Commissions administratives paritaires.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre et le ministre du travail,

Vu l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires, et notamment l'article 15 ;

Vu le décret n° 59-307 du 14 février 1959 portant règlement d'administration publique et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires ;

Vu le décret n° 61-204 du 27 février 1961 fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 février 1956 portant création, au secrétariat d'Etat au travail et à la sécurité sociale, de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du personnel des directions régionales de la sécurité sociale ;

Sur la proposition du directeur de l'administration générale et du personnel au ministere du travail,

Arrêtent :

Art. 1er. — L'article 3 de l'arrêté interministériel du 27 février 1956 fixant notamment la composition de la commission administrative paritaire n° 3 du personnel des directions régionales de la sécurité sociale (corps des rédacteurs) est modifié ainsi qu'il suit :

Commission administrative paritaire n° 3.

	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
a) Représentants du personnel :	—	—
Rédacteurs de classe exceptionnelle....	2	2
Rédacteurs de classe normale.....	2	2
b) Représentants de l'administration.....	4	4
	8	8

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et du personnel au ministère du travail est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 novembre 1961.

Le ministre du travail,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS WATINE.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
Pour le ministre délégué et par délégation :
Le directeur général de l'administration et de la fonction publique,
MARCEAU LONG.

Conseillers au travail et à la législation sociale.

Par arrêté en date du 4 novembre 1961, M. Charpentier (Gérard), conseiller au travail et à la législation sociale de 3e classe, est détaché auprès du ministre de la coopération pour servir en République de Côte-d'Ivoire, pour une période de deux ans à compter du 15 janvier 1961.

L'intéressé conservera dans cette position ses droits à l'avancement et à la retraite dans le corps des conseillers au travail et à la législation sociale.

Inspection générale de la sécurité sociale.

Par arrêté en date du 4 novembre 1961, M. Pavard, inspecteur à l'inspection générale de la sécurité sociale (2e échelon, ancienneté d'échelon comptant du 1er janvier 1960), est détaché auprès du ministère des affaires étrangères, en vue d'effectuer une mission de coopération technique auprès du Gouvernement de la principauté de Monaco, pour une période de deux mois à compter du 15 mars 1961, dans les conditions fixées par l'article 1er (5°) du décret n° 59-309 du 14 février 1959.

Circulaire n° 114 S. S. relative au paiement en Espagne d'indemnités pour charges de famille aux travailleurs espagnols occupés en France.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 octobre 1961 :

Page 9833, 1re colonne, 5e ligne, au lieu de : « ... l'accord du 27 mars 1957... », lire : « ... l'accord du 27 juin 1957... ».

Même page, même colonne, 32e ligne :

Au lieu de :

« Alain Barjot. Paul de Lageneste. F. de Iturriaga. »,

Lire :

« Alain Barjot. F. de Iturriaga ».
« Paul de Lageneste.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Décret n° 60-1322 portant règlement d'administration publique relatif à la réforme de certains corps administratifs de l'administration centrale du ministère de la construction.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 décembre 1960, page 11154, 1re colonne, article 3, 3e, 4e et 5e ligne :

Au lieu de :

« 1° Avoir accompli au moins dix ans de services, dont huit ans au moins de services civils effectifs, dans un cadre supérieur d'une administration centrale ou assimilée ; »,

Lire :

« 1° Avoir accompli au moins dix ans de services dont huit ans au moins de services civils effectifs dans un cadre supérieur d'une administration centrale ou assimilée ; ».

(*Ce rectificatif annule et remplace celui publié au* Journal officiel *du 29 octobre 1961, page 9842, 1re colonne.*)

Associations syndicales de reconstruction.

Par arrêté du 30 octobre 1961, l'association syndicale de reconstruction de Ménil-sur-Saulx (Meuse) est dissoute.

Il est mis fin aux fonctions exercées par M. Dupland (Marcel) en qualité de commissaire intérimaire auprès de l'association syndicale de reconstruction de Ménil-sur-Saulx.

La liquidation de l'association syndicale de reconstruction de Ménil-sur-Saulx sera assurée, sous le contrôle du directeur départemental de la construction à Metz, par M. Legrand (Jacques), reviseur titulaire. M. Legrand sera investi à cet effet des pouvoirs les plus étendus, notamment de ceux prévus à l'article 37 du décret n° 59-452 du 21 mars 1959.

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un bureau de poste et d'un central téléphonique à Marseille et détermination de la parcelle de terrain nécessaire à la réalisation de cette opération.

Par arrêté du 30 octobre 1961, ont été déclarés d'utilité publique les travaux de construction d'un bureau de poste et d'un central téléphonique à Marseille, sur un terrain sis à l'angle du boulevard de la Blancarde et du boulevard Françoise-Duparc, cadastré n° 148, section M. Marseille-Blancarde.

Le présent arrêté est pris en application de l'article 54 nouveau de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Modification des indices de référence servant au calcul de la rémunération des agents des foyers d'anciens combattants et victimes de guerre relevant de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, le ministre des anciens combattants et victimes de guerre, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'arrêté en date du 19 mai 1952 déterminant les rémunérations des agents contractuels et temporaires de l'Etat,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les indices de référence fixés conformément au tableau annexé à l'arrêté en date du 19 mai 1952 précité sont modifiés dans les conditions suivantes en ce qui concerne les agents des foyers d'anciens combattants et victimes de guerre relevant de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre :

B. — Personnel infirmier et de service.

	Net.	Brut.
	—	—
Infirmière diplômée ou autorisée :		
1er échelon	275	335
2e échelon	253	303
3e échelon	231	271
4e échelon	208	238
5e échelon	185	210
Infirmière auxiliaire :		
7e échelon	210	245
6e échelon	200	230
5e échelon	189	214
4e échelon	178	203
3e échelon	167	187
2e échelon	156	171
1er échelon	145	160
Chef jardinier et ouvrier :		
10e échelon	220	255
9e échelon	210	245
8e échelon	205	235
7e échelon	195	225
6e échelon	190	215
5e échelon	180	205
4e échelon	—	195
3e échelon	160	180
2e échelon	150	165
1er échelon	140	150
Cuisinier et cuisinière :		
10e échelon	210	245
9e échelon	205	235
8e échelon	195	225
7e échelon	190	215
6e échelon	180	205
5e échelon	—	195
4e échelon	165	185
3e échelon	159	175
2e échelon	150	165
1er échelon	140	150
Agent de 1re catégorie :		
10e échelon	195	225
9e échelon	—	220
8e échelon	185	210
7e échelon	175	200
6e échelon	170	190
5e échelon	160	180
4e échelon	155	170
3e échelon	145	160
2e échelon	140	150
1er échelon	130	140
Agent de 2e catégorie :		
8e échelon	170	190
7e échelon	165	185
6e échelon	159	175
5e échelon	150	165
4e échelon	—	155
3e échelon	135	145
2e échelon	124	130
1er échelon	115	120
Agent de 3e catégorie :		
8e échelon	160	180
7e échelon	159	175
6e échelon	150	165
5e échelon	—	155
4e échelon	135	145
3e échelon	125	135
2e échelon	120	125
1er échelon	100	100

Art. 2. — Le directeur du budget, le directeur général de l'administration et de la fonction publique et le directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et aura effet le 1er janvier 1961.

Fait à Paris, le 3 novembre 1961.

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
JACQUES MORETTE.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
Pour le ministre délégué et par délégation :
Le directeur général de l'administration et de la fonction publique,
MARCEAU LONG.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ DE LATTRE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MICHEL PONIATOWSKI.

EMPLOIS RESERVES

NOMINATIONS

Ministère des armées.

Par arrêté en date du 6 octobre 1961, pris en application de la législation sur les emplois réservés, M. Botte (Luc) a été nommé adjoint administratif stagiaire à l'administration centrale du ministère des armées, à compter de la date de sa prise effective de fonctions et sous réserve du résultat des visites médicales d'aptitude.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

1re SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

Ordre du jour du jeudi 9 novembre 1961.

A neuf heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion du projet de loi de finances pour 1962 (n° 1436) (deuxième partie) (rapport n° 1445 de M. Marc Jacquet, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan) :

Dépenses militaires (art. 24 et 25) :

Section commune. — Annexe n° 39 : M. Dorey, rapporteur spécial ; avis n° 1498 de M. Voilquin et n° 1507 de M. Halbout, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Section commune (outre-mer). — Annexe n° 40 : M. Roux, rapporteur spécial ; avis n° 1498 de M. Bourgund, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Section Air. — Annexe n° 41 : M. Pierre Ferri, rapporteur spécial ; avis n° 1498 de M. Moynet, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Section Guerre. — Annexe n° 42 : M. Jean-Paul Palewski, rapporteur spécial ; avis n° 1498 de M. Le Theule, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Section Marine. — Annexe n° 43 : M. Fraissinet, rapporteur spécial ; avis n° 1498 de M. Frédéric-Dupont, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Budgets annexes des essences et poudres. — Annexe n° 44 : M. Delesalle, rapporteur spécial ; avis n° 1504 de M. Jarrot, au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées.

Travail. — Annexe n° 25 : M. Raymond Boisdé, rapporteur spécial ; avis n° 1478 de M. Degraeve, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions budgétaires inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures trente. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions budgétaires inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Documents parlementaires mis en distribution le mercredi 8 novembre 1961.

N° 1445. — Rapport de M. Sanson, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Annexe n° 16 : Finances et affaires économiques. — IV : Plan.

N° 1445. — Rapport de M. Max Lejeune, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Annexe n° 23 : Sahara.

N° 1445. — Rapport de M. Liogier, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Annexe n° 33 : Imprimerie nationale.

N° 1459. — Avis de M. Charpentier, au nom de la commission de la production, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Tome II. — I : Agriculture (deuxième partie).

N° 1459. — Avis de M. Marchetti, au nom de la commission de la production, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Tome II. — VII : Affaires économiques, Commerce extérieur.

N° 1459. — Avis de M. Privet, au nom de la commission de la production, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Tome II. — IX : Energie atomique.

N° 1459. — Avis de M. Pezé, au nom de la commission de la production, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Tome II. — XI : Affaires économiques, Commerce intérieur.

N° 1459. — Avis de M. Van der Meersch, au nom de la commission de la production, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Tome II. — XVI : Sahara.

N° 1482. — Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le deuxième alinéa de l'article 458 du code de commerce (renvoyé à la commission des lois constitutionnelles).

N° 1491. — Proposition de loi de M. Jacques Féron tendant à modifier l'article 405 du code pénal afin de réprimer plus sévèrement l'émission de chèques sans provision et l'utilisation de chèques volés (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles).

N° 1504. — Avis de M. Jarrot, au nom de la commission de la défense nationale, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Budgets annexes des essences et des poudres.

N° 1506. — Avis de M. Guillon, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Sahara.

N° 1507. — Avis de M. Halbout, au nom de la commission de la défense nationale, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Crédits civils de défense.

Documents parlementaires mis en distribution le jeudi 9 novembre 1961.

N° 1445. — Rapport de M. Yrissou, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Annexe n° 13 : Finances et affaires économiques. — I : Charges communes.

N° 1445. — Rapport de M. Sanson, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Annexe n° 15 : Finances et affaires économiques. — III : Affaires économiques.

N° 1445. — Rapport de M. Charvet, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Annexe n° 35 : Monnaies et médailles.

N° 1494. — Proposition de loi de M. Comte-Offenbach tendant à instituer un plan de chasse du grand gibier pour créer un nécessaire équilibre agro-sylvo-cynégétique (renvoyée à la commission de la production).

N° 1495. — Proposition de loi de M. Bettencourt portant création d'un fonds national d'amélioration et d'assainissement de l'eau (renvoyée à la commission de la production).

N° 1496. — Proposition de loi de M. Bettencourt tendant à compléter l'article 326 du code civil concernant les actions en réclamation d'état (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles).

N° 1505. — Avis de M. Chazelle, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1962. — Finances et affaires économiques. — I : Charges communes.

Réunion de commissions du jeudi 9 novembre 1961.

Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à vingt et une heures. — Local n° 213.

Commission des affaires étrangères, à dix heures. — Local du 9e bureau.

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à dix heures. — Local du 7e bureau.

Commission de la production et des échanges, à neuf heures trente. — Salle Colbert.

SENAT

1re SESSION ORDINAIRE DE 1961-1962

Ordre du jour du jeudi 9 novembre 1961.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion en deuxième lecture du projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale dans sa deuxième lecture, modifiant les articles 815, 832, 866 et 2103 (3°) du code civil, les articles 790, 807, 808 et 831 du code rural et certaines dispositions fiscales. [N°s 281 et 309 (1960-1961) ; 28 et 41 (1961-1962). — M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.]

2. — Discussion du projet de loi relatif aux frais de justice dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. [N°s 357 (1960-1961) et 21 (1961-1962). — M. Paul-Jacques Kalb, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.]

3. — Discussion de la proposition de loi organique de MM. Jean Bertaud et Raymond Pinchard tendant à modifier l'article 8 de l'ordonnance n° 58-1097 du 15 novembre 1958 portant loi organique relative à la composition du Sénat et à la durée du mandat des sénateurs. [N°s 133 (1960-1961) et 35 (1961-1962). — M. Marcel Prélot, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.]

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la protection des animaux. [N°s 312 et 322 (1960-1961). — M. Pierre Marcilhacy, rapporteur de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale.]

Commission des affaires culturelles.

Séance du mercredi 8 novembre 1961.

Présents. — MM. de Bagneux, Baumel, Chabaraka, Robert Chevalier, Coppenrath, Dardel, Delorme, Emaille, Fruh, Gros, Isautier, Jung, Lamousse, de Maupeou, Mokrane, Mont, Noury, Perdereau, Philippon, Symphor, Tinant, Vérillon, Viallanes, Vigier, Wach.

A délégué son vote. — M. Bruyas à M. Delorme.

Excusés. — MM. Al Sid Cheikh, Bordeneuve, Cornu, Mme Crémieux, MM. Delpuech, René Dubois, Charles Durand, Yves Estève, Faggianelli, Ferré, Kamil, Pauly, Paumelle, Tailhades.

Assistait en outre à la séance. — M. Raybaud au titre de la commission des finances.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Séance du mercredi 8 novembre 1961.

Présents. — MM. d'Argenlieu, Barrachin, Bayrou, Antoine Béthouart, Boin, Brajeux, Clerc, Defferre, Jean Ganeval, Guille, de Lachomette, Lafay, Le Sassier-Boisauné, Marcellin, Merred, Métayer, Mitterrand, Monteil, Morève, Moutet, de Nicolay, Parisot, Péridier, Piales, Repiquet, Rotinat, Vassor, Yver.

Excusés. — MM. Berthoin, Carcasssonne, Le Bellegou, Leygue, Ménard, Motais de Narbonne, le général Petit.

En congé. — MM. Carrier, Tinaud.

Commission des affaires sociales.

1re *séance du mercredi 8 novembre 1961.*

Présents. — MM. Ahmed, Audy, Bernier, Brayard, Brousse, Burret, Mme Cardot, MM. Chazalon, Darou, Mme Dervaux, MM. Dulin, Fichoux, Fournier, Grand, Guéril, Guillaumot, Henriet, Lagrange, Lakhdari, Lambert, Lemarié, Levêque, Marie-Anne, Martin, Menu, Méric, Messaud, Motte, Plait, de Pommery, Roy, Soudant, Voyant, de Wazières, Yanat.

Excusés. — MM. Benali, Belkadi, Dassaud, Le Basser, Sinsout.

2e *séance du mercredi 8 novembre 1961.*

Présents. — MM. Audy, Bernier, Brayard, Brousse, Burret, Mme Cardot, MM. Chazalon, Darou, Guillaumot, Lagrange, Lakhdari, Lemarié, Levêque, Marie-Anne, Martin, Menu, Méric, Plait, de Pommery, Roy, Soudant, de Wazières.

Excusés. — MM. Belkadi, Benali, Dulin, Fournier, Lambert, Le Basser, Sinsout.

Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

1re *séance du mercredi 8 novembre 1961.*

Présents. — MM. Alric, Armengaud, Auberger, Bousch, Paul Chevallier, Chochoy, Courrière, Driant, Garet, Kistler, Lachèvre, Maroselli, Marrane, Monichon, Montaldo, de Montalembert, Peschaud, Mlle Rapuzzi, MM. Raybaud, Richard, Roubert, Soufflet.

Excusés. — MM. Brunhes, Colin, Coudé du Foresto, Desaché, Descours Desacres, Duclos, Houdet, Louvel, Masteau, Pellenc, Portmann.

Assistait en outre à la séance. — M. Suran (au titre de la commission des affaires économiques et du plan).

Document mis en distribution le jeudi 9 novembre 1961.

N° 170 (1960-1961). — Rapport de MM. Marcel Pellenc, Georges Lamousse et Joseph Raybaud, fait en conclusion des travaux de la commission de contrôle chargée d'examiner la gestion administrative, financière et technique de la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

Convocation de commission.

Additif à l'ordre du jour des séances que tiendra la *commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation* le vendredi 10 novembre 1961 (salle de la commission) :

1° A neuf heures trente.

Budget de la construction :

Examen des articles 23, 33 (§ 1), 35 (lignes et prêts concernant les H. L. M.), 36, 37, 53, 54 et 55. — M. Bousch, rapporteur spécial.

Examen définitif des budgets suivants :

Information. — M. Houdet, rapporteur spécial.

Travaux publics et transports. — I : Travaux publics et transports. — M. Courrière, rapporteur spécial.

Départements et territoires d'outre-mer. — M. Louvel, rapporteur spécial.

Examen définitif des budgets éventuellement modifiés par l'Assemblée nationale.

2° A quinze heures.

Suite de l'ordre du jour de la précédente séance.

3° A dix-sept heures trente.

Audition de M. le Premier ministre, sur le budget du Sahara.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 29 du règlement (vice-présidents du Sénat, présidents des commissions permanentes, présidents des groupes et, éventuellement, présidents des commissions spéciales intéressées) est convoquée par M. le président pour le jeudi 9 novembre 1961, à onze heures, au local n° 213.

Réunion de commissions du jeudi 9 novembre 1961.

Commission des affaires économiques, à neuf heures trente. — Salle n° 216.

Commission des finances, à neuf heures trente. — Salle n° 131.

Commission des lois, à quatorze heures trente. — Salle n° 207.

Commission spéciale « Construction d'immeubles », à neuf heures trente. — Salle n° 207.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Ordre du jour des jeudi 16 et vendredi 17 novembre 1961.

Examen du quatrième plan de modernisation et d'équipement :

Rapport et projet d'avis présentés par M. Alexandre Verret, président de la section du plan et des investissements.

Convocation de section.

La réunion de la section du plan et des investissements prévue pour le jeudi 9 novembre 1961, à dix heures, est annulée.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 10 novembre 1961, à dix heures.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement d'un adjoint des cadres hospitaliers (rédacteur) à l'hôpital-hospice de Charleville (Ardennes).

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un adjoint des cadres hospitaliers (rédacteur) à l'hôpital-hospice de Charleville (Ardennes) aura lieu les 15 et 16 janvier 1962.

Peuvent faire acte de candidature :

1° Les personnes des deux sexes possédant la nationalité française depuis cinq ans au moins, titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, du certificat de capacité en

droit, du brevet professionnel de comptable ou d'un diplôme équivalent et âgées de dix-huit ans à trente ans au 1er janvier de l'année du concours ;

2° Les fonctionnaires et agents de moins de trente-cinq ans au 1er janvier de l'année du concours et ayant cinq ans de services effectifs dans une administration de l'Etat ou des collectivités locales, dont deux ans au moins dans un établissement d'hospitalisation, de soins ou de cure public.

Les limites d'âge prévues aux 1° et 2° ci-dessus sont reculées dans les conditions déterminées à l'article L. 810 du code de la santé publique.

Par ailleurs, les candidats masculins doivent se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 14 décembre 1961 à la direction départementale de la population et de l'action sociale des Ardennes, cité administrative, à Mézières, qui adressera à toute personne en faisant la demande le programme des épreuves et la liste des pièces à produire par les candidats pour constituer leur dossier.

Avis de concours pour le recrutement d'un agent principal au centre hospitalier régional de Reims (Marne).

Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un agent principal au centre hospitalier régional de Reims (Marne).

Peuvent présenter leur candidature les commis des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics comptant au moins six ans de fonctions en cette qualité.

Les demandes, accompagnées de toutes pièces justificatives de la situation administrative du candidat, doivent être adressées, dans le délai de quinze jours à compter de la publication du présent avis, au directeur général du centre hospitalier régional de Reims.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice d'Evron (Mayenne).

Est envisagée la vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice d'Evron (Mayenne), 5e classe (1er tour).

Peuvent présenter leur candidature :

1° Les directeurs économes titulaires des hôpitaux et hospices publics comptant de 51 à 100 lits ;

2° Les économes titulaires des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics de plus de 200 lits ;

3° Les personnes inscrites sur la liste d'aptitude prévue à l'article 10 du décret n° 60-805 du 2 août 1960.

Les demandes, accompagnées de toutes pièces justificatives de la situation administrative du candidat, doivent être adressées, dans le délai de quinze jours à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale, du personnel et du budget, 3e bureau), 7, rue de Tilsit, Paris (17e).

Avis de vacance de postes de chef de bureau à l'hôpital psychiatrique de Lesvellec (Morbihan).

Est envisagée la vacance de deux postes de chef de bureau à l'hôpital psychiatrique de Lesvellec, près Vannes (Morbihan).

Peuvent faire acte de candidature :

Les secrétaires de direction des établissements de cure publics comptant 500 lits et plus de 500 lits ;

Les chefs de bureau des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure publics ;

Les secrétaires de direction des établissements de cure publics de moins de 500 lits comptant au moins six ans de fonctions, soit en cette qualité, soit en qualité d'adjoint des cadres hospitaliers ou de rédacteur ;

Les adjoints des cadres hospitaliers comptant au moins six ans de fonctions, soit en cette qualité, soit en qualité de secrétaire de direction d'établissement de cure de moins de 500 lits ou de rédacteur.

Les demandes, accompagnées de toutes pièces justificatives de la situation administrative du candidat, doivent être adressées au directeur de l'hôpital psychiatrique de Lesvellec, près Vannes (Morbihan), dans le délai de quinze jours à compter de la publication du présent avis.

Avis de vacance d'un poste de médecin inspecteur de la santé dans le département de la Seine-Maritime.

Un poste de médecin inspecteur de la santé est vacant dans le département de la Seine-Maritime.

Peuvent exclusivement présenter leur candidature à ce poste les médecins fonctionnaires du corps de l'inspection de la santé.

Les intéressés sont priés de se faire connaître, dans un délai de trois semaines à partir du jour de la publication du présent avis, au 2e bureau de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsit, Paris (17e).

Ministère de l'agriculture.

Avis fixant la date des concours d'agrégation des écoles nationales vétérinaires en 1962.

Comme suite à l'avis de concours publié au *Journal officiel* du 17 mai 1961, les concours d'agrégation des écoles nationales vétérinaires en 1962 auront lieu aux dates et dans les écoles ci-dessous indiquées :

Pathologie infectieuse, Alfort. — 7 mai.

Parasitologie et maladies parasitaires, Lyon. — 14 mai.

Anatomie, Toulouse. — 28 mai.

Pathologie médicale des équidés et des carnivores, Alfort. — 5 novembre.

Hygiène et industrie des aliments du bétail et des animaux de basse-cour, Lyon. — 19 novembre.

Histologie et anatomie pathologique, Toulouse. — 3 décembre.

Avis de vacance d'emploi dans une école nationale vétérinaire.

La chaire d'hygiène et industrie des aliments d'origine animale de l'école nationale vétérinaire de Toulouse est déclarée vacante.

Peuvent être candidats à cette chaire les professeurs et maîtres de conférences titulaires, soit des chaires d'hygiène et industrie des aliments d'origine animale, soit des chaires d'histologie et anatomie pathologique des écoles nationales vétérinaires.

Les candidats sont priés d'adresser leur demande au ministère de l'agriculture, direction générale de l'enseignement et de la vulgarisation, 1er bureau, 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

Ministère des postes et télécommunications.

Avis de concours pour le recrutement d'agents des installations.

En vue du recrutement de deux cents agents des installations des postes et télécommunications, aura lieu les 22 et 23 janvier 1962 un concours ouvert aux candidats masculins et comprenant les épreuves suivantes :

Dictée servant d'épreuve d'orthographe et d'écriture, composition française, mathématiques, électricité, dessin, ainsi qu'une épreuve manuelle (installation électrique simple, petite menuiserie, dégrossissage et perçage d'une pièce de fer).

Les agents des installations sont chargés des travaux de pose et d'entretien des installations d'abonnés au téléphone et de certains travaux d'entretien dans les bureaux centraux téléphoniques.

Les candidats doivent être âgés au 1er janvier 1962 de dix-sept ans au moins et de vingt-cinq ans au plus. La limite d'âge supérieure peut être reculée d'un temps égal à celui des services militaires obligatoires et, pour les pères de famille mariés ou veufs, d'un an par enfant à charge.

Aucun diplôme n'est exigé.

Les candidats recueilleront toutes indications utiles auprès des directions des postes et télécommunications qui, sur simple demande, fourniront gratuitement le programme détaillé du concours.

Les demandes de participation à ce concours d'agent des installations doivent être transmises à la direction des postes et télécommunications au chef-lieu du département et, au plus tard, le 18 décembre 1961, date de clôture des inscriptions.

Dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne s'adresser à la direction régionale des services postaux de Paris, 140, boulevard du Montparnasse, à Paris (14e).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

TABLEAU SYNOPTIQUE DES RESULTATS MENSUELS

COMMERCE EXTERIEUR

Mois de septembre 1961.

Importations ..... 2.495 millions de nouveaux francs (dont or industriel : 1,7)
Exportations ..... 2.879 millions de nouveaux francs (dont or industriel : 2,2)

Balance ..... + 384 millions de nouveaux francs.

Se décomposant comme suit :

Pays étrangers.		*Zone franc.*	
Importations	1.994 millions de nouveaux francs. (dont or industriel : 1,7).	Importations	501 millions de nouveaux francs. (dont or industriel : néant).
Exportations	2.172 millions de nouveaux francs. (dont or industriel : 1,9).	Exportations	707 millions de nouveaux francs. (dont or industriel : 0,3).
Balance	+ 178 millions de nouveaux francs.	Balance	+ 206 millions de nouveaux francs.

Pourcentage de couverture de nos importations par nos exportations.

Avec les pays étrangers..... 109 p. 100.
Avec la zone franc..... 141 p. 100.

Au total..... 115 p. 100.

I. — EVOLUTION MENSUELLE COMPAREE POUR LES ANNEES 1960 ET 1961

Année 1960.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Novemb.	Décemb.	Moyenne mensuelle.
A. — *Importations* (millions de nouveaux francs).													
Importations de l'étranger.....	1.969	2.093	2.449	2.014	1.995	1.875	1.993	1.722	1.963	1.849	2.020	2.343	1.999
Importations de la zone franc.....	526	608	658	651	664	588	552	495	500	490	600	697	586
Importations totales.....	2.495	2.701	2.807	2.665	2.659	2.463	2.545	2.217	2.463	2.339	2.620	3.040	2.585
B. — *Exportations* (millions de nouveaux francs).													
Exportations vers l'étranger.....	2.024	2.047	2.086	1.938	2.028	1.961	2.006	1.491	1.914	2.148	2.019	2.084	1.979
Exportations vers la zone franc.....	902	951	919	814	813	771	778	630	805	919	913	941	846
Exportations totales.....	2.926	2.998	3.005	2.752	2.841	2.732	2.784	2.121	2.719	3.067	2.932	3.025	2.825
C. — *Pourcentage de couverture de nos importations par nos exportations.*													
Avec les pays étrangers.....	103	98	97	96	102	105	101	87	98	116	100	89	99
Avec la zone franc.....	171	156	140	125	122	131	141	127	161	188	152	135	146
Au total.....	117	110	107	103	107	111	109	96	110	131	112	100	109

Année 1961.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Novemb.	Décemb.	Moyenne mensuelle.
A. — *Importations* (millions de nouveaux francs).													
Importations de l'étranger.....	1.828	1.990	2.490	2.181	2.130	2.363	1.985	1.813	1.994				2.086
Importations de la zone franc.....	566	615	735	669	709	634	546	487	501				607
Importations totales.....	2.394	2.605	3.225	2.850	2.839	2.997	2.531	2.300	2.495				2.693
B. — *Exportations* (millions de nouveaux francs).													
Exportations vers l'étranger.....	1.916	1.943	2.462	2.073	2.244	2.353	2.255	1.885	2.172				2.145
Exportations vers la zone franc.....	767	811	890	704	813	809	738	607	707				761
Exportations totales.....	2.683	2.754	3.352	2.777	3.057	3.162	2.993	2.492	2.879				2.906
C. — *Pourcentage de couverture de nos importations par nos exportations.*													
Avec les pays étrangers.....	105	98	99	95	105	100	114	104	109				103
Avec la zone franc.....	136	132	121	105	115	128	135	125	141				126
Au total.....	112	106	104	97	108	106	118	108	115				108

II. — RESULTATS

A. — Groupements

IMPOR

DÉSIGNATION DES GROUPEMENTS D'UTILISATION	NUMÉROS des groupements. (1)	PAYS	
		Quantités (en milliers de tonnes métriques).	
		1960	1961
Mois de septembre des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs.	1	116	152
Energie, lubrifiants	2	3.619	3.355
Produits bruts	3 et 4	750	1.071
Produits manufacturés		568	587
Dont — Demi-produits (or exclu)	5	517	515
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	6	6	6
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	7	29	40
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	8	16	26
Or industriel	9	»	»
Total		5.053	5.165
Neuf premiers mois des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs.	1	1.799	1.634
Energie, lubrifiants	2	31.934	30.707
Produits bruts	3 et 4	6.489	8.223
Produits manufacturés		4.698	5.286
Dont — Demi-produits (or exclu)	5	4.217	4.719
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	6	51	70
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	7	292	287
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	8	138	210
Or industriel	9	»	»
Total		44.920	45.850

EXPOR

DÉSIGNATION DES GROUPEMENTS D'UTILISATION	NUMÉROS des groupements. (1)	PAYS	
		Quantités (en milliers de tonnes métriques).	
		1960	1961
Mois de septembre des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs.	1	318	493
Energie, lubrifiants	2	482	583
Produits bruts	3 et 4	3.187	3.201
Produits manufacturés		867	936
Dont — Demi-produits (or exclu)	5	746	808
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	6	1	2
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	7	72	74
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	8	48	52
Or industriel	9	»	»
Total		4.854	5.213
Neuf premiers mois des			
Alimentation (à l'exclusion des oléagineux, huiles et graisses), boissons, tabacs.	1	2.557	4.397
Energie, lubrifiants	2	3.637	4.411
Produits bruts	3 et 4	28.391	27.677
Produits manufacturés		8.114	8.590
Dont — Demi-produits (or exclu)	5	7.038	7.395
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'agriculture	6	17	26
Dont — Produits finis destinés principalement: A l'équipement de l'industrie et des autres activités collectives	7	587	734
Dont — Produits finis destinés principalement: A la consommation	8	472	435
Or industriel	9	»	»
Total		42.699	45.075

(1) Dans le tarif d'usage, chaque numéro de nomenclature est précédé (colonne 7) d'un indice variant de 1 à 9, permettant de classer on pourra utilement se reporter à la note parue dans *Etudes statistiques* de janvier-mars 1958, page 72, éditées par l'institut national de la

PAR PRODUITS

d'utilisation.

TATIONS

ETRANGERS		ZONE FRANC			
Valeurs (en milliers de nouveaux francs).		Quantités. (en milliers de tonnes métriques).		Valeurs (en milliers de nouveaux francs).	
1960	1961	1960	1961	1960	1961
années 1960 et 1961.					
143.865	162.454	247	243	252.739	248.394
375.615	339.264	683	733	71.004	75.213
395.950	432.626	370	407	138.571	138.599
1.046.488	1.057.848	22	33	37.680	39.253
490.878	469.609	21	32	35.161	36.482
23.831	29.874	»	»	196	144
398.196	358.400	1	1	620	891
133.583	199.965	»	»	1.703	1.736
1.278	1.772	»	»	58	»
1.963.196	1.993.964	1.322	1.416	500.052	501.459
années 1960 et 1961.					
1.677.699	1.607.996	3.148	2.783	2.979.873	2.742.133
3.392.284	3.170.251	4.959	8.731	526.623	901.674
4.295.996	4.261.554	3.650	3.637	1.394.661	1.423.470
8.398.791	9.712.991	210	289	339.861	394.868
4.058.117	4.451.364	195	278	298.522	356.946
237.363	359.847	3	2	1.466	1.759
2.971.071	3.204.043	10	9	8.782	10.532
1.132.240	1.697.737	2	»	31.091	25.631
9.759	20.507	»	»	245	124
17.774.529	18.773.299	11.967	15.440	5.241.263	5.462.269

TATIONS

ETRANGERS		ZONE FRANC			
Valeurs (en milliers de nouveaux francs).		Quantités (en milliers de tonnes métriques).		Valeurs (en milliers de nouveaux francs).	
1960	1961	1960	1961	1960	1961
années 1960 et 1961.					
275.007	319.803	229	266	162.765	168.081
70.502	79.120	276	233	48.624	39.856
204.555	232.544	46	43	15.033	16.201
1.362.331	1.538.865	287	238	578.257	482.654
634.668	695.097	230	182	131.904	109.656
5.177	8.339	1	1	5.769	2.613
288.464	353.660	19	23	129.786	118.150
434.022	481.769	37	32	310.798	252.235
1.270	1.858	»	»	338	263
1.913.665	2.172.490	838	780	805.017	707.055
années 1960 et 1961.					
1.880.296	2.468.271	1.395	1.709	1.198.488	1.322.590
513.466	605.933	2.659	2.477	449.022	423.756
1.992.739	2.040.720	423	882	159.036	187.742
13.096.054	14.171.752	2.755	2.100	5.573.385	4.908.667
5.915.739	6.419.516	2.155	1.508	1.411.929	1.273.730
70.983	118.545	17	10	69.843	40.377
2.957.545	3.612.599	237	288	1.380.279	1.272.954
4.151.787	4.021.122	346	294	2.711.334	2.321.606
10.328	15.157	»	»	4.319	3.188
17.492.883	19.301.833	7.232	7.168	7.384.250	6.845.943

chaque produit dans l'un des groupements d'utilisation du tableau ci-dessus. Pour une définition plus générale des groupements d'utilisation, statistique et des études économiques.

B. — Sections de la

IMPORTATIONS

MARCHANDISES par sections de la nomenclature.	QUANTITÉS (en tonnes métriques).				VALEURS (en milliers de nouveaux francs).			
	Septembre 1961		Août 1961		Septembre 1961.		Août 1961.	
	Étranger.	Zone franc.	Étranger.	Zone franc.	Étranger.	Zone franc.	Étranger.	Zone franc.
1. Animaux vivants et produits du règne animal..	23.648	3.477	20.576	4.435	49.730	8.617	48.486	10.635
2. Produits du règne végétal :								
Céréales	46.901	7.518	57.500	5.613	17.663	5.536	21.563	4.212
Autres produits du règne végétal	88.603	86.312	58.668	76.827	105.416	101.699	66.750	92.122
3. Graisses et huiles (animales ou végétales); produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées, cires d'origine animale ou végétale.	16.371	14.478	10.840	14.897	22.902	29.273	15.037	29.809
4. Produits des industries alimentaires; boissons; liquides alcooliques et vinaigres; tabacs	44.982	179.695	27.959	160.077	52.711	159.291	29.639	150.753
5. Produits minéraux:								
Houilles crues, agglomérés, lignites, etc	1.335.026	19.531	1.154.227	1.961	133.427	2.216	112.798	255
Produits pétroliers	2.099.935	712.989	2.318.500	741.445	200.586	72.997	229.449	76.761
Autres produits minéraux (minerais, matériaux, etc.)	676.464	278.660	616.338	273.257	53.794	28.070	52.431	27.909
6. Produits des industries chimiques et des industries connexes:								
Produits chimiques	32.338	12.061	20.782	5.223	52.675	10.661	48.520	7.884
Produits des industries parachimiques	101.431	8.899	117.905	9.371	50.754	6.457	49.703	7.584
7. Matières plastiques artificielles, éthers et esters de la cellulose, résines artificielles et ouvrages en ces matières; caoutchouc naturel ou synthétique, factice pour caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	19.687	4.747	19.102	5.200	66.043	12.719	65.041	14.824
8. Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières; articles de bourrellerie, de sellerie et de voyage ; maroquinerie et gainerie ; ouvrages en boyaux	9.316	848	10.880	890	37.765	5.120	43.292	5.478
9. Bois, charbon de bois et ouvrages en bois ; liège et ouvrages en liège; ouvrages de sparterie et de vannerie	129.397	68.758	164.816	58.962	44.957	21.727	47.732	19.850
10. Matières servant à la fabrication du papier ; papier et ses applications	111.313	2.807	68.123	1.099	81.759	3.425	55.453	1.477
11. Matières textiles et ouvrages en ces matières :								
Matières premières textiles	39.469	5.643	35.721	4.819	133.847	16.965	138.205	14.361
Filés, fils et ficelles	1.177	43	1.251	»	8.993	81	8.071	»
Tissus et autres articles textiles	2.231	9	1.499	12	27.638	272	20.528	238
Articles confectionnés en tissus; bonneterie.	5.254	727	3.294	604	20.605	620	14.624	485
12. Chaussures, coiffures, parapluies et parasols ; fleurs artificielles et ouvrages en cheveux ; éventails	309	11	188	3	5.917	133	4.742	52
13. Ouvrages en pierre, plâtre, ciment, amiante, mica et matières analogues ; produits céramiques ; verre et ouvrages en verre	35.044	721	33.271	159	28.147	282	27.467	64
14. Perles fines, pierres gemmes et similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie : monnaies	41	»	56	12	18.100	88	13.149	2.918
15. Métaux communs et ouvrages en ces métaux :								
Fontes, fers et acier (ex chap. 73)	344.523	1.822	283.182	887	183.609	2.565	145.344	1.746
Métaux communs non ferreux	29.419	5.998	25.389	6.931	90.294	11.679	89.719	16.874
Ouvrages en métaux	9.450	203	9.061	320	39.800	305	36.626	226
16. Machines et appareils ; matériel électrique :								
Machines et appareils	22.846	38	21.568	69	258.395	125	249.586	367
Construction électrique	3.148	14	2.476	10	57.054	186	54.901	76
17. Matériel de transport	23.989	55	12.588	20	96.129	110	74.403	83
18. Instruments et appareils d'optique, de photographie et de cinématographie, de mesure, de vérification, de précision, instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instruments de musique, appareils d'enregistrement et de reproduction du son :								
Instruments de mesure et scientifiques ; horlogerie	116	»	398	»	34.862	»	33.989	»
Instruments de musique	118	»	60	»	3.477	»	2.074	»
19. Armes et munitions	69	»	30	»	1.843	»	994	»
20. Marchandises et produits divers, non dénommés ni compris ailleurs	1.944	45	1.651	14	13.431	214	11.231	104
21. Objets d'art, de collection et d'antiquité	»	»	»	»	1.641	26	1.590	7
Total	5.164.862	1.416.109	5.097.899	1.373.117	1.993.964	501.459	1.812.837	487.454
Rappel du total des importations du mois de septembre 1960					1.963.196	500.052		

Nomenclature générale.

EXPORTATIONS

MARCHANDISES par sections de la nomenclature.	QUANTITÉS (en tonnes métriques).				VALEURS (en milliers de nouveaux francs).			
	Septembre 1961.		Août 1961.		Septembre 1961.		Août 1961.	
	Étranger.	Zone franc.	Étranger.	Zone franc.	Étranger.	Zone franc.	Étranger.	Zone franc.
1. Animaux vivants et produits du règne animal..	37.375	11.830	34.318	10.716	85.446	35.860	77.922	31.476
2. Produits du règne végétal.....	322.956	184.547	314.541	135.276	95.173	60.600	83.147	49.867
3. Graisses et huiles (animales et végétales), produits de leur dissociation, graisses alimentaires élaborées, cires d'origine animale ou végétale.	6.095	3.503	6.685	4.111	7.474	5.707	7.588	6.297
4. Boissons	39.858	25.214	45.090	31.161	93.688	17.156	66.320	18.914
Produits des industries alimentaires; tabacs.....	99.649	16.312	112.048	38.333	59.344	56.341	52.215	48.447
5. Produits minéraux :								
Houilles crues, agglomérés, lignites, etc.....	124.707	1.158	102.592	7.759	8.697	351	7.545	639
Produits pétroliers.....	442.649	227.259	313.640	233.850	64.369	39.171	47.297	40.112
Autres produits minéraux (minerais, matériaux, etc.).....	2.908.071	93.472	2.851.727	96.045	76.061	6.313	68.059	6.084
6. Produits des industries chimiques et des industries connexes :								
Produits chimiques.....	89.259	7.944	84.120	17.376	78.888	4.601	70.735	7.410
Produits des industriese parachimiques.....	159.719	32.515	173.492	30.176	91.487	56.439	91.940	47.284
7. Matières plastiques artificielles, éthers et esters de la cellulose, résines artificielles et ouvrages en ces matières; caoutchouc naturel ou synthétique, factice pour caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.....	10.525	3.541	8.996	3.407	47.395	20.620	43.439	19.402
8. Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières; articles de bourrellerie, de sellerie et de voyage ; maroquinerie et gainerie ; ouvrages en boyaux.....	5.788	486	5.056	319	49.466	3.748	36.460	2.817
9. Bois, charbons de bois et ouvrages en bois ; liège et ouvrages en liège; ouvrages de sparterie et de vannerie.....	201.104	28.663	194.334	25.167	41.574	10.105	36.487	8.762
10. Matières servant à la fabrication du papier ; papier et ses applications.....	25.177	10.200	22.077	9.262	48.997	21.863	43.931	19.545
11. Matières textiles et ouvrages en ces matières :								
Matières premières textiles.....	20.025	411	15.903	481	67.968	1.207	52.971	1.284
Filés, fils et ficelles.....	6.712	971	4.009	551	91.256	7.883	58.963	4.473
Tissus et autres articles textiles.....	4.040	3.953	2.690	2.947	72.798	47.047	52.964	36.058
Colis postaux contenant des produits textiles.	56	83	61	92	3.738	2.324	3.990	2.735
Articles confectionnés en tissus; lonneterie.	3.851	2.657	2.689	1.893	44.487	36.888	36.556	26.141
12. Chaussures, coiffures, parapluies et parasols ; fleurs artificielles et ouvrages en cheveux ; éventails	847	935	609	693	16.181	11.606	12.986	8.419
13. Ouvrages en pierre, plâtre, ciment, amiante, mica et matières analogues ; produits céramiques ; verre et ouvrages en verre.....	40.841	13.771	38.669	10.161	31.562	10.332	29.316	9.220
14. Perles fines, pierres gemmes et similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies.....	63	39	11	9	19.499	3.365	5.115	1.089
15. Métaux communs et ouvrages en ces métaux :								
Fontes, fers et aciers (ex chap. 73).....	528.507	43.966	503.841	45.888	302.214	34.330	296.928	35.703
Métaux communs non ferreux.....	19.011	860	18.599	691	52.864	3.273	47.898	2.594
Ouvrages en métaux.....	18.319	11.442	11.625	9.259	44.214	32.407	32.550	26.755
16. Machines et appareils; matériel électrique :								
Machines et appareils.....	20.480	4.595	17.126	4.747	179.161	40.950	165.284	43.431
Construction électrique.....	6.406	3.328	7.195	2.916	67.747	27.373	74.881	29.681
17. Matériel de transport :								
Voitures automobiles, cycles, etc.....	28.641	8.557	14.989	5.929	176.030	57.915	95.710	41.261
Autre matériel de transport.....	39.682	2.087	62.065	544	81.570	20.069	130.569	2.950
18. Instruments et appareils d'optique, de photographie et de cinématographie, de mesure, de vérification, de précision, instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instruments de musique, appareils d'enregistrement et de reproduction du son :								
Instruments de mesure et scientifiques ; horlogerie	407	186	425	164	23.820	6.391	22.038	5.911
Instruments de musique.....	190	36	139	30	5.523	1.209	4.477	946
19. Armes et munitions.....	202	113	258	92	1.820	1.217	1.541	850
20. Marchandises et produits divers non dénommés ni compris ailleurs.....	1.208	2.042	1.025	1.620	15.526	11.440	11.898	9.606
21. Objets d'art, de collection et d'antiquité.....	»	»	»	»	11.346	51	8.891	97
00. Colis postaux et envois par la poste; autres.....	132	757	151	628	6.104	10.900	6.282	9.868
Total	5.212.585	780.103	4.971.071	735.632	2.172.490	707.055	1.884.956	606.998
Rappel du total des exportations du mois de septembre 1960.....					1.913.665	805.017		

MINISTERE DES FINANCES

LOTERIE

Le tirage de la quarante-troisième tranche de la loterie nationale a eu lieu à Paris

Ce tirage a désigné comme gagnants les billets

Nombre de lots.	Terminaisons	Montant des lots (1)	Sommes à payer (2)	Nombre de lots.	Terminaisons	Montant des lots (1)	Sommes à payer (2)
80.000	7	30 NF.	30 NF.	80	0.293	500 NF.	500 NF.
80.000	1	30 NF.	30 NF.	80	5.547	500 NF.	530 NF.
8.000	57	60 NF.	90 NF.	80	5.329	500 NF	560 NF.
8.000	60	60 NF.	60 NF.	80	6.989	500 NF.	500 NF.
8.000	78	60 NF.	60 NF.	80	3.244	500 NF.	500 NF.
8.000	74	60 NF.	60 NF.	80	7.684	500 NF.	500 NF.
8.000	29	60 NF.	60 NF.	80	6.172	500 NF.	500 NF.
800	162	120 NF.	120 NF.	80	2.867	500 NF.	530 NF.
800	760	120 NF.	180 NF.	80	5.716	500 NF.	500 NF.
800	730	120 NF	120 NF.	80	1.339	500 NF	500 NF.
800	085	120 NF.	120 NF.	80	5.134	800 NF.	800 NF.
800	362	120 NF	120 NF.	80	9.709	800 NF.	800 NF.
800	971	200 NF.	230 NF.	80	2.355	800 NF.	800 NF.
800	878	250 NF.	310 NF.	80	4.553	800 NF.	800 NF.
800	955	250 NF.	250 NF.	80	3.525	1.000 NF.	1.000 NF.

Nombre de lots.	Le billet portant le numéro :	Montant des lots (1)	Sommes à payer (2)
1	37.676 gagne dans le groupe 8	50.000 NF.	50.000 NF.
1	81.961 gagne dans le groupe 2	50.000 NF.	50.030 NF.
1	20.743 gagne dans le groupe 3	100.000 NF.	100.000 NF.
1	13.589 gagne dans le groupe 8	400.000 NF.	400.000 NF.
1	88.660 gagne dans le groupe 1	1.000.000 NF.	1.000.060 NF.

AU TOTAL : 207.856 LOTS, DONT 99 EGAUX

(1) Dans cette colonne figure le montant des lots déterminés par le tirage sans qu'il soit fait état des cumuls éventuels.
(2) Les sommes indiquées dans cette colonne en regard des finales ou numéros gagnants représentent, en cas de cumul, le total des

Le prochain tirage (quarante-quatrième tranche 1961) aura lieu

ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

NATIONALE

(Alhambra Maurice-Chevalier) le mercredi 8 novembre 1961, à vingt heures quinze.

portant les terminaisons de numéros et numéros ci-après :

Nombre de lots.	Numéros	Montant des lots (1)	Sommes à payer (2)	Nombre de lots	Numéros	Montant des lots (1)	Sommes à payer (2)
8	57.952	2.000 NF.	2.000 NF.	8	08.697	6.000 NF.	6.030 NF.
8	70.748	2.000 NF.	2.000 NF.	8	97.661	6.000 NF.	6.030 NF.
8	96.692	2.000 NF.	2.000 NF.	8	46.491	8.000 NF.	8.030 NF.
8	07.204	2.000 NF.	2.000 NF.	8	11.371	8.000 NF.	8.030 NF.
8	31.585	2.000 NF.	2.000 NF.	8	37.542	10.000 NF.	10.000 NF.
8	02.953	4.500 NF.	4.500 NF.	8	36.042	10.000 NF.	10.000 NF.
8	76.409	4.500 NF.	4.500 NF.	8	65.727	10.000 NF.	10.030 NF.
8	54.659	4.500 NF.	4.500 NF.	8	03.290	10.000 NF.	10.000 NF.
8	56.920	4.500 NF.	4.500 NF.	8	77.151	10.000 NF.	10.030 NF.
8	68.532	4.500 NF.	4.500 NF.	8	86.159	10.000 NF.	10.000 NF.
8	03.635	6.000 NF.	6.000 NF.	8	52.692	10.000 NF.	10.000 NF.
8	79.822	6.000 NF.	6.000 NF	8	07.306	10.000 NF.	10.000 NF.
8	03.697	6.000 NF.	6.030 NF.	8	25.818	10.000 NF.	10.000 NF.
				8	58.765	10.000 NF.	10.000 NF.

Nombre de lots	Les billets portant le numéro :	Montant des lots (1)	Sommes à payer (2)
7	37.676 gagnent dans les autres groupes.....	1.500 NF	1.500 NF.
7	81.961 gagnent dans les autres groupes.....	1.500 NF	1.530 NF.
7	20.743 gagnent dans les autres groupes.....	3.000 NF.	3.000 NF.
7	13.589 gagnent dans les autres groupes.....	12.000 NF.	12.000 NF.
7	88.660 gagnent dans les autres groupes.....	50.000 NF.	50.060 NF.

OU SUPERIEURS A 10.000 NF.

différents lots attribués à ces finales ou numéros. Donc, une seule ligne et une seule somme à lire par billet gagnant.

le mercredi 15 novembre 1961 à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — **Evaluation des recettes de la quarante-deuxième semaine (du 14 octobre au 20 octobre 1961).** (En nouveaux francs.)

NATURE DU TRAFIC	1961 — Recettes évaluées.	1960 — Recettes comptables.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1961		DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1960	
			En valeur absolue.	Pourcentage	En valeur absolue.	Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	30.873.600	29.010.649	1.862.951	6,4	»	»
Bagages	484.780	508.427	»	»	23.647	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg.	5.948.080	5.913.382	34.698	0,6	»	»
Marchandises (détail et wagons)	85.421.240	83.637.297	1.783.903	2,1	»	4,7
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français...	122.727.600	119.069.755	3.657.905	3,1	»	»

II. — **Evaluation des recettes au 20 octobre 1961.** (En nouveaux francs.)

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 31 août 1961.	RECETTES évaluées du 1er septembre au 20 octobre 1961.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 20 octobre 1961.	RECETTES comptables du 1er janvier au 20 octobre 1960.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1961		DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1960	
					En valeur absolue.	Pourcentage.	En valeur absolue.	Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	1.311.697.506	256.614.420	1.568.311.926	1.458.527.369	109.784.557	7,5	»	»
Bagages	24.913.524	5.733.960	30.647.484	29.519.116	1.128.368	3,8	»	»
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg.	170.165.871	40.918.840	211.084.711	196.098.949	14.985.795	7,6	»	»
Marchandises (détail et wagons)	2.715.894.322	614.218.480	3.330.112.802	3.037.446.044	292.666.758	9,6	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français...	4.222.671.226	917.485.700	5.140.156.926	4.721.591.448	418.565.478	8,9	»	»

Imprimerie, 26, rue Desaix, Paris (15e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,* HENRI MOREL.

COTE DES CHANGES

En nouveaux francs.

DERNIERS cours cotés en Bourse	PAYS	DEVISES	PARITE	COURS LIMITES (1)		COURS EXTREMES cotés à la Bourse du 8 novembre 1961.	
4,91525	Etats-Unis	1 dollar U. S. A.	4,93706	4,90	4,9740	4,91525	4,9150
4,7595	Canada	1 dollar canadien.	.....	.....	.....	4,7630	4,7570
2,317	Côte française des Somalis	100 francs Djibouti.	2,30281	2,2625	2,3430	2,313	2,310
39,38	Mexique	100 pesos mexicains.	39,4965	.....	.....	.....	.....
122,830	Allemagne occidentale	100 deutsche marks.	123,4265	121,590	125,290	122,800	122,740
19,031	Autriche	100 schilling.	18,98869	18,7025	19,2790	19,029	19,021
9,8785	Belgique	100 francs belges.	9,87412	9,727	10,023	9,8790	9,8735
71,375	Danemark	100 couronnes danoises.	71,47763	70,4275	72,5335	71,400	71,340
13,8350	Grande-Bretagne	1 livre sterling.	13,82376	13,6220	14,0265	13,8375	13,8310
7,9220	Italie	1.000 lires.	7,899296	7,78395	8,01610	7,9220	7,9175
69,045	Norvège	100 couronnes norvégiennes.	69,1188	68,055	70,155	69,060	69,000
136,455	Pays-Bas	100 florins.	136,3828	134,339	138,455	136,455	136,400
17,270	Portugal	100 escudos.	17,17238	16,85	17,5020	17,265	17,245
95,045	Suède	100 couronnes suédoises.	95,43513	94,0048	96,8646	95,040	94,980
113,705	Suisse	100 francs suisses.	112,9033	110,110	115,810	113,675	113,620
69,08	Tchécoslovaquie	100 couron. tchécoslovaques.	68,57027	68,05	69,08	69,08	.....

Maroc	1 dirham	0,9756	Zone C. F. A.	100 francs C. F. A.	2
Tunisie	1 dinar	11,7549	Zone C. F. P.	100 francs C. F. P.	5,50

(1) Pour le dollar U. S. A. et la couronne tchécoslovaque, cours limites d'intervention de la Banque de France
Pour chacune des autres devises, cours résultant des limites d'intervention sur le dollar, fixées par l'institut émetteur de la monnaie considérée d'une part et la Banque de France d'autre part.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 26, RUE FEYDEAU, PARIS

Téléphone GUT 18-72 — Compte chèque postal : 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

LA TELEMECANIQUE ELECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.000.000 NF

SIÈGE SOCIAL : 33, AVENUE MARÉCHAL-JOFFRE, NANTERRE

R. C. : Seine 56-B 8415.

Obligations 4 1/4 % 1943 *de* 50 *NF.*

LISTE NUMERIQUE

1° **Des séries comprenant les 339 obligations sorties au douzième tirage (18e amortissement) effectué le 24 octobre 1961** (61 titres ayant été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement) ;

2° **Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.**

NUMÉROS	DATES de rembour-sement.	NUMÉROS	DATES de rembour-sement.	NUMÉROS	DATES de rembour-sement.
1.749	1/12/57	**7.061 à 7.070**	1/12/61	**8.511 à 8.520**	1/12/61
1.783	» 57	**7.081 à 7.090**	» 61	8.551 à 8.560	» 60
1.795	» 57	**7.111 à 7.120**	» 61	8.571 à 8.580	» 60
2.110	» 57	**7.131 à 7.140**	» 61	8.581 à 8.590	» 57
2.552	» 57	**7.161 à 7.170**	» 61	8.591 à 8.600	» 60
3.106	» 57	**7.171 à 7.180**	» 61	8.601 à 8.610	» 60
3.212	» 57	7.191 à 7.200	» 58	8.621 à 8.630	» 57
3.390	» 57	7.211 à 7.220	» 60	**8.661 à 8.670**	» 61
3.802	» 57	7.251 à 7.260	» 60	**8.701 à 8.710**	» 61
4.012	» 57	7.261 à 7.270	» 58	8.771 à 8.780	» 60
4.703	» 57	**7.321 à 7.330**	» 61	8.811 à 8.820	» 59
4.727	» 57	7.341 à 7.350	» 60	8.821 à 8.830	» 60
5.145	» 57	**7.431 à 7.440**	» 61	**8.851 à 8.860**	» 61
6.001 à 6.010	» 60	**7.441 à 7.450**	» 61	8.861 à 8.870	» 58
6.021 à 6.030	» 60	7.481 à 7.490	» 60	8.901 à 8.910	» 60
6.041 à 6.050	» 59	**7.491 à 7.500**	» 61	8.921 à 8.930	» 60
6.051 à 6.060	» 60	7.511 à 7.520	» 59	8.941 à 8.950	» 60
6.131 à 6.140	» 58	**7.551 à 7.560**	» 61	8.961 à 8.970	» 57
6.141 à 6.150	» 60	7.581 à 7.590	» 59	**8.981 à 8.990**	» 61
6.151 à 6.160	» 61	7.611 à 7.620	» 60	9.071 à 9.080	» 60
6.171 à 6.180	» 61	7.621 à 7.630	» 60	**9.091 à 9.100**	» 61
6.191 à 6.200	» 60	**7.651 à 7.660**	» 61	9.101 à 9.110	» 60
6.201 à 6.210	» 61	**7.681 à 7.690**	» 61	9.151 à 9.160	» 59
6.251 à 6.260	» 61	**7.721 à 7.730**	» 61	9.221 à 9.230	» 57
6.261 à 6.270	» 61	7.801 à 7.810	» 59	**9.251 à 9.260**	» 61
6.291 à 6.300	» 61	**7.817 à 7.820**	» 61	9.271 à 9.280	» 60
6.411 à 6.420	» 60	**7.821 à 7.830**	» 61	9.291 à 9.300	» 60
6.431 à 6.440	» 60	**7.851 à 7.860**	» 61	9.311 à 9.320	» 60
6.461 à 6.470	» 59	**7.871 à 7.880**	» 61	**9.321 à 9.330**	» 61
6.471 à 6.480	» 61	7.961 à 7.970	» 55	9.331 à 9.340	» 58
6.491 à 6.500	» 58	**8.061 à 8.070**	» 61	9.341 à 9.350	» 59
6.501 à 6.510	» 59	8.101 à 8.110	» 60	9.371 à 9.380	» 57
6.561 à 6.570	» 61	8.131 à 8.140	» 60	**9.411 à 9.420**	» 61
6.571 à 6.580	» 60	**8.151 à 8.160**	» 61	9.471 à 9.480	» 59
6.591 à 6.600	» 60	8.231 à 8.240	» 60	**9.481 à 9.490**	» 61
6.611 à 6.620	» 61	8.281 à 8.290	» 58	9.511 à 9.520	» 57
6.651 à 6.660	» 60	**8.301 à 8.310**	» 61	9.591 à 9.594	» 57
6.771 à 6.780	» 61	8.461 à 8.470	» 60	9.596	» 57
7.031 à 7.040	» 61	8.471 à 8.480	» 60	9.599	» 57
7.041 à 7.050	» 59	**8.491 à 8.500**	» 61	9.611 à 9.617	» 57

Les 13 titres nouveaux amortis non encore délivrés n°s 9.591 à 9.594, 9.596, 9.599, 9.611 à 9.617 correspondent aux titres anciens n°s 1.749, 1.783, 1.795, 2.110, 2.552, 3.106, 3.212, 3.390, 3.802, 4.012, 4.703, 4.727, 5.145 non encore échangés.

LA TOLERIE INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 320.000 NF

SIÈGE SOCIAL : 65, RUE DU CHEMIN-VERT, PARIS (11e)

R. C. : Seine n° 54-B 4101.

Dernier amortissement.

MM. les porteurs d'obligations de cette société sont informés que toutes les obligations 5 1/2 0/0 1948 restant en circulation et non amorties à des tirages antérieurs sont appelées au remboursement à la date du 1er janvier 1962.

CSF - COMPAGNIE GENERALE DE TELEGRAPHIE SANS FIL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 70.055.500 NOUVEAUX FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 79, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS

Registre du commerce : Seine 55-B 5902.

OBLIGATIONS 6 % DECEMBRE 1955 DE 100 NF NOMINAL

DE LA

Société française radio-électrique

absorbée par la CSF, Compagnie générale de télégraphie sans fil.

Echéance du 1er *décembre* 1961.

Sixième tirage effectué le 12 octobre 1961 pour amortissement de 2.184 obligations.

La liste ci-dessous comprend :

a) En caractères gras, la série sortie au sixième tirage ;
b) Les séries sorties aux tirages antérieurs et non encore totalement remboursées ;
c) Les numéros frappés d'opposition à la date du sixième tirage.

NUMÉROS extrêmes des séries.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS extrêmes des séries.	ANNÉES de remboursement.
340 à 1.541	1957	17.666 à 18.783	1956
4.489 à 4.491	opp. 1961	19.094 à 21.018	1960
5.679 à 8.004		32.284 à 33.960	1959
14.647 à 16.015	1958		

Numéro du coupon devant être attaché au titre.

Remboursement 1956 (1er tirage), coupon n° 2, 1er décembre 1957.
Remboursement 1957 (2e tirage), coupon n° 3, 1er décembre 1958.
Remboursement 1958 (3e tirage), coupon n° 4, 1er décembre 1959.
Remboursement 1959 (4e tirage), coupon n° 5, 1er décembre 1960.
Remboursement 1960 (5e tirage), coupon n° 6, 1er décembre 1961.
Remboursement 1961 (6e tirage), coupon n° 7, 1er décembre 1962.

Les obligations désignées par le sort sont remboursables à raison de 105,09 NF (1er tirage), 105,16 NF (2e tirage), 105,42 NF (3e tirage), 105,54 NF (4e tirage), 105,58 NF (5e et 6e tirage) dans tous les sièges, succursales ou agences :

De la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2e) ;
Du Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (2e) ;
De la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris (9e) ;
Du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris (9e) ;
De la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e).

Société anonyme André Citroën

AU CAPITAL DE 256.200.000 NOUVEAUX FRANCS

SIEGE SOCIAL : 117 A 167, QUAI ANDRÉ-CITROEN, PARIS (15e)

R. C. : Seine n° 54-B 9455.

Obligations de 10 NF 3 1/2 0/0 1936.

Sixième amortissement.

Usant de la faculté prévue aux conditions d'émission, la société a procédé au rachat de 14.910 obligations de 10 NF 3 1/2 0/0 1936 et de 1.424 dixièmes d'obligations de même nature, épuisant ainsi l'annuité indiquée au tableau d'amortissement pour le 15 janvier 1962.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué pour le sixième amortissement.

Les amortissements antérieurs ont été couverts également par voie de rachats.

PECHELBRONN

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATIONS MINIÈRES

CAPITAL : 29.370.000 NF

SIEGE SOCIAL : MERKWILLER-PECHELBRONN (BAS-RHIN)

R. C. : Strasbourg n° 56-B 64.

Amortissement final des obligations 5 1/2 0/0 1931 de 10 NF.

Il est rappelé à MM. les porteurs d'obligations 5 1/2 0/0 1931 de 10 NF que, suivant la notice d'émission, le dernier amortissement de ces titres s'effectuera le 1er décembre 1961.

En conséquence, les 1.528 obligations non encore amorties à ce jour seront remboursables à partir du 1er décembre 1961, à raison de 10 NF net par titre, aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants :

Crédit industriel et commercial, à Paris ;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg ;
Société générale, à Paris ;
Société générale alsacienne de banque, à Strasbourg ;
Crédit commercial de France, à Paris ;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, à Paris ;
Crédit lyonnais, à Paris ;
L'Union des mines, à Paris ;
Compagnie algérienne de crédit et de banque, à Paris.

SPECIALITES ALIMENTAIRES BOURGUIGNONNES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.559.560 NF

SIÈGE SOCIAL : 48, QUAI NICOLAS-ROLLIN, DIJON

R. C. : n° 54-B 54.

Obligations de 50 NF 4 0/0 émises en 1945.

Seizième amortissement du 1er décembre 1961.

Liste des 114 obligations 4 0/0 1945 sorties au tirage au sort du 30 octobre 1961 et formant, avec les obligations rachetées en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 1er décembre 1961.

2.365	2.366	2.367	2.368	2.369	2.567	2.569	2.570	2.577	2.578
2.370	2.371	2.372	2.373	2.374	2.579	2.580	2.581	2.604	2.607
2.375	2.376	2.387	2.388	2.398	2.608	2.609	2.613	2.614	2.615
2.399	2.400	2.401	2.402	2.403	2.616	2.617	2.618	2.619	2.620
2.404	2.405	2.406	2.407	2.413	2.621	2.622	2.623	2.631	2.632
2.419	2.420	2.423	2.424	2.430	2.633	2.634	2.652	2.653	2.657
2.431	2.432	2.433	2.434	2.534	2.658	2.659	2.660	2.661	2.662
2.535	2.536	2.537	2.538	2.539	2.728	2.729	2.730	2.731	2.732
2.540	2.541	2.542	2.543	2.551	2.733	2.734	2.735	2.736	2.737
2.552	2.553	2.554	2.555	2.556	2.738	2.739	2.740	2.741	2.744
2.557	2.558	2.559	2.560	2.561	2.745	2.746	2.753	2.754	
2.562	2.563	2.564	2.565	2.566					

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1960 et non remboursées.

1.565	1.566	1.572	1.573	1.574	1.900	1.935	1.936	1.937	1.938
1.575	1.576	1.584	1.585	1.713	2.046	2.047	2.048	2.049	2.065
1.714	1.718	1.719	1.876	1.877	2.069	2.070	2.072	2.077	2.078
1.881	1.889	1.890	1.891	1.899	2.079	2.080	2.081	2.082	

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1959 et non remboursées.

1.741	1.742	1.743	1.744	1.748	1.842	1.843	1.844	1.845	1.846
1.786	1.787	1.788	1.789	1.841	1.855	1.867			

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1958 et non remboursées.

1.609	1.630	1.632	1.635	1.640	1.646	1.647
		1.648	1.651	1.653		

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1957 et non remboursées.

1.280 1.305 1.321

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1956 et non remboursées.

1.955 1.956 1.957 2.002

Ces obligations sont remboursables à 50 NF.

SPECIALITES ALIMENTAIRES BOURGUIGNONNES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.559.560 NF

SIÈGE SOCIAL : 48, QUAI NICOLAS-ROLLIN, DIJON

R. C. : n° 54-B 54.

Obligations de 50 NF 4 1/2 0/0 émises en 1946.

Quinzième amortissement du 1er décembre 1961.

Liste des 88 obligations 4 1/2 0/0 1946 sorties au tirage au sort du 30 octobre 1961 et formant, avec les obligations rachetées en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 1er décembre 1961.

1.159	1.160	1.162	1.163	1.164	1.211	1.215	1.217	1.218	1.219
1.165	1.166	1.167	1.168	1.169	1.220	1.221	1.222	1.223	1.232
1.170	1.171	1.176	1.177	1.178	1.233	1.234	1.237	1.238	1.239
1.181	1.182	1.183	1.184	1.185	1.240	1.241	1.246	1.247	1.248
1.186	1.187	1.188	1.189	1.190	1.249	1.250	1.251	1.252	1.253
1.191	1.192	1.193	1.194	1.195	1.254	1.255	1.256	1.257	1.258
1.196	1.197	1.198	1.199	1.200	1.259	1.260	1.261	1.262	1.356
1.201	1.202	1.203	1.204	1.205	1.357	1.358	1.359	1.360	1.361
1.206	1.207	1.208	1.209	1.210	1.362	1.363	1.366		

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1960 et non remboursées.

1.273	1.274	1.275	1.276	1.277	1.315	1.316	1.317	1.318	1.319
1.278	1.279	1.280	1.281	1.282	1.320	1.321	1.322	1.323	1.324
1.283	1.284	1.285	1.286	1.288	1.325	1.326	1.327	1.328	1.329
1.289	1.290	1.305	1.306	1.314	1.330	1.331	1.332	1.333	1.334

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1959 et non remboursées.

2.753	2.754	2.755	2.756	2.757	2.798	2.799	2.800	2.801	2.802
2.758	2.759	2.760	2.781	2.782	2.803	2.804	2.805	2.806	2.807
2.783	2.784	2.785	2.786	2.787	2.808	2.809	2.810	2.811	2.812
2.788	2.789	2.790	2.791	2.792	2.813	2.814	2.815	2.816	2.817
2.793	2.794	2.795	2.796	2.797	2.818	2.819	2.820		

Obligations sorties au tirage au sort de l'échéance d'amortissement du 1er décembre 1957 et non remboursées.

2.142	2.143	2.144	2.145	2.146	2.147	2.148
	2.149	2.150	2.151	2.152		

Ces obligations sont remboursables à 50 NF.

SOCIETE NATIONALE des CHEMINS de FER FRANÇAIS

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES TITRES : 3, RUE D'ATHÈNES, PARIS (9e)

GUICHETS : 8, RUE DE LONDRES, PARIS (9e)

R. C. : Seine n° 55-B 4944.

AMORTISSEMENT DES BONS S. N. C. F. INDEXES 1956 à 20 ans à intérêt 5 1/2 % minimum.

Liste récapitulative des numéros de série sortis au tirage du 18 octobre 1961 et aux tirages antérieurs.

NUMÉROS des séries.	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS des séries.	ANNÉES d'amortissement.
01	1959	14	1961
09	1957	18	1958
10	1960		

Les 164.000 bons, série 14, sortis au dernier tirage seront remboursables à partir du 1er décembre 1961.

MINES DOMANIALES DE POTASSE D'ALSACE

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL DE L'ETAT
MULHOUSE (HAUT-RHIN)

Emission de 100.000 obligations 5 3/4 0/0 1953 de 100 NF.

Neuvième amortissement du 1er janvier 1962.

Le tableau ci-dessous comporte :

1° **Les séries sorties aux huit premiers tirages et dans lesquelles certains titres restent à rembourser ;**

2° **Les séries sorties au neuvième tirage du 23 octobre 1961 et comportant 6.666 obligations remboursables à dater du 1er janvier 1962 à 105 0/0 de leur valeur nominale, soit à 105 NF.**

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1 à 2.275	1961	41.253 à 47.918	1962
3.313 à 9.979	1958	62.109 à 68.775	1957
14.150 à 16.808	1960	71.396 à 78.062	1954
16.809 à 23.475	1955	88.943 à 95.608	1956
23.476 à 27.483	1960	95.609 à 100.000	1961
34.587 à 41.252	1959		

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 18 février* 1953.)

S. K. F. - COMPAGNIE D'APPLICATIONS MECANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 37.500.000 NF
SIEGE SOCIAL : 15, AVENUE DE LA GRANDE-ARMEE, A PARIS (16e)
R. C. : Seine n° 55-B 4883.

Obligations 6 1/2 0/0 1950 *de* 100 *NF.*

LISTE NUMERIQUE

Des obligations amorties au tirage du 17 octobre 1961 et remboursables à partir du 1er décembre 1961 à 100 NF ;

Des obligations amorties aux tirages antérieurs parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
959 à 1.209	60	6.519 à 6.542	61
1.210 à 1.994	58	6.937 à 8.505	61
1.995 à 3.230	60	26.348 à 27.601	59
4.162 à 4.227	60		

LE RIPOLIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.022.550 NF
SIÈGE SOCIAL : 7, PLACE DE VALOIS, PARIS (1er)
R. C. : Seine n° 57-B 10157.

Obligations 6 0/0 1946 *de* 50 *NF.*

LISTE NUMERIQUE

Des obligations amorties au tirage du 19 octobre 1961 et remboursables à partir du 1er décembre 1961 ;

Des obligations amorties aux tirages antérieurs parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	PRIX de remboursement.
		Nouveaux francs.
2.098 à 2.546	61	50,20
2.698 à 2.705	61	50,20
2.845 à 2.865	61	50,20
4.672 à 5.081	60	50,20
5.736 à 5.974	59	50,17

BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 35.000.000 NF
SIÈGE SOCIAL : 55, RUE DE LA VERRERIE, PARIS
R. C. : Seine n° 54-B 5286.

Obligations 5 0/0 1960 *de* 200 *NF.*

Série comprenant les 1.628 obligations sorties au premier tirage au sort du 30 octobre 1961 formant, avec les 2.034 titres rachetés en Bourse, la totalité de l'annuité à amortir au 1er décembre 1961.

2.275 à 3.932

Ces obligations seront remboursables à 232,50 NF.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 26 janvier* 1961.)

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PRODUITS LIEBIG

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 NF
SIÈGE SOCIAL : 15, RUE DE GENÈVE, LA COURNEUVE (SEINE)
R. C. : Seine n° 54-B 2199.

Bons 6 1/2 0/0 1954 *de* 100 *NF.*

LISTE NUMERIQUE

Des bons amortis au tirage du 18 octobre 1961 et remboursables à partir du 1er décembre 1961 ;

Des bons amortis aux tirages antérieurs parmi lesquels figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	PRIX de remboursement.
		Nouveaux francs.
1 à 124	61	105
1.390 à 1.605	59	105
2.581 à 2.737	59	105
3.382 à 3.777	60	105
4.705 à 5.000	61	105

SOCIETE ANONYME DE LA VIEILLE CURE DE CENON

AU CAPITAL DE 1.031.250 NF
SIÈGE SOCIAL : CENON-BORDEAUX (GIRONDE)
R. C. : Bordeaux n° 439 B.

Obligations 4 1/4 0/0 1945.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des quatre-vingt-deux obligations sorties au sixième tirage au sort du 24 octobre 1961 et remboursables à partir du 1er décembre 1961, coupons n° 17 du 1er décembre 1962 et suivants attachés, à raison de 50,01 NF ;**

2° **Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.**

NOTA. — Les nombres portés en regard des numéros indiquent l'année d'échéance du remboursement

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
463	1957	670 à 676	1961	1.228 à 1.261	1959
475 à 480	1957	687 à 696	1961	1.763 à 1.774	1960
562 à 565	1961	701 à 708	1961	1.777	1960
570 à 587	1961	726 à 731	1961	1.784 à 1.786	1960
598 à 607	1961	737 à 742	1961	1.801 à 1.810	1960
610 à 616	1961	765	1958	1.851 et 1.852	1960
644 à 647	1961	784 et 785	1958	1.863 à 1.880	1960
667 et 668	1961	801 à 804	1958		

Le remboursement aura lieu aux caisses des établissements ci-après :

Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, à Paris, et 23, rue Neuve, à Lyon ;

Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris, et dans ses succursales et agences.

C D C

Compagnie générale des produits Dubonnet - Cinzano - Byrrh.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 NF

SIEGE SOCIAL : 30 AVENUE KLÉBER, PARIS

R. C. : Seine n° 55-B 3973.

Obligations Cinzano 4 0/0 1945 de 50 NF.

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série comprenant les 127 obligations sorties au cinquième tirage (16e amortissement) effectué le 30 octobre 1961** (386 titres ayant été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement) ;

2° **Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.**

NUMÉROS	DATES de remboursement.	NUMÉROS	DATES de remboursement.
998 à 1.042	1er décembre 1958	8.942 à 9.044	1er décembre 1957
2.869 à 3.094	1er décembre 1961	11.495 à 11.798	1er décembre 1959
7.987 à 8.377	1er décembre 1960		

ASSOCIATION DIOCESAINE DE LIMOGES

(Association déclarée à la préfecture de la Haute-Vienne le 27 mai 1926.)

SIÈGE SOCIAL : EVÊCHÉ DE LIMOGES

3, RUE DE LA CATHÉDRALE, A LIMOGES (HAUTE-VIENNE)

Obligations 5 1/2 0/0 1959 de 100 NF.

Deuxième amortissement au 1er décembre 1961.

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série comprenant les 141 obligations sorties au tirage du 30 octobre 1961, remboursables à partir du 1er décembre 1961 ;**

2° **Des séries sorties au précédent tirage parmi lesquelles figurent des obligations non présentées au remboursement.**

NUMEROS	ANNÉE de rembour-sement.	NUMEROS	ANNÉE de rembour-sement.	NUMEROS	ANNÉE de rembour-sement.
1 à 61	60	1.298 à 1.438	61	2.928 à 3.000	60

MAISON BALLAND - BRUGNEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.600.000 NF

SIÈGE SOCIAL :

14, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE, CHALON-SUR-SAONE

R. C. : Chalon-sur-Saône n° 54-B 22.

Obligations 4 0/0 1945 de 20 NF.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des séries comprenant les 30 obligations sorties au neuvième tirage (17e amortissement) effectué le 30 octobre 1961** (140 titres ayant été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement) ;

2° **Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.**

NUMÉROS	DATES de remboursement.	NUMÉROS	DATES de remboursement.
811 à 820	1er février 1955	8.341 à 8.350	1er février 1960
6.221 à 6.230	1er février 1961	8.731 à 8.740	1er février 1962
6.681 à 6.690	1er février 1960	8.851 à 8.860	1er février 1960
6.951 à 6.960	1er février 1962	8.901 à 8.910	1er février 1962
7.551 à 7.560	1er février 1960		

SUCRERIES D'OUTRE-MER

Société agricole, commerciale et industrielle.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 15.309.000 NF

SIÈGE SOCIAL : 336-340, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS (1er)

R. C. : Seine n° 54-B 10247.

Seizième amortissement.

MM. les obligataires de 50 NF 4 0/0 1945 des Sucreries d'outre-mer, société agricole, commerciale et industrielle, sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations, a racheté en Bourse les 230 titres nécessaires à l'amortissement du 20 novembre 1961.

En conséquence, il n'y aura pas de tirage au sort de cet amortissement.

Les quinze amortissements précédents ayant été opérés par rachat, il n'existe pas d'obligations amorties restant à rembourser.

EMPRUNT BRESIL 5 0/0 1903

PLAN « A »

Les obligations ci-après désignées sont sorties au tirage effectué le 12 octobre 1961, à Londres, et remboursables à partir du 1er novembre 1961, coupons mai 1962 et suivants attachés, pour leur montant nominal. Ces obligations seront reçues à l'encaissement aux guichets de MM. de Rothschild frères, 21-23, rue Laffitte, à Paris, et leur règlement en sera assuré dès réception du crédit de Londres.

18 obligations de 1.000 £ de capital nominal.

00134	00175	00308	00585	00621	00907	01141	01276	01314	01470
00645	00727	00761	00855	00877	01600	01642	01829		

30 obligations de 500 £ de capital nominal.

02112	02391	02411	02767	02851	03422	03633	03655	03735	03747
02856	02999	03006	03018	03049	03779	03907	03951	03965	04000
03053	03121	03188	03365	03416	04121	04153	04174	04244	04576

604 obligations de 100 £ de capital nominal.

05504	05586	05734	05736	05737	23310	23315	23319	23400	23574
05741	05744	05745	05812	05854	23843	23858	23859	23863	23902
05886	06087	06090	06153	06257	23903	23916	23922	23928	23936
06457	06459	06563	06654	06688	24033	24038	24058	24066	24147
06854	06870	07020	07023	07076	24167	24176	24196	24389	24477
07173	07197	07390	07404	07424	24563	24613	24621	24655	24726
07428	07485	07583	07584	07588	24811	24872	24873	25150	25160
07689	07697	07758	07808	07829	25283	25298	25302	25313	25339
07942	07982	07983	08216	08217	25352	25357	25406	25538	25553
08220	08334	08497	08535	08581	25554	25722	25732	25953	25957
08585	08599	08638	09004	09036	25964	25974	25979	26060	26061
09060	09311	09326	09357	09370	26136	26137	26363	26400	26581
09375	09431	09460	09529	09601	26658	26699	26700	26831	26840
09619	09776	09800	09832	09880	26856	26857	26873	26876	26915
10008	10026	10489	10497	10515	26979	27056	27078	27125	27208
10546	10603	10608	10613	11011	27268	27278	27396	27415	27426
11026	11056	11333	11335	11474	27475	27602	27611	27728	27768
11503	11513	11593	11694	11727	27771	27897	27904	27966	27995
11897	11913	11935	12211	12215	28099	28115	28170	28172	28199
12289	12362	12367	12498	13026	28324	28391	28422	28502	28534
13032	13304	13312	13321	13469	28732	28770	28775	28819	28869
13495	13607	13612	13638	13848	28886	29038	29099	29124	29224
14000	14005	14175	14263	14270	29230	29282	29366	29370	29381
14392	14402	14445	14465	14503	29397	29559	29560	29819	29953
14506	14511	14520	14532	14539	29954	29957	30046	30070	30088
14746	14889	15036	15071	15109	30149	20213	30214	30217	30220
15113	15229	15290	15316	15330	30238	20242	30252	30337	30356
15557	15563	15624	15632	15689	30392	30395	30469	30472	30485
16347	16381	16389	16396	16401	30557	30648	30659	30696	30740
16449	16460	16511	16699	16956	30764	30835	30837	30926	30939
17320	17499	17833	17848	17855	30991	31009	31129	31139	31165
17948	18054	18062	18210	18348	31174	31185	31253	31292	31357
18367	18415	18422	18493	18577	31404	31482	31507	31571	31588
18580	18685	18772	18846	18961	31740	31758	31759	31885	31919
19009	19014	19092	19112	19125	31925	32053	32058	32091	32259
19260	19336	19343	19615	19648	32262	32283	32287	32461	32472
19682	19683	19816	19818	20020	32503	32526	32581	32667	32688
20063	20064	20067	20158	20203	32698	32827	32836	32874	32218
20216	20219	20226	20237	20245	33226	33243	33439	33491	33522
20413	20528	20569	20580	20709	33653	33657	33658	33710	33731
20724	20753	20757	20854	20865	33792	33839	33875	33876	33989
20885	20887	20905	20970	20982	33992	34022	34034	34135	34156
21076	21092	21096	21105	21273	34179	34224	34274	34279	34365
21343	21364	21373	21458	21501	34504	34525	34610	34626	34664
21511	21634	21637	21654	21662	34760	34764	34771	34836	34851
21727	21793	21794	21829	21902	34904	35067	35115	35127	35137
21926	21973	21976	22083	22103	35245	35276	35291	35294	35300
22114	22225	22318	22523	22536	35362	35392	35426	35493	35494
22551	22569	22618	22630	23146	35659	35810	35812	35869	35877
23169	23179	23185	23187	23194					

36039	36072	36112	36236	36357	40898	40901	41050	41080	41096
36484	36507	36595	36612	36663	41190	41257	41379	41482	41577
36731	36841	36881	36959	37197	41638	41867	41993	41998	42022
37230	37368	37425	37527	37530	42213	42218	42264	42311	42339
37552	37735	37902	37907	38081	42410	42479	42509	42591	42618
38339	38400	38411	38471	38522	42804	42806	42905	43076	43164
38600	38665	38809	38913	38915	43190	43302	43305	43505	43508
39103	39112	39273	39338	39636	43678	43708	43861	43863	43988
39691	39853	39865	40012	40109	43989	44137	44254	44305	44529
40110	40256	40271	40272	40408	44547	44655	44659	44748	44836
40410	40588	40614	40677	40712	45015	45088	45096	45103	

soit 652 obligations pour un montant nominal de 93.400 £.

Le précédent tirage (remboursement mai 1961) a été publié au *Journal officiel* du 17 mai 1961, page 4508.

CONCESSIONS DIVERSES

Préfecture du département du Var.

AVIS

Demande de permis d'exploitation pour bauxite.

Permis dit « de Mazaugues ».

Par pétition du 22 septembre 1961, la Compagnie Pechiney, dont le siège social est à Lyon, 9, cours de Verdun, sollicite l'octroi, pour une durée de cinq ans, d'un permis d'exploitation pour bauxite, d'une superficie de 26,71 kilomètres carrés environ, portant sur le territoire des communes de Mazaugues, la Roquebrussanne, Tourves et la Celle, arrondissement de Toulon.

Le périmètre serait limité par les lignes droites joignant les différents sommets définis par leurs coordonnées Lambert et pris dans l'ordre alphabétique.

SOMMETS	COORDONNÉES	
	X	Y
A	890,090 E	125,290 N
B	893,250 E	125,752 N
C	893,362 E	125,136 N
D	893,823 E	124,603 N
E	895,140 E	121,960 N
F	888,205 E	120,088 N
G	887,143 E	122,666 N
H	887,081 E	122,910 N
I	888,821 E	123,303 N
K	889,397 E	124,850 N
L	890,026 E	124,830 N

En exécution des prescriptions du décret n° 55-1343 du 12 octobre 1955, une enquête sur cette demande sera ouverte du 3 novembre 1961 au 3 décembre 1961.

Un exemplaire de la demande, avec ses annexes, et un extrait de la carte au 1/50.000 portant sur les limites du périmètre sollicité seront déposés à la préfecture du Var, où le public pourra en prendre connaissance au cours de l'enquête, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, sauf le samedi après-midi.

Les observations seront soit consignées par leurs auteurs sur le registre ouvert à cet effet à la préfecture du Var, soit adressées par lettre recommandée.

Les oppositions devront être adressées par leurs auteurs au préfet du Var avant la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 3 décembre 1961.

Les demandes en concurrence, constituées dans les formes prescrites aux articles 2 et 3 du décret n° 55-1343 du 12 octobre 1955, devront être déposées à la préfecture du Var avant l'expiration du délai d'un mois à partir de la clôture de l'enquête, c'est-à-dire au plus tard le 3 janvier 1962.

Les demandes en concurrence et les oppositions devront en outre être notifiées par leurs auteurs à la Compagnie Pechiney, 9, cours de Verdun, à Lyon, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Cet avis, ou à défaut le récépissé du dépôt accompagné de l'avis de la poste constatant que la lettre n'a pu être remise, devra être adressé au préfet du Var.

Les propriétaires des parcelles intéressées par cette demande de permis d'exploitation sont invités à fournir avant la fin de l'enquête tous renseignements et justifications concernant les redevances attachées aux droits d'exploitation qu'ils ont loués ou cédés.

Draguignan, le 19 octobre 1961.

Le préfet,
Pour le préfet :
Le secrétaire général,
ROLAND DEROUBAIX.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Etude de Me Bernard Touny, avoué à Paris, 15, rue d'Argenteuil.

Un jugement réputé contradictoire conformément à l'article 149 nouveau du code de procédure civile a été rendu par la 4e chambre du tribunal de grande instance de la Seine le 25 mai 1961, enregistré et signifié, entre Mme Denise-Marie-France-Louise Froute-Pedarrieu, épouse de M. John Robson, demeurant à Paris (16e), 113, avenue Mozart, d'une part, et M. John Robson, demeurant chez M. et Mme Coles, 13 Mill Lane, West Hampstead, London N. W. 6, d'autre part.

Aucun appel ne sera recevable passé le délai d'un mois à compter du jour de la présente insertion si le défendeur réside dans la France continentale, délai auquel s'ajouteront, dans les autres cas, ceux prévus par l'article 73 du code de procédure civile.

Pour extrait publié conformément aux articles 445 nouveau et 158 *bis* du code de procédure civile, en vertu d'une ordonnance du président du tribunal de grande instance de la Seine en date du 2 novembre 1961.

Signé : B. TOUNY.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Trarieux (Paul-André-Maurice), né à Neuilly-sur-Seine (Seine) le 26 novembre 1922, demeurant à Lyon (Rhône), 39, boulevard des Belges, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Lumiere.

M. Trarieux (Auguste-Louis-Jacques), né à Lyon (Rhône) le 16 août 1920, demeurant à Lyon (5e), 24, rue des Granges, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs : Gilles-Maurice-Marie, né le 3 août 1947 à Lyon (3e), et Sylvie-Renée-Marie, née le 10 août 1950 à Lyon (6e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Lumière.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

9 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil-Essonnes. **Fédération nationale des associations de salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole.** But : coordonner l'action des associations départementales qui ont pour but de donner aux salariés de l'agriculture une formation technique, économique et sociale, d'en faire des professionnels compétents et d'élever leur niveau de vie. Siège social : 6, rue Jean-Raynal, Morsang-sur-Orge (Seine-et-Oise).

9 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Ceux de Verdun, association amicale toulousaine des anciens combattants de Verdun.** But : souvenir de Verdun, entraide entre anciens combattants. Siège social : 58, rue Benjamin-Constant, Toulouse.

9 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Montdidier. **Club hippique du Hamel.** But : développement du sport hippique. Siège social : auberge du Cri-Clau, à Coutoire-Hamel (Somme).

9 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Bergerac. **Association pour l'expansion et le développement économique du Bergeracois.** But : promouvoir toutes les initiatives pour mettre en œuvre et hâter l'expansion économique de l'arrondissement de Bergerac. Siège social : boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac (Dordogne).

9 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Indépendante féminine de Montceau.** But : éducation physique et gymnique. Siège social : coopérative de l'Alliance, au Bois du Verne, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

9 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Centre équestre de Verrières.** But : favoriser et enseigner la pratique de l'équitation. Siège social : fontaine Michalou, Verrières-le-Buisson.

10 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis du théâtre Gérard Philipe.** But : regrouper les personnes qui s'intéressent aux activités théâtrales et désirent contribuer au développement de la culture à Saint-Denis. Siège social : mairie de Saint-Denis.

11 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Association des locataires de la S. A. C. O. L. A. (Société anonyme d'économie mixte de construction immobilière de Laval).** But : défendre les intérêts des adhérents. Siège social : 7, rue Auguste-Alleaume, Laval.

12 octobre 1961. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Société de chasse de Ruffiac.** But : favoriser le repeuplement en gibier, préserver et conserver ce gibier, détruire les nuisibles et réprimer le braconnage. Siège social : mairie de Ruffiac.

12 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Courchevel Ski-Club.** But : pratique de l'éducation physique et des sports, et plus particulièrement du ski nautique. Siège social : villa « La Pignata », chemin de la Colle, Antibes-Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes).

16 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne. **Cantine scolaire de l'école publique de Gémages.** But : distribution d'un repas complet aux enfants de l'école. Siège social : école de Gémages (Orne).

18 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Chant d'Azur.** But : étudier, pratiquer et propager le chant choral selon l'esprit et les méthodes des chorales « A Cœur Joie ». Siège social : 2, boulevard de Lorraine, Cannes (Alpes-Maritimes).

18 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. « 19 ». But : développement technique et artistique des métiers graphiques. Siège social : 16, rue Véron, Paris.

20 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. **Association des chasseurs de la Défonce.** But : exercice de la chasse, protection du gibier. Siège social : 6, rue Danielle-Casanova, Paris.

24 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. **Association des parents d'élèves des écoles publiques de Trets.** But : défendre et diffuser la pensée laïque. Siège social : rue du Docteur-Villemus, Trets (Bouches-du-Rhône).

25 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de Belfort. **Association des parents d'élèves de l'école publique de Lachapelle-sous-Rougemont.** But : veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école laïque. Siège social : école publique de Lachapelle-sous-Rougemont.

30 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Union des maires et adjoints du canton de Saint-Amant-de-Boixe.** But : faciliter aux maires adhérents l'exercice de leurs fonctions, leur permettre de mettre en commun leur activité et leur expérience pour la défense des droits et intérêts dont ils ont la garde ainsi que de mener à bien l'étude des questions concernant l'administration des communes et leurs rapports avec les pouvoirs publics. Siège social : mairie de Montignac.

30 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Union sportive de la Société immobilière.** But : organiser et favoriser la pratique des sports. Siège social : 1, rue de Fontaury, Limoges.

2 novembre 1961. Déclaration à la préfecture de Pau. **Société de la foire-exposition de Pau.** But : créer à Pau une foire-exposition qui aura lieu annuellement, à la date fixée par l'assemblée générale, et qui réunira les divers éléments de l'activité industrielle, commerciale et agricole ; organiser, à l'occasion de la foire, des conférences et des congrès, créer des distractions de nature à favoriser le séjour des visiteurs à Pau ; décerner des médailles et récompenses aux personnes ou sociétaires ayant concouru à l'organisation de la foire-exposition ; créer un lien entre les divers facteurs de production industrielle, commerciale et agricole de la région. Siège social : 21, rue Louis-Barthou, Pau.

2 novembre 1961. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Union athlétique orangeoise.** But : pratique de l'éducation physique, athlétisme, cross-country. Siège social : foyer municipal, cours Saint-Martin, Orange.

3 novembre 1961. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. **Parrainage des vieillards de Mer** But : soutien et aide aux vieillards. Siège social : mairie de Mer.

MODIFICATIONS

9 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. La Bibliothèque populaire des amis de l'instruction du 12e arrondissement change son titre, qui devient : **Centre de documentation internationale.** Additif au but : rassembler toute la documentation politique, économique et sociale pour la mettre à la disposition d'organisations, de militants politiques syndicalistes ou autres. Siège social : 17, rue de Chaligny Paris.

9 octobre 196.. Déclaration à la préfecture de police. La **Fédération des patronages laïques Francs et Franches Camarades de la Seine** transfère son siège social du 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, au 12, rue de la Victoire, Paris.

9 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association interdépartementale de la région parisienne des Francs et Franches Camarades** transfère son siège social du 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, au 12, rue de la Victoire, Paris.

10 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Le **Kart-Club du Cinéma** transfère son siège social du 3, rue Danielle-Casanova, Paris, à l'Auberge provençale, à Morainvilliers.

12 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Les Jeunes de Romainville** transfère son siège social du 37, rue Gabriel-Husson, Romainville, au 13, rue Veuve-Aublet, Romainville.

21 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. Le **Club artistique et sportif de la publicité** transfère son siège social du 65, avenue d'Iéna, Paris, au 20, rue de Léningrad, Paris.

24 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. La Fédération de défense des vieillards et infirmes hospitalisés et de pensionnaires des maisons de retraite change son titre, qui devient : **Fédération de défense des pensionnaires des maisons de retraite.** Siège social : 78, rue du Général-Leclerc, le Kremlin-Bicêtre.

25 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil-Essonnes. Le Club athlétique du Sud change son titre, qui devient : **Entente athlétique du Sud de Paris.** Siège social : 12, rue du Docteur-Ogé, Montlhéry (Seine-et-Oise).

27 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de Mézières. Le Conseil départemental des parents d'élèves de l'école laïque des Ardennes change son titre, qui devient : **Conseil départemental des parents d'élèves de l'enseignement laïque des Ardennes,** et transfère son siège social de la mairie de Charleville au 13, rue Dubois-Crancé, Charleville.

27 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. La **Section départementale des petites et moyennes entreprises de l'Allier** transfère son siège social de chez M. Hervelon, rue de l'Eglise, à Bellerive-sur-Allier, à la section départementale P. M. E. Allier, 11, rue Molière, Montluçon (Allier).

30 octobre 1961. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. Le Spéléo-Club de Grasse change son titre, qui devient : **Spéléo-Club Grasse, groupe sportif de recherches scientifiques, ou G. S. R. S.** Siège social : « La Croix du Sud », route de Saint-Mathieu, Grasse (Alpes-Maritimes).

DISSOLUTIONS

19 octobre 1961. Déclaration à la préfecture de police. **Association parisienne et savoyarde des chalets de montagne.** Dissolution de l'association. Siège social : 39, rue de Lille, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.